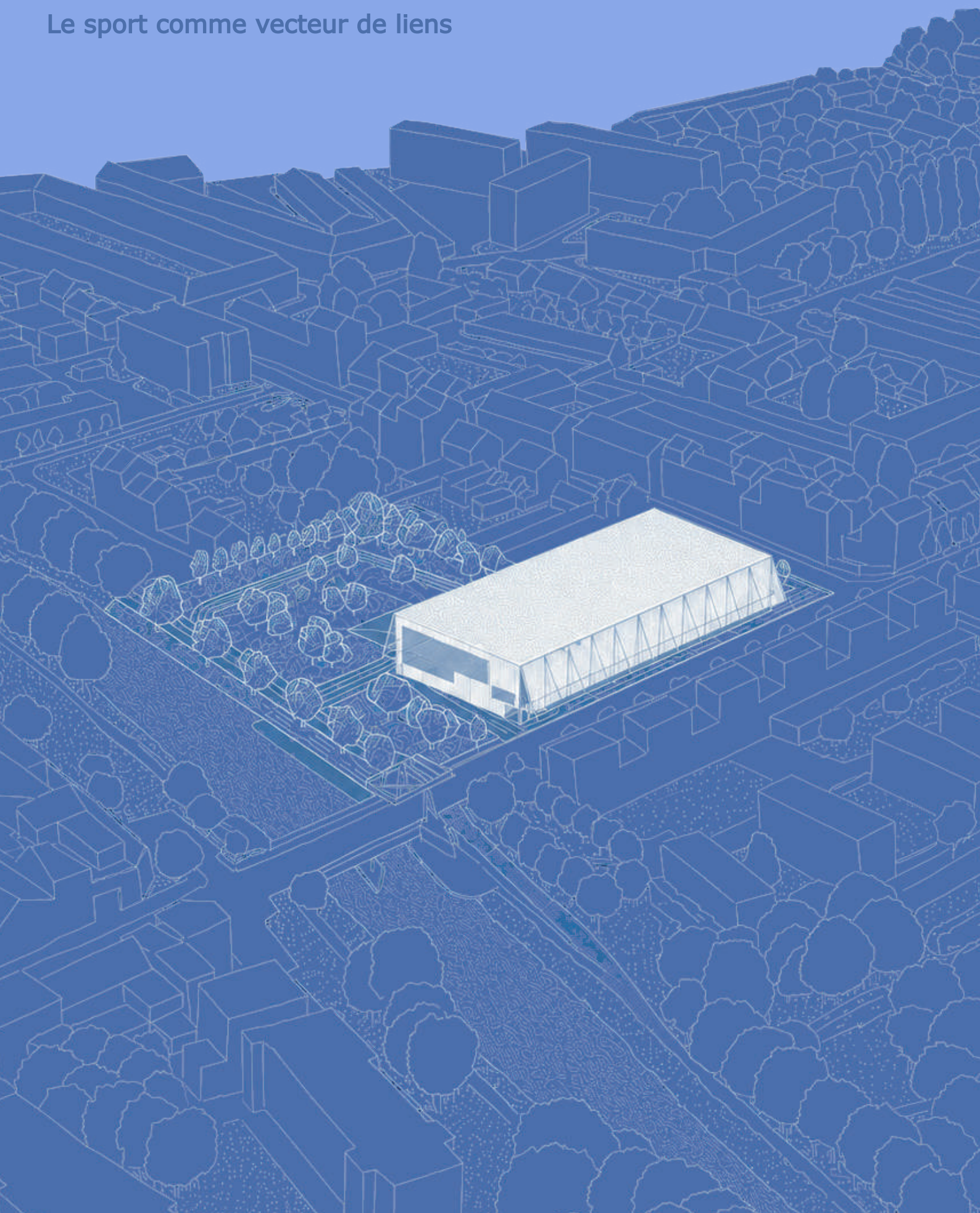


RENOUER LES TISSUS URBAINS ET SOCIAUX DE ROUBAIX

Le sport comme vecteur de liens



RENOUER LES TISSUS URBAINS ET SOCIAUX DE ROUBAIX

Le sport comme vecteur de liens

Comment un équipement sportif peut-il devenir un lieu de cohésion sociale et de réorganisation urbaine ?

Exemple du 20 quai de Marseille à Roubaix, France



Travail de fin d'études présenté par Célestin Perruffel en vue de l'obtention d'un
diplôme d'architecte

Promoteur Ludovic Blanckaert, professeur enseignant à LOCI Tournai et architecte

Expert Jean-Marie Deruy, directeur des sports de la ville de Roubaix



REMERCIEMENTS

Ce travail de fin d'études est l'aboutissement de six années de formation, nourries par un intérêt et une passion sans cesse renouvelés pour l'architecture, ainsi que par un bon accompagnement tant personnel que professionnel.

Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde reconnaissance à mon promoteur, Ludovic BLANCKAERT , pour son soutien constant, son intérêt attentif et la justesse de ses conseils tout au long de l'élaboration de ce travail.

Mes sincères remerciements s'adressent aussi à mes professeurs d'atelier, qui ont pris à cœur mon sujet et ont su m'aider de par des réflexions pertinentes et constructives.

Je remercie Jean-Marie DERUY et Magalie NEGREL pour leur expertise et pour la richesse des échanges menés autour de la thématique du sport et de la ville de Roubaix.

J'adresse mes remerciements les plus chaleureux à ma famille, mes parents et mes sœurs, pour leur soutien et leur écoute, qui ont nourri ma réflexion et renforcé ma motivation.

Je souhaite également remercier mes amis, Alice, Bastien, Inès, Maxime et Théo, dont la présence a fait de ces années d'études une période précieuse marquée par l'entraide, la convivialité et l'amitié.

Enfin, je souhaite exprimer une reconnaissance toute particulière à Alix pour son accompagnement et son soutien.

Je remercie également le lecteur pour l'intérêt porté à ce travail et lui souhaite une excellente lecture.

AVANT-PROPOS

Depuis mon plus jeune âge, le sport a toujours occupé une place importante dans mon quotidien. Mes parents m’ont inscrit à de nombreuses disciplines, sans que je parvienne réellement à en privilégier une. Puis est venu le football. Ce sport m’a permis de créer des liens, de partager des moments forts et de me dépenser totalement. Il est rapidement devenu un véritable échappatoire, un espace de liberté dans lequel je me sentais pleinement moi-même. En grandissant, j’ai découvert d’autres pratiques, à travers l’école, les voyages, les rencontres, et en observant le sport à la télévision. J’ai alors pris conscience de la diversité des manières de pratiquer une activité sportive, tant par les disciplines que par les lieux dans lesquels elles s’effectuent.

Je me souviens particulièrement d’une journée, alors que j’avais douze ou treize ans. Le matin, je me rendais au collège en bus, situé en plein centre-ville. L’après-midi, nous pratiquions le tennis de table dans une salle polyvalente, à quinze minutes de marche, où deux classes devaient se partager un unique espace. Plus tard, je rejoignais mes amis pour un entraînement de football, sur un terrain situé en périphérie de la ville. En soirée, je partais courir avec mon père, à travers champs et pâtures, loin des rues étroites de la ville, trop dangereuses et peu adaptées à cette pratique. Enfin, la journée se terminait par un déplacement en voiture vers la salle de handball où s’entraînait ma sœur, dans un équipement sportif à l’écart du centre-ville.

En une journée, j’avais pratiqué plusieurs sports mais surtout traversé différents quartiers, multiplié les déplacements et changé constamment de contexte. Cette expérience répétée m’a peu à peu fait prendre conscience des difficultés d’accès au sport, même en milieu urbain. Les équipements sportifs, souvent très vastes, sont souvent implantés en périphérie des villes, entraînant des déplacements compliqués, une dépendance à la voiture et une fragmentation des usages. Par ailleurs, certaines pratiques, comme la course à pied, semblaient mieux praticables dans la Nature que dans l’espace urbain minéralisé. Courir en ville amène à coexister avec la circulation, la pollution, les trottoirs inadaptés et les flux piétons, alors que la Nature offre un cadre plus apaisant, plus sain et plus propice au bien-être.

Ces constats et mes quelques années d’étude ont progressivement nourri ma réflexion. Elles m’ont permis de prendre conscience du rôle fondamental du bâti dans l’amélioration de la qualité de vie des habitants, ainsi que de la responsabilité de l’architecte face aux enjeux contemporains du développement durable. Le sport, reconnu comme un vecteur essentiel de santé physique, mentale et sociale, devrait ainsi être accessible à tous et pleinement intégré au quotidien des habitants. Pourtant, son inscription dans la ville reste souvent fragmentée, peu lisible et parfois dissuasive.

Ce travail s’inscrit alors dans une réflexion sur la place du sport dans l’environnement urbain et architectural. Il interroge la manière dont l’architecture peut favoriser une pratique sportive plus accessible, plus inclusive et plus intégrée à la vie quotidienne, tout en améliorant la qualité des espaces de vie au profit du bien-être collectif. Il est donc nécessaire de repenser le sport comme un véritable outil de lien social et de cohésion au cœur de la ville.

INTRODUCTION

Roubaix est une ville dont le territoire porte encore des traces de son histoire industrielle. Son développement autour du textile a modelé une urbanisation dense, marquée par la proximité entre les lieux de production, les logements ouvriers, les infrastructures sociales et les grands axes de circulation. Cette organisation a longtemps permis à la ville de fonctionner autour d'une activité économique importante. Aujourd'hui, elle laisse apparaître un tissu urbain complexe et fragmenté, composé de limites physiques, de quartiers aux identités différentes et de nombreux espaces abandonnés. Les anciennes surfaces industrielles, les voies ferrées, les grands îlots bâtis, les friches et le canal dessinent alors une ville faite de continuités interrompues, où les liens entre les quartiers restent parfois difficiles à établir.

Dans ce contexte, la question du lien social devient centrale. Roubaix possède une population vivante, jeune, dense et multiculturelle, mais également marquée par des fragilités économiques et sociales importantes. Les inégalités se traduisent dans les parcours quotidiens, dans l'accès aux équipements, dans la qualité des espaces publics et dans la possibilité pour chacun de trouver sa place dans la ville. Les habitants ne vivent pas tous les mêmes usages, les mêmes rythmes ni les mêmes opportunités. Certains espaces deviennent alors des lieux de passage, d'autres des limites, et d'autres sont délaissés alors qu'ils possèdent un véritable potentiel de transformation. L'enjeu consiste alors à identifier les lieux capables de favoriser les rencontres et d'offrir aux habitants des espaces communs accessibles, ouverts et appropriables.

Le sport apparaît comme un levier particulièrement pertinent pour répondre à ces enjeux. Il occupe une place essentielle dans la construction individuelle et collective. Il participe à la santé physique, au bien-être mental, au développement des plus jeunes et à la relation aux autres. Par la pratique sportive, des individus d'âges, de cultures et de milieux différents peuvent se retrouver autour d'un cadre commun. Le terrain devient alors un espace de règles partagées, d'effort, de coopération et de reconnaissance mutuelle. Autour du terrain, les vestiaires, les circulations, les gradins, les parvis, les cafés ou les espaces d'attente prolongent cette dimension sociale. Ce sont souvent ces espaces intermédiaires qui permettent aux liens de se créer durablement.

L'équipement sportif peut ainsi prendre une place plus large dans la ville. Il peut devenir un lieu du quotidien, une sorte de repère accueillant et convivial, en associant la pratique sportive à des fonctions complémentaires. Cette approche permet de penser le bâtiment comme un espace partagé, capable d'accueillir des publics variés tout au long de la journée. Les enfants, les adolescents, les familles, les seniors, les sportifs réguliers, les pratiquants occasionnels ou les simples passants peuvent y trouver une raison de se retrouver.

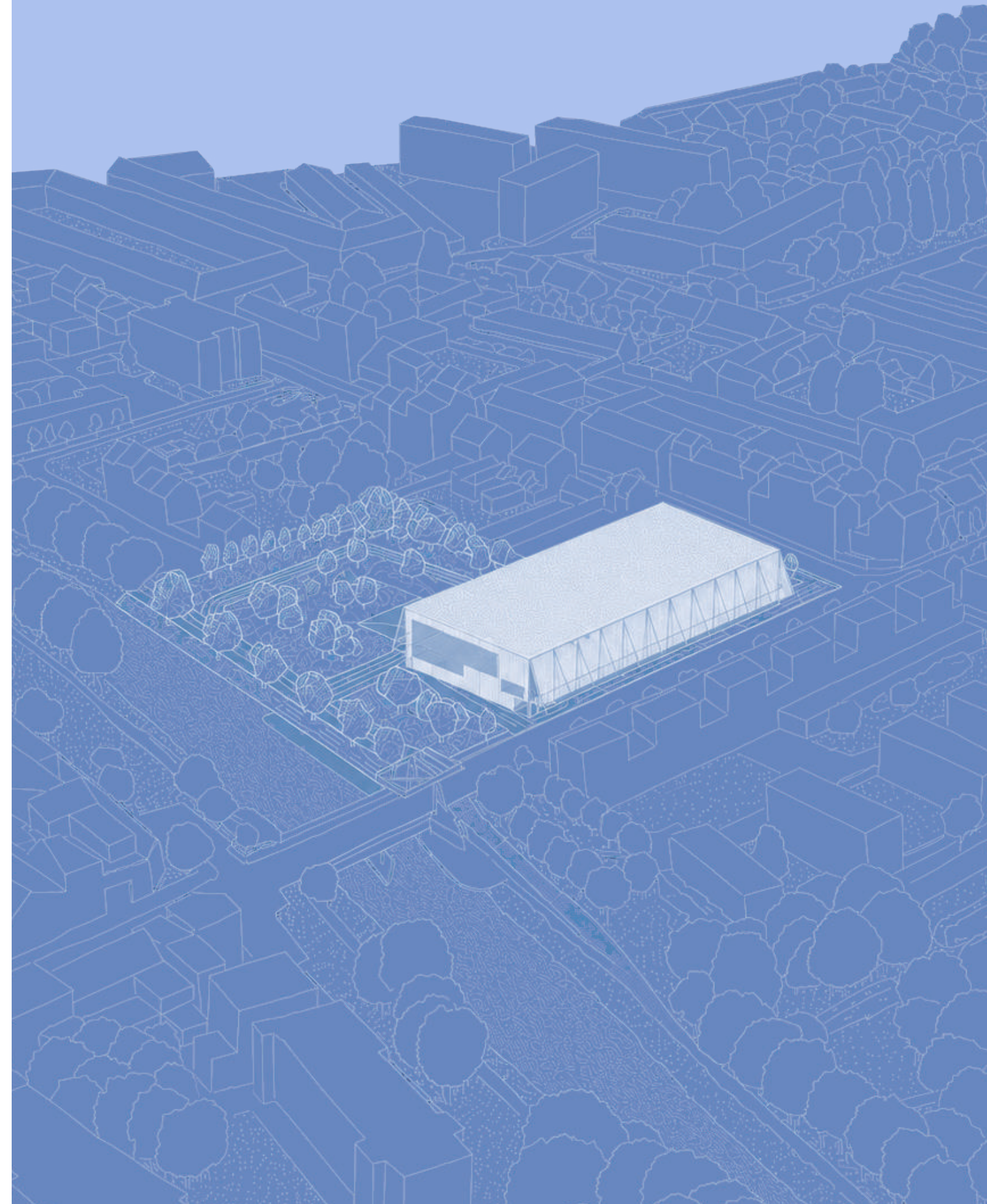
Comment un équipement sportif peut-il devenir un lieu de cohésion sociale et de réorganisation urbaine ?

Le projet s'inscrit dans cette réflexion à partir d'un site précis : le 20 quai de Marseille à Roubaix. Situé en bordure de canal, ce terrain réunit plusieurs enjeux urbains. Il appartient à une histoire industrielle, tout en étant aujourd'hui disponible pour une nouvelle destination. Il se trouve à proximité d'un axe structurant, d'espaces habités et d'un paysage en cours de revalorisation. Le canal, longtemps perçu comme une limite, peut devenir un support de promenade, de sport et de rencontre. Le site offre ainsi l'opportunité de transformer un espace délaissé en un lieu actif, capable de reconnecter les habitants à leur quartier et aux parcours du quotidien.

La problématique de ce travail peut alors être formulée ainsi : *Comment un équipement sportif peut-il devenir un lieu de cohésion sociale et de réorganisation urbaine ?* Cette question engage à la fois une réflexion théorique, urbaine, sociale et architecturale. Elle suppose d'interroger la capacité du sport à produire du lien, la manière dont un bâtiment peut encourager les usages collectifs, et le rôle que l'architecture peut jouer dans la transformation d'un territoire fragmenté. Elle invite également à penser le projet à plusieurs échelles : celle de la ville, du quartier, du seuil, de l'espace intérieur et du corps.

Ce travail s'organise en trois temps. La première partie étudie le sport comme architecture du lien social. Elle analyse les valeurs transmises par la pratique sportive, les apports du design actif sur la santé et le bien-être, ainsi que les principes du tiers-lieu appliqués à un équipement sportif. La deuxième partie se concentre sur Roubaix, son histoire industrielle, ses fractures urbaines, ses fragilités sociales et son réseau d'équipements existants. Cette analyse permet de comprendre les besoins du territoire et d'identifier les orientations programmatiques nécessaires. La troisième partie développe la réponse architecturale proposée au 20 quai de Marseille. Elle présente le projet comme une couture urbaine, sociale et paysagère, à travers ses espaces, ses usages, sa matérialité, sa réversibilité et sa gestion des ressources.

Ainsi, ce mémoire propose de dépasser la simple conception d'un équipement sportif pour interroger sa capacité à agir sur la ville et sur les relations sociales qu'elle produit. À travers l'étude de la ville de Roubaix, en analysant ses fractures, ses ressources et ses besoins, il s'agit de comprendre comment l'architecture peut transformer un lieu délaissé en espace commun, capable d'accueillir le mouvement, la rencontre et l'appropriation collective. Le travail qui suit cherchera donc à démontrer comment le sport, lorsqu'il est pensé comme un support urbain et social, peut devenir un outil de couture pour un territoire fragmenté.



SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	7
AVANT-PROPOS	9
INTRODUCTION	11

PARTIE 1 LE SPORT, ARCHITECTURE DU LIEN SOCIAL

1.1 De l'éthique sportive à la conception spatiale	
1.1.1 Valeurs et Éducation	20
1.1.2 Design actif, Santé et Bien-être	24
1.1.3 Références architecturales	28
1.2 Vers un « Tiers-lieu » sportif	
1.2.1 Définition et Fondements théoriques du tiers-lieu	36
1.2.2 Traduire le tiers-lieu en espace sportif	40
1.2.3 Références architecturales	46
1.3 L'inscription urbaine du sport	
1.3.1 Enjeux d'insertion en densité urbaine	54
1.3.2 Enjeux de cohabitation et Espace public	58
1.3.3 Références architecturales	62

PARTIE 2 ROUBAIX, UN TERRITOIRE À RECOUDRE

2.1	Structure urbaine de la ville	
2.1.1	Héritage industriel et Fragmentation	72
2.1.2	Le canal comme levier attractif	80
2.1.3	Site du 20 quai de Marseille	86
2.2	Une population fragilisée	
2.2.1	Portrait socio-économique	94
2.2.2	Fractures spatiales et Pratiques d'usage	98
2.2.3	Politiques publiques et Initiatives	100
2.3	Les équipements sportifs existants	
2.3.1	Inventaire et État des lieux	104
2.3.2	Pratiques sportives et profils des usagers	110
2.3.3	Orientations programmatiques	118

PARTIE 3 UNE SOLUTION ARCHITECTURALE, SOCIALE ET URBAINE

3.1	La couture par le sport	
3.1.1	Restructurer la ville	124
3.1.2	Revaloriser le quartier	134
3.1.3	Réactiver le site	136
3.2	Le projet : espaces, usages et cohésion	
3.2.1	Plans et Coupes du projet	142
3.2.2	Qualités spatiales et Ambiances intérieures	152
3.2.3	Au-delà des murs	158
3.3	Construire à Roubaix aujourd'hui	
3.3.1	Matérialité et Patrimoine	164
3.3.2	Réversibilité et Réseaux techniques	170
3.3.3	Gestion des eaux	176

CONCLUSION	179
ANNEXES	183
BIBLIOGRAPHIE	195
ICONOGRAPHIE	208

PARTIE 1

LE SPORT, ARCHITECTURE DU LIEN SOCIAL

1.1 De l'éthique sportive à la conception spatiale

1.2 Vers un « Tiers-lieu » sportif

1.3 L'inscription urbaine du sport



1.1 De l'éthique sportive à la conception spatiale

1.1.1 Valeurs et Éducation

Le sport comme transmetteur de valeurs

Le sport constitue un système structurant capable de former les individus autant que les corps. Depuis l'Antiquité grecque et le principe du *kalos kagathos*¹ ("beau et bon"), l'idéal sportif est indissociable d'un idéal moral. En réinstaurant les Jeux Olympiques, Pierre de Coubertin y voyait un outil d'éducation civique capable de former des citoyens résilients².

Ces valeurs se regroupent en trois familles : les valeurs individuelles (discipline, effort, dépassement de soi), les valeurs collectives (respect des règles, fair-play, solidarité) et les valeurs sociales (inclusion, mixité). Le terrain est ainsi l'un des rares espaces où des individus d'horizons différents se retrouvent au même niveau, en étant soumis aux mêmes règles.

Ce que le sport apporte aux différentes générations

Pour les jeunes, le sport offre un cadre structurant essentiel à l'évolution identitaire. Il permet d'expérimenter la frustration et de développer une confiance en soi progressive. Les travaux d'Albert Bandura sur le sentiment d'efficacité personnelle montrent que les succès sportifs, même modestes, renforcent l'estime de soi face aux défis scolaires.³ Dans les quartiers défavorisés, le sport constitue souvent le premier espace d'excellence accessible, devenant un puissant vecteur d'intégration.

Pour les adultes, l'activité physique agit comme une régulation face aux pressions quotidiennes, les neurosciences ayant documenté ses effets sur la réduction du stress.

Enfin, pour les seniors, le sport maintient l'autonomie et lutte contre l'isolement. Des études de l'INSERM confirment qu'une pratique régulière après 60 ans réduit les risques de démence, transformant l'équipement sportif en un espace de soins au sens large.⁴

La transmission : le rôle central des éducateurs

Ces valeurs nécessitent des médiateurs. L'éducateur sportif occupe une position charnière qui est celle de figure d'autorité et modèle. Dans les quartiers populaires, son rôle dépasse le cadre athlétique pour devenir un soutien social ou familial. Le philosophe Bernard Jeu souligne que « le sport est une mise en scène de la condition humaine »⁵. On y expérimente les tensions de l'existence, et l'éducateur aide à transposer ces acquis hors du terrain.

Cette transmission s'opère aussi par les rencontres via ce que Norbert Elias appelle la « figuration »⁶ : les interactions répétées dans le vestiaire ou à l'entraînement constituent un apprentissage social plus efficace qu'un discours strict et formel.

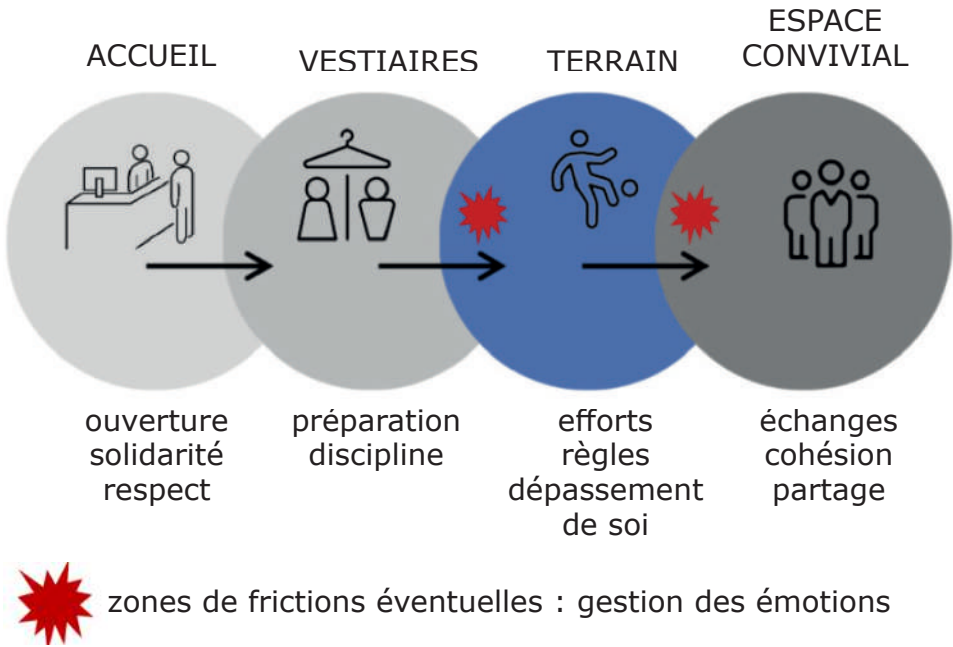


Fig. 1 : valeurs engagées selon le type d'espace



Fig. 2 : l'éducateur sportif comme modèle pour les jeunes

1 Antoine Bailly, Dictionnaire grec-français, Paris, Hachette, s.v. « καλοκάγαθος »

2 Pierre de Coubertin, Mémoires olympiques, Lausanne, Bureau international de pédagogie sportive, 1931

3 Albert Bandura, Self-Efficacy: The Exercise of Control, New York, W. H. Freeman and Company, 1997

4 Inserm, Activité physique et prévention des chutes chez les personnes âgées, collection Expertise collective, Paris, Éditions Inserm, 2015. Disponible sur le site [https://www.inserm.fr/expertise-collective/activite-physique-et-prevention-chutes-chez-personnes-agees/] (consulté le 14 avril 2026)

5 Bernard Jeu, Le sport, la mort et la violence, Paris, Éditions Universitaires, 1972 ; Id., Analyse du sport, Paris, Presses Universitaires de France (PUF), 1987

6 Norbert Elias et Eric Dunning, Sport et civilisation : la violence maîtrisée, Paris, Fayard, 1994 (éd. orig. 1986)

Fig. 3 : types d'espace selon les valeurs à inculquer

Du sens à l'espace : une traduction architecturale

Si le sport porte ces valeurs, l'architecture doit les incarner. L'espace devient pédagogique en orientant les comportements :

- La discipline s'exprime par une rigueur spatiale et des fonctions clairement hiérarchisées (pratique, circulation, repos).

- L'effort se traduit par des jeux de volumes. La verticalité devient synonyme d'élévation, à l'image de la salle Léon François, à Roubaix, où la piste de course à l'étage lie l'effort à une vision d'ensemble.

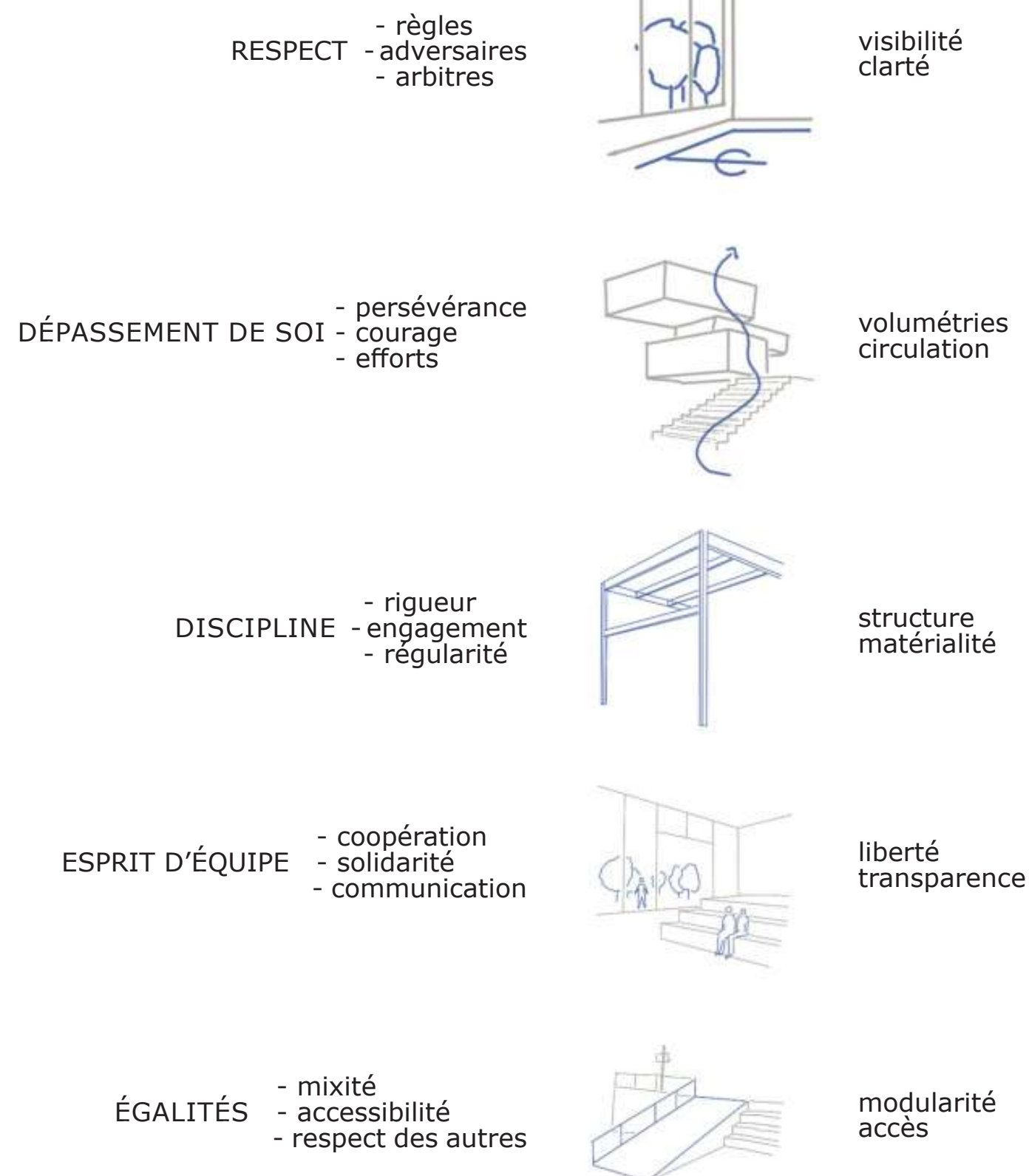
- Le collectif induit la fluidité. Des halls ouverts et des coursives favorisent les rencontres et les interactions, supports du lien social.

- Le respect se manifeste par l'accessibilité universelle. Un bâtiment aux seuils légers et à la programmation diversifiée traduit spatialement l'inclusion.

Vers une architecture qui enseigne

Jan Gehl rappelle que nous sommes influencés par nos environnements : « la qualité de la vie extérieure peut être directement lue à travers le nombre de personnes qui choisissent d'y être présentes »⁷. Un équipement bien conçu à Roubaix ne doit pas seulement être un lieu de pratique, mais un outil de transformation sociale capable d'amplifier le travail des éducateurs et d'aider à la transmission des principes éthiques et moraux.

⁷ Jan Gehl, Pour des villes à échelle humaine, Montréal, Éditions Écosociété, 2012 (éd. orig. 2010)



1.1.2 Design actif, Santé et Bien-être

8 Organisation mondiale de la Santé (OMS), Rapport de situation mondial sur l'activité physique 2022, Genève, Éditions de l'OMS, 2022. Disponible sur le site [<https://www.who.int/fr/publications/i/item/9789240060449>] (Consulté le 22 mars 2026) ; Santé publique France, Activité physique et sédentarité : Résultats de l'étude Esteban, Saint-Maurice, Éditions Santé publique France, 2017 [<https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/article/activite-physique-sedentarite-et-sante>] (Consulté le 22 mars 2026)

9 Organisation mondiale de la Santé, « Activité physique », aide-mémoire, 26 juin 2024

10 Commission européenne, Knowledge for Policy – Health Promotion and Disease Prevention Knowledge Gateway, «Health effects related to physical activity».

11 Albert Bandura op. cit. p20.

12 Dhahbi W., Selmi O., Bouzid M. A., et al., « Physical Activity to Counter Age-Related Cognitive Decline: Benefits of Aerobic, Resistance, and Combined Training—A Narrative Review », Sports Medicine - Open, 2025.

13 Abraham H. Maslow, « A Theory of Human Motivation », Psychological Review, vol. 50, n° 4, 1943, p. 370-396

14 Robert D. Putnam, Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community, New York, Simon & Schuster, 2000

15 Voir le modèle d'insertion de l'association Sport dans la Ville, « Accompagner les jeunes des quartiers vers la réussite », Rapport d'activité, 2023. Disponible sur le site [<https://www.sportdanslaville.com/les-programmes/job-dans-la-ville/>] (Consulté le 2 avril 2026)

Le sport est l'un des outils de santé publique les plus puissants, bien qu'encore sous-exploité. L'OMS estime que l'inactivité physique est le quatrième facteur de risque de mortalité mondiale (3,2 millions de décès par an). En France, 40 % des adultes sont très sédentaires.⁸ Face à ce constat, l'architecture doit rendre le sport accessible et quotidien.

La santé physique : le corps en mouvement

Les bénéfices physiologiques sont documentés à chaque échelle organique. Le système cardiovasculaire profite de l'exercice aérobic : 150 minutes d'activité modérée par semaine réduisent de 35 % le risque de maladies cardiovasculaires.⁹ Sur le plan musculo-squelettique, le sport prévient la perte musculaire et réduit de 30 % le risque de fractures chez les seniors. Le système métabolique est également régulé, prévenant jusqu'à 27 % des cas de diabète de type 2.¹⁰ Enfin, la pratique régulière renforce l'immunité et réduit significativement les risques de cancers.

La santé mentale : régulateur émotionnel

L'exercice stimule la neurochimie du bien-être (endorphines, sérotonine), produisant des effets comparables aux antidépresseurs pour les dépressions légères. Le sport régule aussi le stress en abaissant le taux de cortisol, dite « hormone du stress », et améliore la qualité du sommeil. En terme de construction de soi, réussir des défis sportifs renforce le sentiment d'efficacité personnelle¹¹. Chez les aînés, l'activité stimule la neurogenèse, freinant le déclin cognitif lié à Alzheimer.¹²

La santé sociale : outil du vivre-ensemble

Le sport répond au besoin fondamental d'appartenance¹³. Les clubs constituent des espaces où des individus d'horizons divers se côtoient, créant ce que Robert Putnam appelle un « capital social de pont »¹⁴. Des programmes comme *Sport dans la Ville*¹⁵ prouvent que la pratique sportive est une porte d'entrée vers l'emploi pour des jeunes en décrochage, tandis que le sport collectif accompagne le vieillissement de manière active, permettant de lutter contre l'isolement.

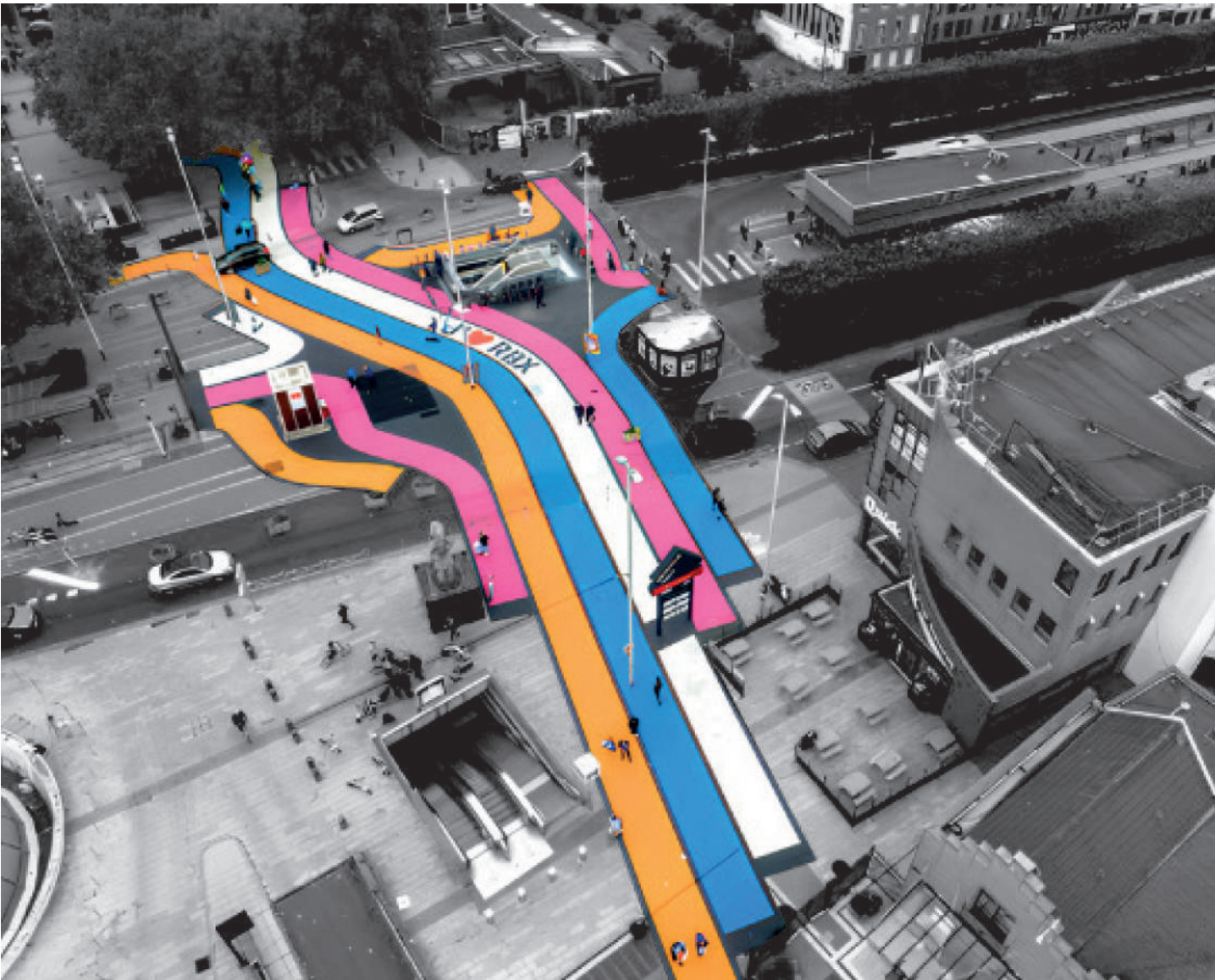


Fig. 4 : design actif à Roubaix

16 City of New York, Active Design Guidelines: Promoting Physical Activity and Health in Design, New York, 2010.

17 Agence nationale de la cohésion des territoires, Guide du design actif, ANCT, Paris 2024 et Action Cœur de Ville, 2021.

Le design actif : l'architecture comme prescription

Apparu à New York avec les *Active Design Guidelines* (2010), le design actif consiste à codifier les stratégies architecturales permettant d'encourager l'activité physique quotidienne.¹⁶ L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires¹⁷ le définit comme un aménagement rendant l'activité libre et universelle. L'enjeu est d'inciter l'usager au mouvement, rendu agréable par la qualité de l'atmosphère, de manière libre et spontanée.

Traduire la santé en architecture

Chaque dimension de la santé trouve son écho spatial :

- Le souffle = la ventilation : favoriser le renouvellement d'air naturel par l'orientation.
- Le stress = la lumière et les vues : régulateur biologique, la lumière naturelle stimule la sérotonine. Offrir un éclairage généreux et des vues sur la végétation apaise et réduit le sentiment d'enfermement.
- La solidité = la structure : exprimer la force par une honnêteté constructive et une structure exprimée et lisible.
- Le cœur = les flux : créer des circulations fluides valorise le mouvement.
- Le muscle = la flexibilité : proposer des espaces modulables et adaptables (cloisons, gradins).
- Le lien social = les transitions : soigner les zones de rencontre (vestiaires, abords du terrain, gradins) forme le sentiment d'appartenance.
- L'autonomie = l'accessibilité : garantir un confort commun pour tous les âges.

Le bien-être intègre aussi la dimension de « flow »¹⁸, où l'environnement favorise un engagement complet. Un équipement sportif bien conçu à Roubaix devient ainsi un outil de santé pour une population aux besoins majeurs.

18 Mihaly Csikszentmihalyi, Vivre : la psychologie du bonheur, trad. Léandre Bouffard, Paris, Robert Laffont, 2004. (éd. orig. 1990)

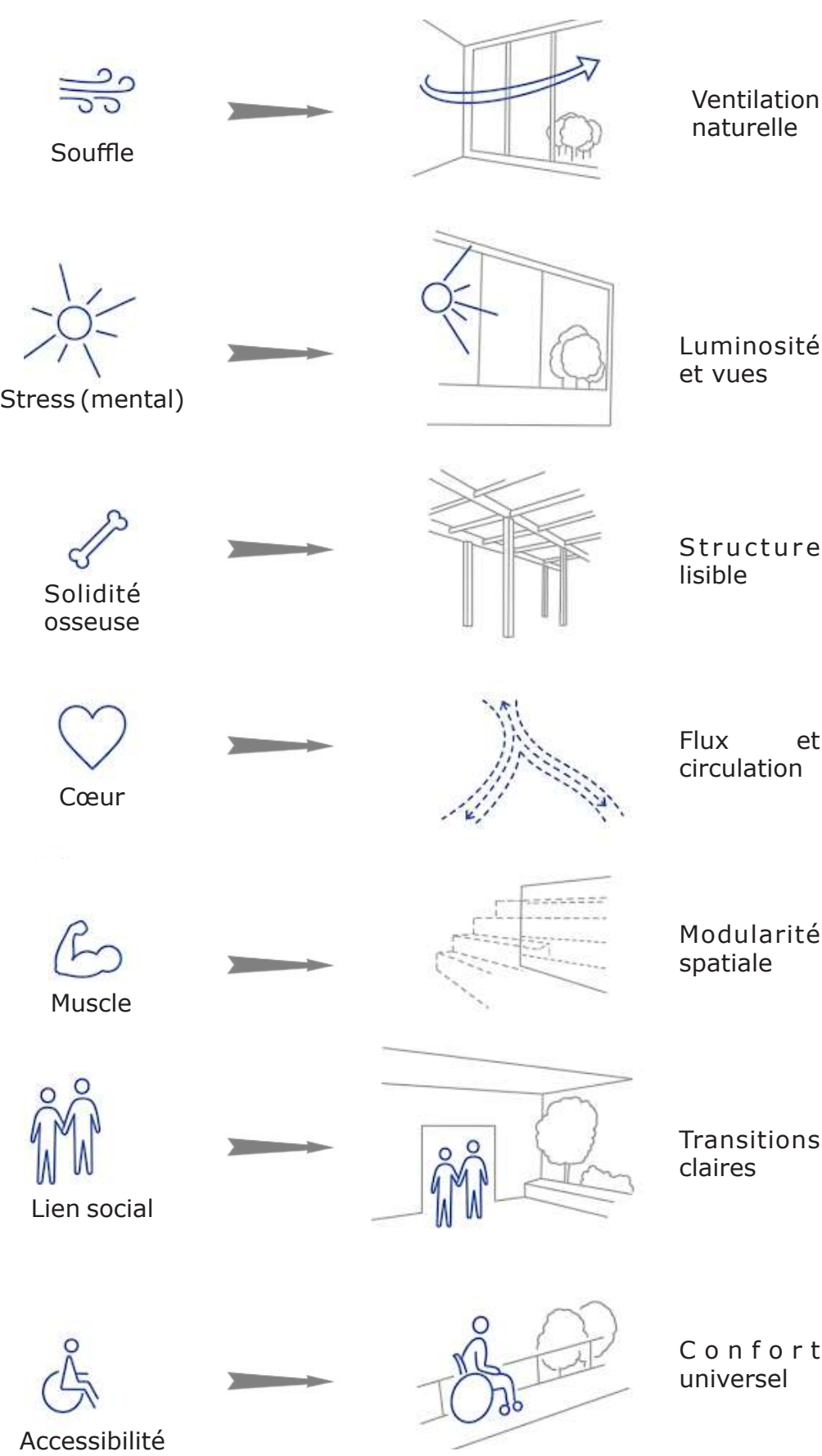


Fig. 5 : types d'espaces selon la santé

1.1.3 Références architecturales

SUPERKILEN, COPENHAGUE (DANEMARK) - BIG (2012)

Superkilen est un espace public de 750 mètres de long implanté dans le quartier de Nørrebro à Copenhague, un quartier très multiculturel, habité par des populations issues de plusieurs nationalités différentes. Conçu par le collectif BIG, il transforme une ancienne friche ferroviaire en un parc urbain divisé en trois zones : la place rouge, la place noire et la place verte. Chacune accueillant des équipements sportifs et de loisirs issus des pays représentés dans le quartier.

Ce projet incarne l'idée que l'espace public peut transmettre des valeurs par sa seule présence. Chaque petit équipement est porteur d'une histoire culturelle et invite les usagers à pratiquer une activité physique tout en découvrant une autre culture. Le sport devient ici un vecteur de rencontre et d'éducation sur l'ouverture au monde, où les valeurs du fair-play et du respect de l'autre se transmettent par l'utilisation partagée d'équipements cosmopolites, à l'image d'une population variée.

Le design actif est central : l'espace est conçu pour inciter au mouvement spontané à toutes les heures de la journée. Des pistes de course aux anneaux de fitness, ces équipements créent une mixité d'activités qui s'adresse à tous les âges et tous les profils sans barrière physique ou administrative.

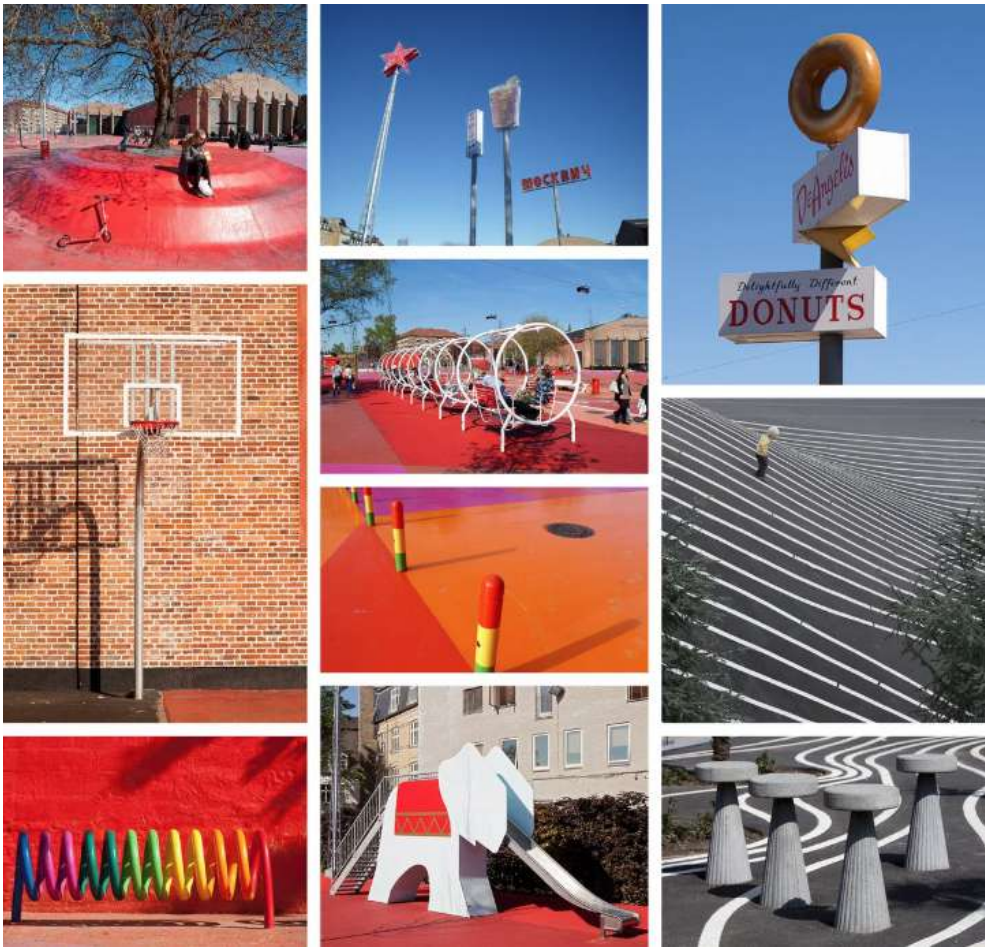


Fig. 7 : mobiliers issus de 60 cultures différentes : mixité et égalité sociale

Fig. 6 : projet à échelle urbaine : attirer toute la population





Fig. 8 : parcours sportif et design actif colorés



Fig. 10 : terrain sportif inséré dans le design

La relation entre santé et bien-être est aussi importante : des études menées après l’ouverture du parc montrent une augmentation de l’activité physique chez les habitants du quartier, ainsi qu’une amélioration du sentiment de sécurité et d’appartenance.

Superkilen a tout de même été critiqué pour son approche parfois superficielle de la diversité culturelle. Le mobilier urbain importé de 57 pays crée un effet qui peut sembler artificiel. Par ailleurs, le projet a contribué à la valorisation immobilière du quartier de Nørrebro et à un début de gentrification qui a commencé à éloigner les populations les plus précaires que le projet cherchait à servir. Enfin, l’entretien d’un tel programme représente un coût de maintenance considérable.



Fig. 9 : mobilier incitant à l’éducation physique inclusive



Fig. 11 : espaces de passage, d’attente et de repos

COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL COLLÈGE NOTRE-DAME,
MONTRÉAL (CANADA) - ACDF ARCHITECTURE, (2022)

Déjà évoqué précédemment, ce complexe est implanté dans le campus du Collège Notre-Dame à Montréal. Il regroupe deux gymnases en contrebas, une piste d'athlétisme surélevée qui les surplombe, des salles polyvalentes pour la danse, le théâtre et l'escrime, et un hall central généreux.

Le dispositif central (la piste d'athlétisme à l'étage qui surplombe les gymnases) est une traduction spatiale directe des valeurs sportives. Comme expliqué auparavant, la verticalité est la traduction de l'élévation par l'effort : courir sur la piste en observant l'ensemble des activités en contrebas depuis une position dominante renforce le sentiment de se surpasser et de s'améliorer. Ce dispositif traduit la notion de dépassement de soi : l'effort qui élève, au sens propre comme au sens figuré.

La transparence visuelle est également un outil pédagogique puissant : depuis la piste, les coureurs voient les gymnases, et inversement. Cette visibilité mutuelle crée une énergie sportive commune, voir l'effort de l'autre donne envie de s'engager davantage dans le sien. C'est une traduction architecturale directe de la théorie du *modeling* d'Albert Bandura :

« Nous voulions que le bâtiment lui-même soit un outil pédagogique, que sa forme transmette les valeurs d'effort, d'inclusion et de dépassement que le collège cherche à inculquer à ses étudiants. »¹⁹

19 ACDF Architecture, « Notre-Dame College Gymnasium », Architizer, 29 août 2023. Disponible sur le site [<https://architizer.com/projects/notre-dame-college-gymnasium/>] (Consulté le 17 mars 2026)

Fig. 12 : horizontalité : une insertion douce dans le paysage

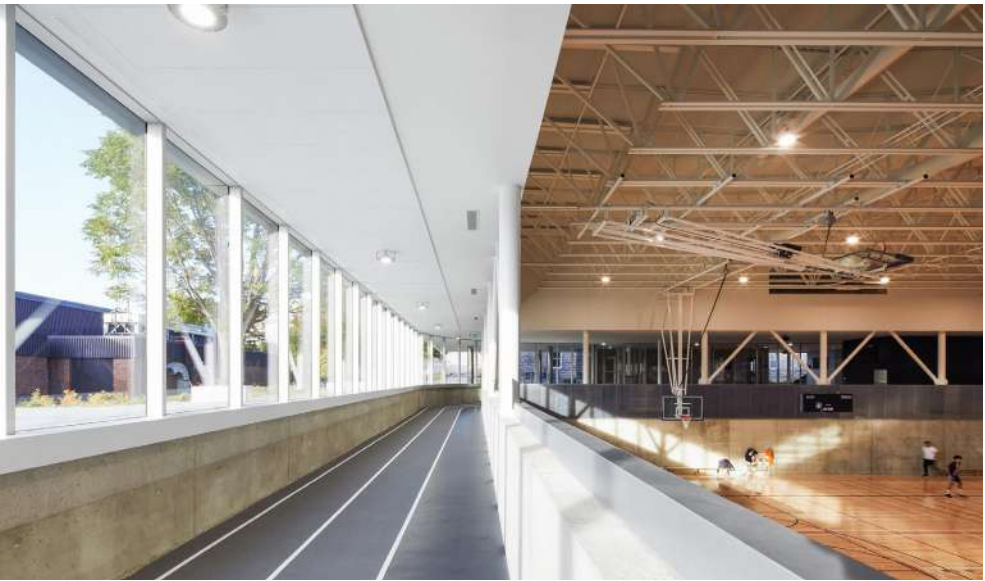


Fig. 13 : liens visuels entre les espaces sportifs = liens entre usagers



Fig. 14 : transparence visuelle intérieur/extérieur

La mixité programmatique (sport, théâtre, danse, escrime) incarne quant à elle la valeur de polyvalence et d'ouverture : le sportif est aussi un artiste. Le bâtiment dit alors que le bien-être est physique, mental et culturel.

Le projet est implanté dans un contexte scolaire privé, ce qui limite sa portée inclusive. L'accès est réservé aux élèves et au personnel de l'établissement, privant les habitants du quartier d'un équipement qui aurait pu jouer un rôle de tiers-lieu ouvert. Par ailleurs, la complexité technique du dispositif génère des coûts de construction et de maintenance élevés qui le rendent difficile à reproduire dans un contexte de programmation publique contraint.

VIA VERDE, BRONX, NEW YORK (ÉTATS-UNIS) - GRIMSHAW + DATTNER ARCHITECTS (2012)

Via Verde est un programme de logements sociaux mixtes de 222 unités dans le South Bronx, conçu en réponse à des taux d'asthme et d'obésité parmi les plus élevés des États-Unis dans ce secteur. Sa particularité est d'intégrer le design actif comme principe organisateur de l'ensemble du bâtiment, avec des escaliers valorisés, des jardins en toiture accessibles, des espaces sportifs communs et une serre agricole participative.

Ce bâtiment est une référence directe pour illustrer le lien entre architecture, santé et bien-être dans un contexte de quartier défavorisé. Le projet démontre que le design actif peut être intégré à toutes les échelles d'un programme (escaliers qui comptent les pas, jardins en toiture qui invitent à monter à pied, terrasses qui permettent de faire du yoga en plein air, ...)

La traduction des valeurs de santé en espace est particulièrement aboutie : les jardins en toiture en cascade créent un parcours vertical à travers le bâtiment, transformant chaque déplacement quotidien en occasion de mouvement. La végétation omniprésente améliore la qualité de l'air intérieur, réduisant les problèmes liés à la respiration. Les espaces de jardinage collectif créent du lien social tout en éduquant les habitants à une alimentation saine.



Fig. 15 : mouvements et flux des circulations



Fig. 16 : végétalisation et design actif

Le projet est un programme de logements où le modèle est complexe et difficilement reproductible à Roubaix, de par les moyens financiers et les besoins différents. Enfin, des études menées quelques années après l'inauguration montrent que certains espaces collectifs, comme les jardins en toiture, sont moins utilisés que prévu, faute d'animation et de gestion.

1.2 Vers un « Tiers-lieu » sportif

1.2.1 Définition et Fondements théoriques du tiers-lieu

Un concept né d'un manque : la disparition des espaces de vie

Le concept de tiers-lieu naît du regard d'un sociologue sur une ville qui perd ses espaces de vie informels. Ray Oldenburg, dans son ouvrage fondateur *The Great Good Place* (1989), observe avec inquiétude la transformation de la ville américaine des années 1970-80. Pour lui, l'étalement urbain, la privatisation de l'espace public et la dépendance à l'automobile ont progressivement effacé les lieux de rencontre naturels. Les cafés de quartier et les places animées disparaissent au profit de zones résidentielles monofonctionnelles et de centres commerciaux.

Face à ce constat, Oldenburg fonde le concept de « third place » pour désigner ce qui manque à la métropole moderne : un espace qui n'est ni le domicile (premier lieu), ni le travail (deuxième lieu), mais un troisième espace, neutre, « favorisant et soutenant une vie publique civile informelle »²⁰. Sa thèse est radicale : sans ces lieux, la démocratie est menacée, car c'est dans la rencontre imprévue que se forge la citoyenneté.

Les huit caractéristiques fondamentales du tiers-lieu

Pour Oldenburg, un véritable tiers-lieu se reconnaît à des caractéristiques précises qui en assurent la fonction sociale :

- La neutralité et l'égalité sociale : personne n'est hôte ni invité. Chacun vient librement, sans obligation. C'est l'un des rares espaces où le statut social et le titre professionnel sont mis entre parenthèses au profit de la seule présence.

- La conversation et l'ambiance ludique : la raison d'être du lieu est l'échange, souvent caractérisé par la « playful wit » (l'esprit joueur). Ceci le distingue de l'institution stricte ou de l'espace de travail stressant.

- L'accessibilité et les habitués : situé dans des zones fréquentées et ouvert un maximum de temps, le lieu vit grâce à ses habitués. Ce sont eux qui accueillent les nouveaux venus et qui transmettent la culture du site.

- La discrétion et le sentiment de chez-soi : l'architecture du tiers-lieu est celle de l'accueil. Ce sont des espaces modestes cherchant à mettre à l'aise les usagers, créant un sentiment de « chez-soi hors de chez soi ».



Fig. 17 : gare maritime de Bruxelles illustrant les caractéristiques du tiers-lieu

21 Henri Lefebvre, La Production de l'espace, Paris, Éditions Anthropos, 1974. Disponible sur le site [https://www.rhuthmos.eu/IMG/pdf/henri_lefebvre_la_production_de_l_espace_1974.pdf] (consulté le 12 mars 2026)

22 Michel de Certeau, L'Invention du quotidien, 1. Arts de faire, collection 10/18, Paris, Union générale d'éditions, 1980. Notice disponible sur le site de la Bibliothèque nationale de France [https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb365983131] (consulté le 14 avril 2026)

23 Richard Sennett, Bâtir et habiter. Pour une éthique de la ville, trad. Astrid von Busekist, Paris, Éditions Albin Michel, 2019 éd. orig. 2018. Disponible sur le site [https://www.albin-michel.fr/batir-et-habiter-9782226439277] (consulté le 11 avril 2026)

24 Georg Simmel, Sociologie. Études sur les formes de la socialisation, trad. Lilyane Deroche-Gurcel et Sibylle Muller, Paris, Presses universitaires de France, 1999 ed. orig. 1908. Disponible sur le site [https://www.puf.com/sociologie-etudes-sur-les-formes-de-la-socialisation] (consulté le 8 mars 2026)

25 Jan Gehl, op. cit., p. 22.

26 William H. Whyte, The Social Life of Small Urban Spaces, Washington D.C., The Conservation Foundation, 1980. Disponible sur le site [https://archive.org/details/sociallifeofsmal0000whyht] (consulté le 1er avril 2026)

Les héritiers intellectuels : habiter l'espace vécu

Cette pensée s'inscrit dans une tradition qui interroge le rapport entre espace et lien social. Henri Lefebvre rappelle que l'espace ne devient « vécu » que lorsque les usagers se l'approprient.²¹ Michel de Certeau montre que les citoyens réinventent sans cesse les lieux par des tactiques de détournement.²² Enfin, Richard Sennett oppose « la ville fermée » à « la ville ouverte », où les individus apprennent à s'adapter grâce aux interactions avec des inconnus.²³ Pour Sennett, les espaces trop parfaitement conçus tuent la vie sociale en éliminant les frictions nécessaires à la rencontre.

L'architecture comme support de la cohésion

Dans un contexte de fragmentation, le tiers-lieu agit comme un filet de sécurité. Georg Simmel distinguait déjà l'«association» (but commun) de la « sociabilité » (plaisir d'être ensemble).²⁴ L'architecture doit favoriser cette sociabilité pure par des dispositifs précis :

- La lisibilité : des rez-de-chaussée transparents génèrent sept fois plus d'interactions que des façades opaques.²⁵
- Les seuils et transitions : un seuil généreux et couvert appartient à la fois à la ville et au bâtiment ; il est l'instrument de l'hospitalité.
- La sérendipité : les espaces intermédiaires doivent favoriser la « connexion inattendue ».²⁶
- La polyvalence : Herman Hertzberger prône une architecture adaptable permettant aux usagers de devenir acteurs de l'espace.

Vers le tiers-lieu sportif à Roubaix

Malgré les défis de pérennité économique, ces fondements posent le cadre de notre projet à Roubaix. Dans un territoire marqué par une fragmentation profonde, l'équipement sportif doit devenir cet espace neutre et inclusif, capable de restaurer le tissu social et d'offrir un instrument de santé globale pour tous.



Fig. 18 : bibliothèque *LocHal* de Tilburg traduisant la lisibilité et les transitions



Fig. 19 : bibliothèque *LocHal* de Tilburg traduisant la sérendipité et la polyvalence

1.2.2 Traduire le tiers-lieu en espace sportif

Du tiers-lieu au tiers-lieu sportif : un glissement naturel

Le sport constitue l'un des terrains les plus fertiles pour faire émerger un tiers-lieu. Cette idée, apparue dans les années 2010, répond à une double crise : celle des équipements sportifs traditionnels, souvent sous-utilisés ou perçus comme des «boîtes» fermées, et celle du lien social en milieu urbain. Le géographe Yves Raibaud souligne que les équipements publics ont longtemps été conçus pour des usages uniques et homogènes, tels que les terrains de football pour les jeunes hommes ou les salles de danse pour les femmes, échouant ainsi à devenir des espaces de vie pour tous.²⁷

Le tiers-lieu sportif est la réponse à cet échec : un équipement qui s'adresse à l'ensemble de la population en intégrant des fonctions non sportives pour devenir un lieu de rencontre et d'appartenance.

La mécanique du lien social : rituels et égalité

Le sport possède des qualités qui en font un vecteur naturel de sociabilité. Il génère des rituels (l'entraînement hebdomadaire, l'échauffement collectif, le match ou le pot d'après-match) qui structurent le temps et créent des occasions de rencontre durable. Émile Durkheim théorise ce mécanisme par le concept d'« effervescence collective »²⁸, ces moments où les individus se confondent dans un ensemble qui les dépasse, renforçant leur sentiment d'appartenance.

De plus, le terrain est l'un des rares espaces où les hiérarchies sociales sont en suspens. Si les règles du jeu ne résolvent pas les inégalités, elles créent tout de même un esprit d'égalité où le statut social est mis entre parenthèses pendant un certain temps, affirmant la neutralité recherchée par Oldenburg.

Cependant, le lien social se noue aussi dans les espaces périphériques (vestiaires, couloirs, parvis) qui sont souvent plus essentiels que l'aire de jeu pour la résolution des conflits et l'émergence des amitiés.

L'effet de levier réciproque entre tiers-lieu et sport

La relation est à double sens. Si le sport crée le lieu, le tiers-lieu lui amène au sport en levant les barrières symboliques. Pour beaucoup, entrer dans un gymnase spécialisé est intimidant. Un équipement hybride offre des prétextes alternatifs, on vient pour boire un café ou jouer de la musique, et l'on finit par découvrir une pratique. La transparence visuelle est ici un puissant moteur de passage à l'acte. Les travaux d'Albert Bandura sur le *modeling* (apprentissage par imitation) montrent que voir quelqu'un qui nous ressemble pratiquer une activité déclenche l'envie de l'essayer soi-même.²⁹ Un bâtiment dont les terrains sont visibles depuis la rue ou la cafétéria crée ainsi une véritable « contagion sportive ».



Fig. 20 : le rituel sportif comme principal facteur de cohésion sociale



Fig. 21 : la cafétéria comme espace de convivialité après l'effort

27 Yves Raibaud, *La Ville faite par et pour les hommes* : dans l'espace urbain, une mixité en trompe-l'œil, Paris, Éditions Belin, collection « Égale à égal », 2015. Disponible sur le site [<https://www.belin-editeur.com/la-ville-faite-par-et-pour-les-hommes>] (consulté le 4 janvier 2026)

28 Émile Durkheim, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australie*, Paris, Félix Alcan, 1912. Disponible sur le site [<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k20761h.image>] (consulté le 12 février 2026)

29 Albert Bandura, *Social Learning Theory*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice Hall, 1977. Disponible sur le site [<https://archive.org/details/sociallearningth0000band>] (consulté le 26 février 2026)

Un programme diversifié : au-delà de la performance

Le tiers-lieu sportif ne se réduit pas à ses surfaces de jeu, il doit constituer un écosystème complet :

- Espaces de pratique modulables : des aires aux revêtements polyvalents et des gradins rétractables permettant d'accueillir des concerts ou des marchés, transformant la salle de sport en place publique couverte.

- Cœur social et associatif : des zones de transition qualitatives permettant aux usagers de vivre ensemble. La dimension participative est essentielle : le lieu pourrait être pensé collectivement afin de favoriser l'appropriation des lieux.

- Pôles de soins et culture : des espaces de récupération et d'éducation qui élargissent la définition du sport au bien-être global, attirant des publics qui ne se sentiraient pas légitimes dans un contexte compétitif.

- Le parvis comme seuil urbain : conçu avec des assises, de la végétation et un éclairage sécurisant, il est le premier signe visible de l'hospitalité du bâtiment.

À l'échelle d'un territoire fragmenté, l'architecture doit répondre à des exigences sociales. La visibilité de la pratique invite à entrer et à rester. Les transitions entre les zones de sport et de détente multiplient les occasions de rencontre. Enfin, l'architecte doit humaniser l'échelle par des matériaux chaleureux et une volumétrie adaptée, évitant l'effet d'écrasement et donc d'inconfort chez l'utilisateur.

Limites et enjeux de gestion

Il existe toutefois des points de vigilance : plus un lieu est orienté vers la performance, moins il est inclusif. Un tiers-lieu sportif sans animateurs compétents ou sans projet social clair risque de devenir un simple gymnase malgré une architecture ambitieuse. La gestion doit activement briser les logiques de «groupes fermés» pour garantir une mixité réelle. En devenant un repère quotidien pour les habitants, cet équipement peut réduire le sentiment d'insécurité et agir comme une véritable couture urbaine et sociale.

Vers le projet : le tiers-lieu sportif à Roubaix

Les éléments développés dans cette partie permettent de poser les bases programmatiques du projet. À Roubaix, territoire fragmenté où le lien social est fragilisé et où les équipements sportifs existants ont du mal à jouer leur rôle de cohésion, le tiers-lieu sportif est une nécessité urbaine et sociale. Il s'agit de concevoir un équipement qui dépasse sa fonction de lieu de pratique pour devenir un véritable espace de vie autonome pour la ville.

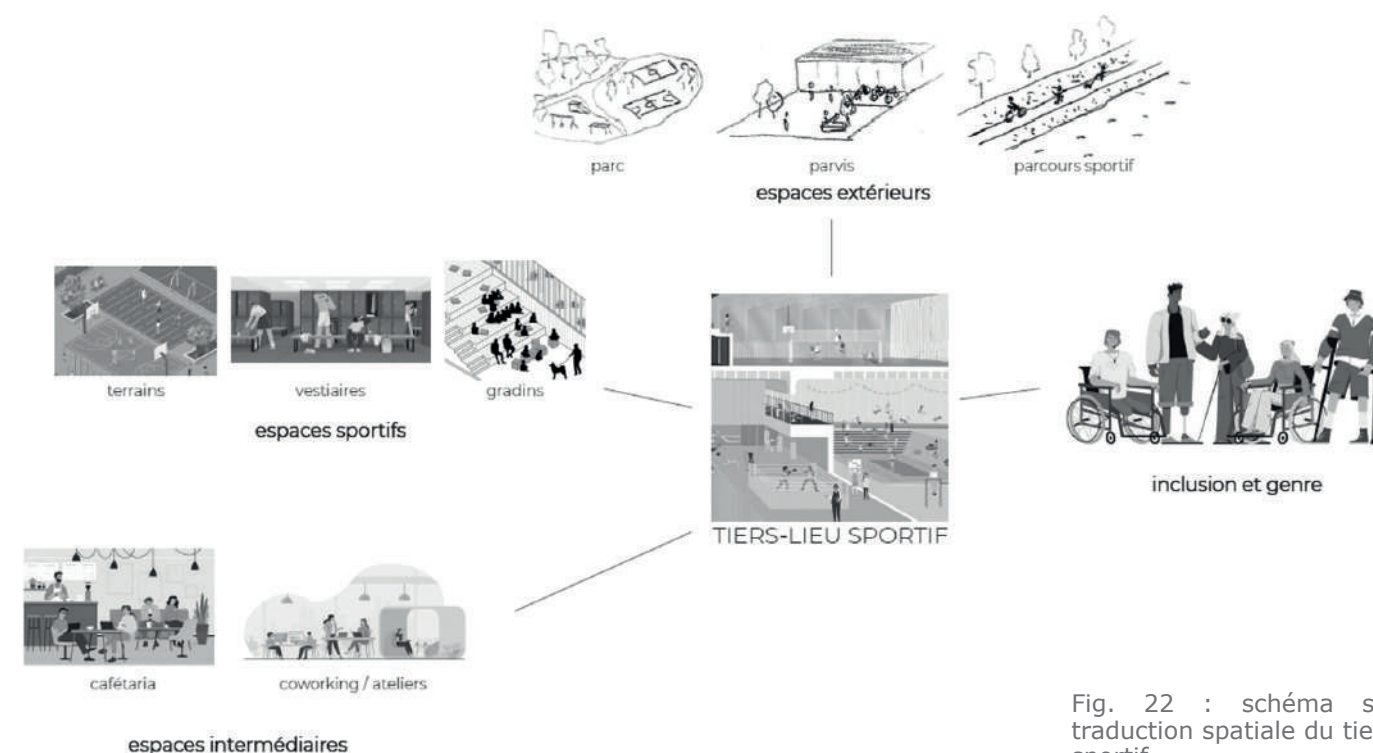


Fig. 22 : schéma sur la traduction spatiale du tiers-lieu sportif



Fig. 23 : inclusion grâce au sport, symbole du tiers-lieu sportif

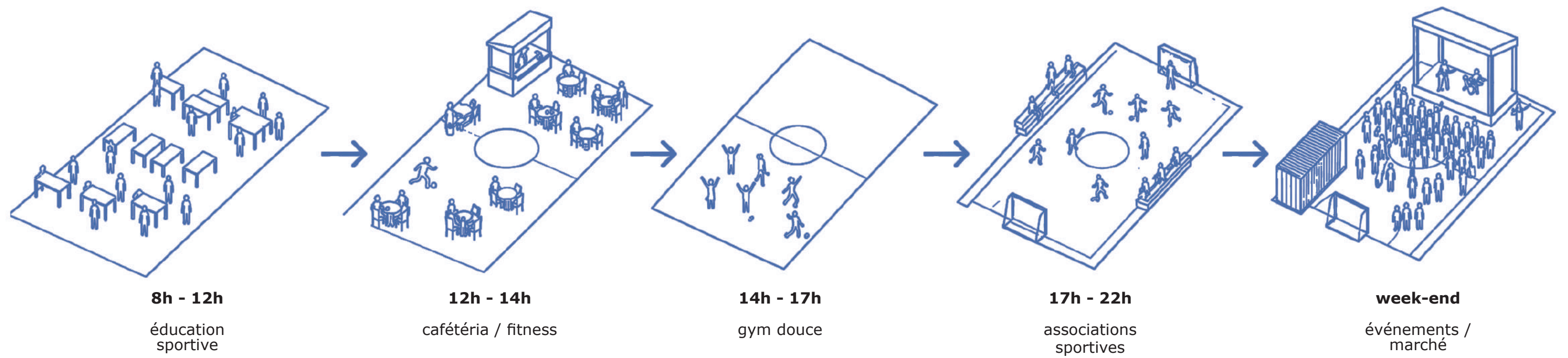


Fig. 24 : schéma de la modularité d'un espace sportif

1.2.3 Références architecturales

GAME HOUSE, VIBORG (DANEMARK) - EFFEKT ARCHITECTS (2022)

Game House est un centre sportif et culturel implanté au cœur de Viborg, ville danoise de 40 000 habitants. Conçu par l'agence EFFEKT, il regroupe dans un même bâtiment des espaces de sport urbain, des espaces culturels, un café, des zones de coworking et des espaces associatifs. Le bâtiment est organisé autour d'un grand hall central ouvert, visible depuis la rue grâce à une façade largement vitrée.

C'est un projet qui transforme un entrepôt de moulins à vent abandonné en une maison culturelle pour les sports de rue et l'art de rue. Le programme comprend des équipements pour des sports autonomes comme le parkour, le skate, l'escalade, le basketball et le trial, ainsi que des ateliers pour la production musicale, un studio d'animation, un fablab et des studios d'artistes. Des espaces sociaux et des zones de détente sont intégrés dans le programme et distribués dans l'ensemble bâtiment.

Fig. 25 : sobriété et luminosité



Fig. 26 : transition douce intérieur/extérieur

Le projet est une traduction aboutie du concept de tiers-lieu sportif. Chacune des caractéristiques d'Oldenburg y trouve une traduction concrète.

La neutralité et l'absence de hiérarchie sont inscrites dans le fonctionnement même du lieu : EFFEKT décrit le projet comme « *un hybride entre équipement sportif et maison culturelle, suffisamment robuste pour rester ouvert au public 24 heures sur 24 sans supervision, et où les usagers ont la charge et prennent les initiatives* ». Pas d'inscription, pas d'horaires spécifiques, pas de hiérarchie entre usagers, le bâtiment est disponible à tout moment pour tout le monde.

La mixité des usages est le principe central : sport, art et socialisation coexistent dans un même espace. Les zones de détente sont mêlées aux zones de pratique, créant des occasions de rencontres entre des usagers venus pour des raisons différentes.

L'appropriation par les usagers est maximisée : les ateliers permettent aux usagers de continuer à développer et à reconfigurer l'installation. Le projet n'est pas statique dans son programme ni dans son apparence, il continuera d'évoluer avec ses usagers, à court terme grâce aux façades animées et au street art, et à long terme quand de nouveaux programmes seront ajoutés et d'anciens supprimés.

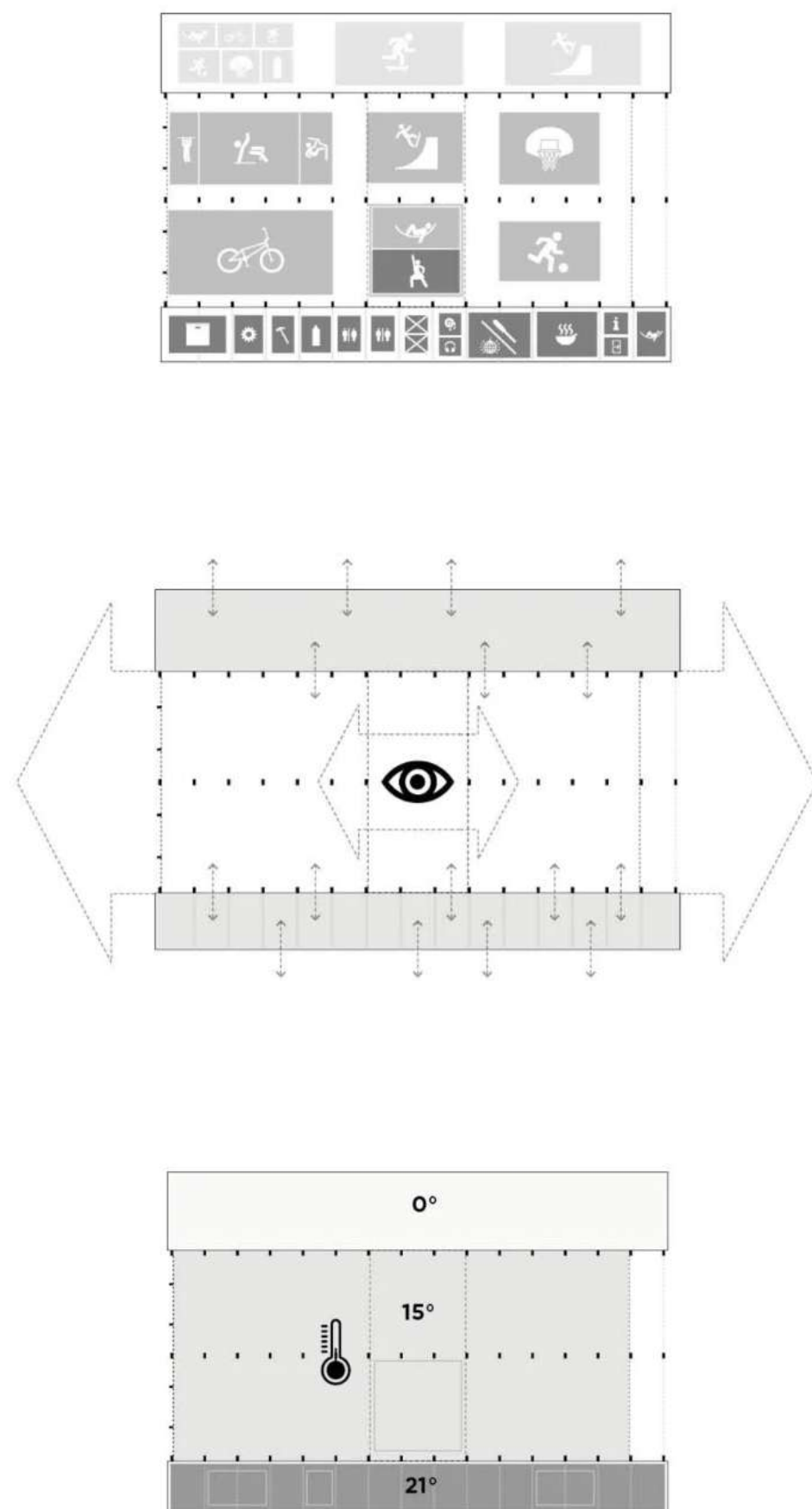


Fig. 27 : adaptation du plan selon le programme, les flux et les températures nécessaires

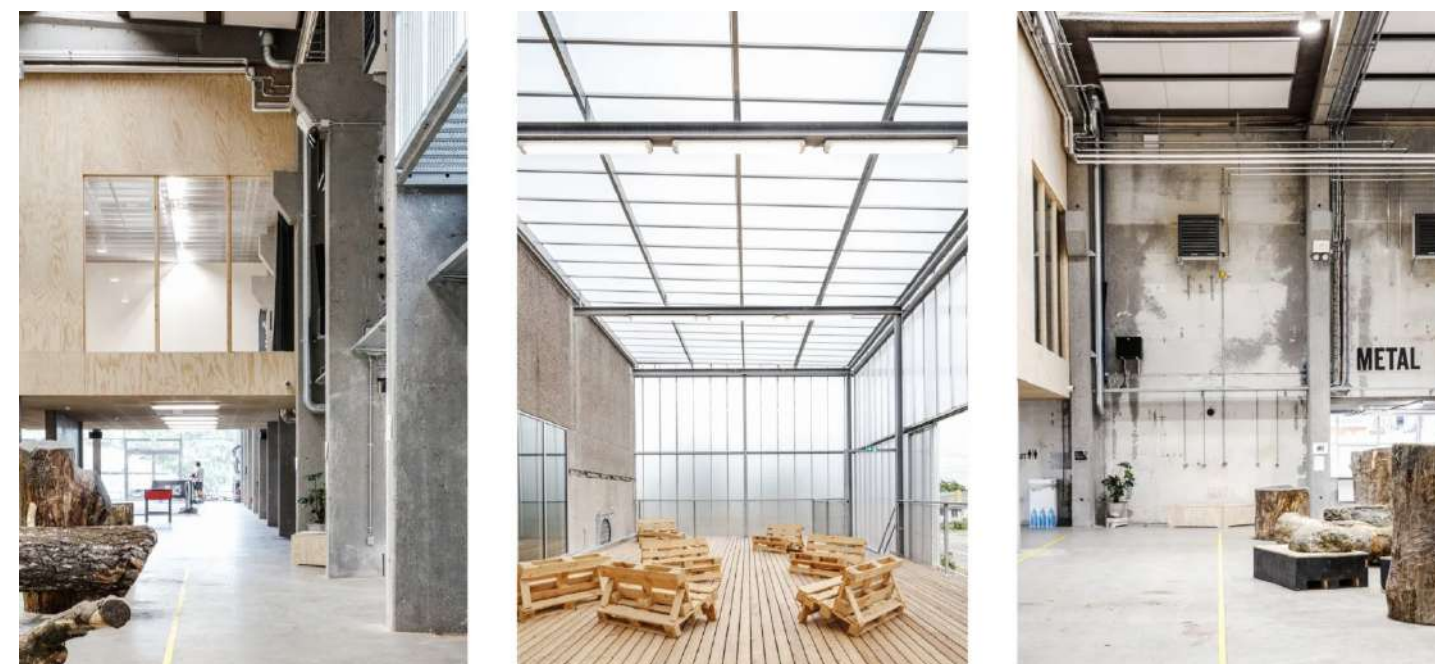


Fig. 28 : espaces de convivialité adaptables



Fig. 29 : espace sportif modulable

Le projet s'adresse avant tout à une population jeune avec ses programmes de skate, parkour et basketball, qui sont peu adaptés aux seniors, aux jeunes enfants ou aux femmes issues de cultures où la pratique mixte est compliquée. Enfin, son modèle de fonctionnement est difficilement adaptable dans un contexte comme Roubaix, où la gestion des espaces publics non surveillés est un enjeu sécuritaire important.

ARENA DO MORRO, NATAL (BRÉSIL) - HERZOG & DE MEURON (2014)

L'Arena do Morro est le premier projet réalisé dans le cadre de la proposition urbaine "A Vision for Mãe Luiza", développée avec le Centro Sócio Pastoral Nossa Senhora de Conceição en 2009. Le programme comprend un terrain de sport avec des gradins pour 420 personnes, des salles polyvalentes pour la danse et l'éducation, une terrasse avec vue sur l'océan, ainsi que des vestiaires et des toilettes publiques.

Implanté dans une favela brésilienne, ce centre sportif joue un rôle primordial sur la cohésion sociale. L'Arena do Morro est une référence puissante pour illustrer le tiers-lieu sportif dans un contexte de quartier défavorisé, qui résonne directement avec Roubaix. Chaque décision architecturale y trouve une décision sociale.

Fig. 30 : contexte précaire



La première qualité du projet est sa porosité absolue. La grande toiture à deux pentes surplombe l'ensemble de la structure, portée par des colonnes déjà présentes sur le site. Des panneaux d'aluminium qui se chevauchent lui donnent une surface qui laisse entrer la lumière et la brise fraîche, tout en empêchant la pluie de pénétrer. Il n'y a pas de mur extérieur fermé, le bâtiment est ouvert sur le quartier par ses deux pignons, invitant littéralement les habitants à entrer. Cette architecture de l'ouverture est la traduction la plus directe possible de la neutralité et de l'accessibilité qu'Oldenburg définissait comme conditions premières du tiers-lieu.



Fig. 31 : porosité et lien social

La mixité programmatique est conçue comme outil d'inclusion sociale : les volumes circulaires soulignent le caractère communautaire de ces espaces et des activités qui s'y déroulent. Les salles de danse et d'éducation cohabitent avec le terrain de sport, le bâtiment accueille alors des profils d'utilisateurs différents sans les séparer, créant des conditions de rencontres inattendues qui font l'essence du tiers-lieu.

Fig. 32 : grande modularité



Fig. 33 : transparence et communauté



L'ancrage territorial et communautaire est également un exemple. "Comme la pièce manquante d'un puzzle, il occupe un grand terrain vacant à la périphérie du quartier, le complète et définit une nouvelle place civique généreuse visible de loin", décrivent les architectes. Un positionnement sur une friche en lisière du quartier et l'ambition de créer une place publique, voilà exactement la logique à appliquer pour le projet à Roubaix.

Le contexte brésilien est différent du contexte roubaisien, la dimension climatique est fondamentale dans la conception : l'ouverture totale du bâtiment, qui est une force dans le climat tropical de Natal, serait une contrainte majeure sous le climat nordiste de Roubaix. Par ailleurs, le programme est relativement simple et peu diversifié pour un véritable tiers-lieu (terrain de sport, salles de danse, éducation) sans cafétéria, sans espaces associatifs ni services qui élargiraient l'accueil à tous les publics.

Fig. 34 : ancrage urbain



1.3 L'inscription urbaine du sport

1.3.1 Enjeux d'insertion en densité urbaine

L'équipement sportif comme outil urbain

L'équipement sportif est un fragment de ville qui, selon son implantation, peut renforcer la cohérence d'un territoire ou l'affaiblir. Pendant des années, ces structures ont été pensées comme des objets autonomes, éloignés en périphérie pour bénéficier de vastes terrains et éloigner les nuisances. Cette logique a produit des complexes déconnectés, accessibles quasi exclusivement par la voiture. Aujourd'hui, ce principe est obsolète : l'équipement sportif doit être un outil urbain multifonctionnel, capable de répondre simultanément aux enjeux de mobilité, de biodiversité et de santé publique.

Lutter contre l'étalement urbain : la proximité stratégique

En France, l'artificialisation des sols progresse de 20 000 à 30 000 hectares chaque année.³⁰ Ce grignotage est alimenté par la construction d'infrastructures publiques excentrées, dont les complexes sportifs représentent une part majeure. Les conséquences sont négatives : le géographe Jean-Pierre Orfeuill souligne que cette « auto-dépendance » génère des émissions de CO2 et une sédentarisation forcée. Plus grave, l'étalement fragmente le tissu social en éloignant les services des populations les plus fragiles habitant les cœurs de ville : « La proximité est la première condition de l'accessibilité. Un équipement que l'on ne peut rejoindre qu'en voiture est un équipement qui exclut ».³¹ À l'inverse, la « ville du quart d'heure »³² de Carlos Moreno postule que chaque citoyen devrait accéder en moins de quinze minutes aux fonctions essentielles, dont celle de « s'épanouir ». L'insertion en densité est donc une stratégie de justice sociale.

L'équipement sportif comme régulateur thermique

Le phénomène d'îlot de chaleur urbain crée un écart thermique critique entre les centres minéralisés et leur environnement rural, atteignant parfois 5 à 10°C³³. Cette surchauffe aggrave les maladies cardiovasculaires et décourage la pratique physique. L'équipement sportif peut agir comme un levier de rafraîchissement via plusieurs dispositifs :

- Toitures et façades végétalisées : les vastes surfaces planes des gymnases permettent de réduire les apports de chaleur solaire et de favoriser l'évapotranspiration. Les parois vertes filtrent les polluants et protègent les surfaces du rayonnement direct.
- Désimperméabilisation : l'utilisation de revêtements perméables permet l'infiltration des eaux de pluie et alimente la nappe phréatique, tout en limitant le ruissellement.

En développant ces principes, l'équipement devient un « îlot de fraîcheur » accessible aux habitants.

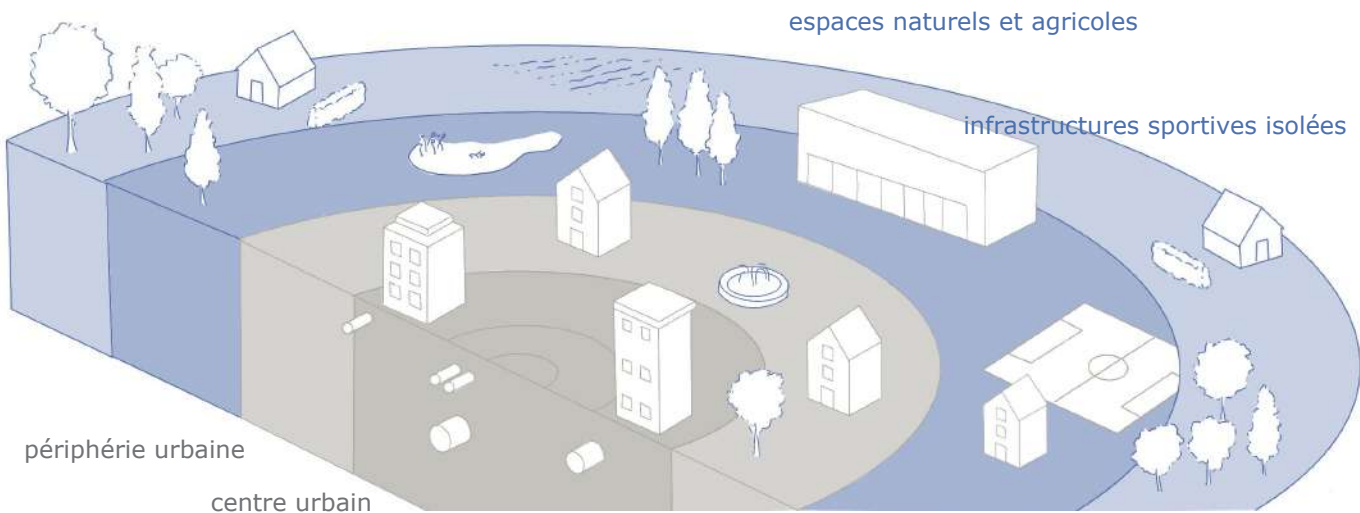


Fig. 35 : schéma sur l'étalement urbain et la végétalisation

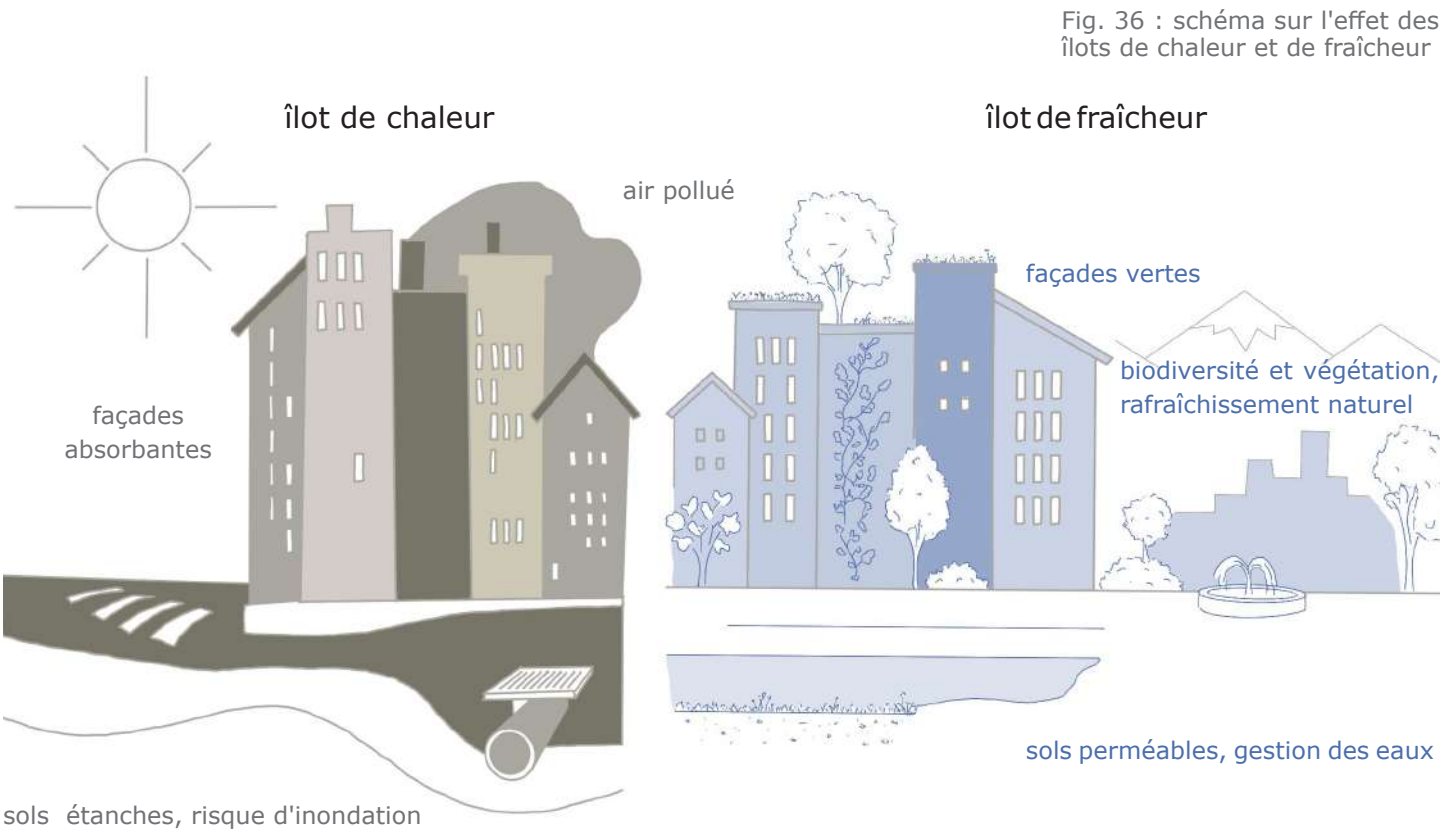


Fig. 36 : schéma sur l'effet des îlots de chaleur et de fraîcheur

30 Ministère de la Transition écologique, Guide pratique pour limiter l'artificialisation des sols. Pour un aménagement et une planification plus sobres, Paris, 2021. Disponible sur le site [https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Guide%20complet.pdf]

31 Jean-Pierre Orfeuill et Fabrice Ripoll, Accès et mobilités : les nouvelles inégalités, Golion, Infolio éditions, collection « Archigraphy Poche », 2015. Disponible sur le site [https://www.infolio.ch/livre/acces-et-mobilites-les-nouvelles-inegalites/] (consulté le 21 mars 2026)

32 Carlos Moreno, La Ville du quart d'heure, Paris, Éditions Eyrolles, 2025. Disponible sur le site [https://www.editions-eyrolles.com/livre/la-ville-du-quart-d-heure] (consulté le 9 mars 2026)

33 Serge Salat, Les Villes et les formes : sur l'urbanisme durable, avec la collaboration de Françoise Labbé et Caroline Nowacki, Paris, Hermann / CSTB, 2011. Disponible sur le site [https://www.editions-hermann.fr/livre/les-villes-et-les-formes-serge-salat] (consulté le 31 mars 2026)

Le parcours sportif urbain et l'accessibilité multimodale

Le sport doit « irriguer la ville entière comme un principe de mouvement et de vie ».³⁴ Le parcours sportif urbain devient un fil directeur reliant les points d'intérêt par des itinéraires sécurisés de design actif. Des exemples européens comme Copenhague ou les « Boucles Urbaines Sportives » de Nantes montrent comment l'espace public peut devenir un terrain de pratique spontanée.

En milieu dense, la priorité doit être donnée aux mobilités douces. Des trottoirs plus larges et des pistes cyclables sécurisées font du bâtiment un élément de couture urbaine, mais il est important d'associer cela à une proximité avec les transports en commun afin de créer un véritable réseau de mobilité douce.

Paradoxalement, limiter le stationnement automobile libère des surfaces pour des espaces de vie qualitatifs. Comme l'affirme Jan Gehl : « Construire des parkings, c'est construire des voitures. Construire des pistes cyclables, c'est construire des cyclistes ».³⁵

34 Institut Paris Region, Bouger ! Le sport rythme la ville, Les Cahiers, n° 177, Paris, Institut Paris Region, 2016. Disponible sur le site [https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/000pack2/Etude_2397/C177_WEB.pdf] (consulté le 06 février 2026)

35 Jan Gehl, op. cit., p. 22.

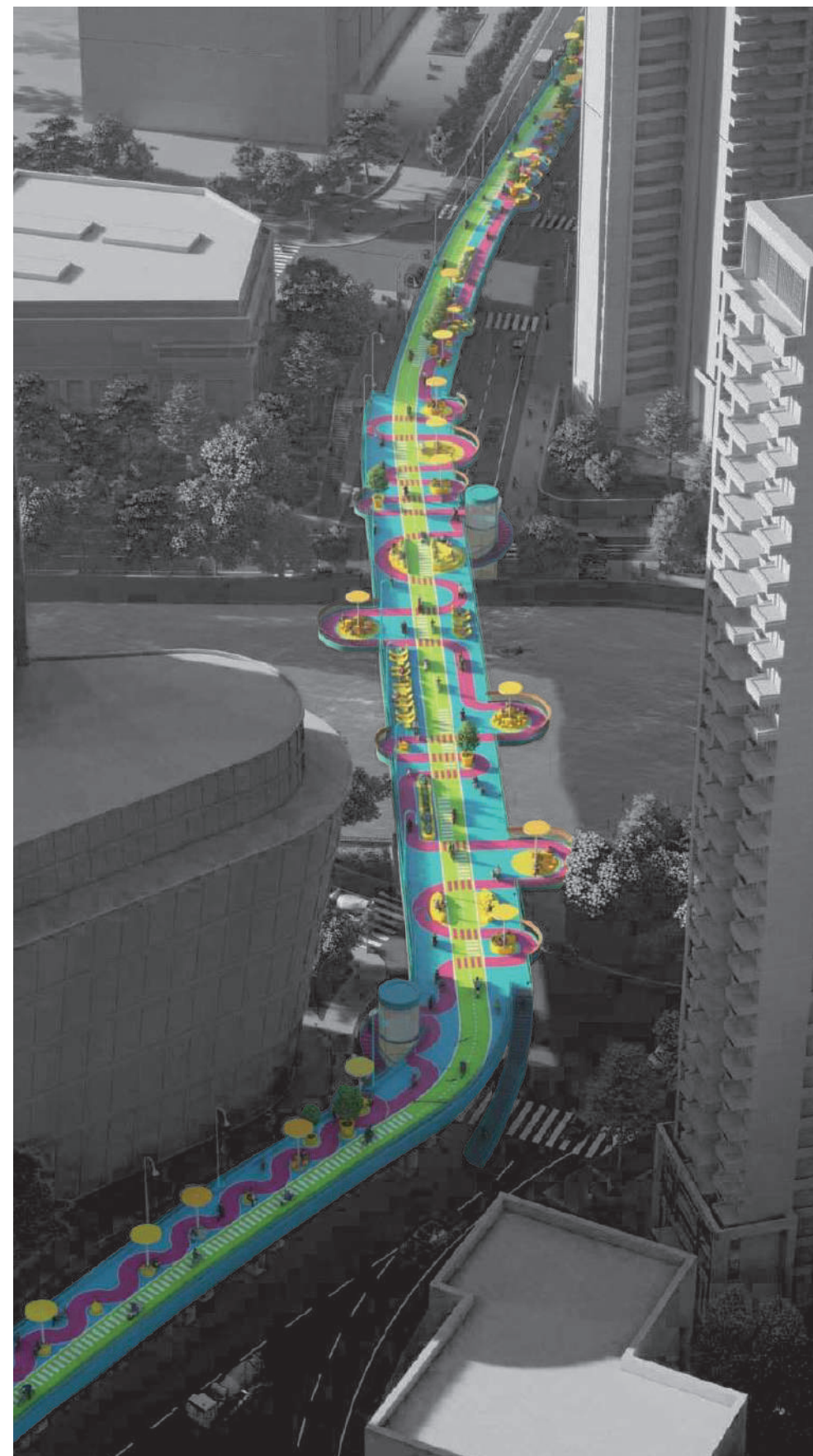


Fig. 37 : HighLoop, Shanghai, parcours sportif comme lien urbain

1.3.2 Enjeux de cohabitation et Espace public

L'équipement sportif comme médiateur urbain

Implanter un équipement sportif en milieu urbain dense revient à insérer dans un tissu existant un programme qui génère des flux, des bruits et des lumières parfois contradictoires avec la vie des riverains. L'architecture doit agir comme un médiateur capable de remédier aux conflits d'usage car « *un bâtiment n'est jamais seul. Il est toujours en relation avec ce qui l'entoure, et c'est dans cette relation que se joue l'essentiel de sa qualité urbaine* »³⁶

Les nuisances sonores

Le bruit est la première nuisance associée au sport. Les cris des pratiquants, la musique amplifiée ou les chocs de ballons créent des niveaux sonores pouvant atteindre 80 à 100 décibels en intérieur. L'OMS recommande de ne pas dépasser 45 décibels la nuit et 55 décibels le jour en zone résidentielle.³⁷ Dépasser ces seuils génère un stress chronique et des contentieux juridiques fréquents.

La réponse architecturale repose sur le concept de façade épaisse : une enveloppe multicouche qui accumule matière et air pour dissiper les ondes. Cette logique peut être complétée par une façade poreuse, qui filtre les sons via des panneaux perforés ou des brise-soleil acoustiques sans occulter la lumière. Au-delà de l'enveloppe, l'organisation du programme est cruciale : orienter les volumes bruyants vers les zones les moins exposées et placer les espaces calmes (bureaux, vestiaires) en "zones tampons" contre le voisinage. La végétation, bien qu'utile pour la diffraction, doit impérativement être combinée à ces dispositifs bâtis pour être efficace.³⁸ De plus, il est important d'utiliser des végétaux dits persistants (au feuillage conservé en continu) afin de bénéficier de leurs avantages tout au long de l'année.

Le filtre visuel et la gestion du vis-à-vis

Une zone tampon paysagère crée également un filtre visuel préservant l'intimité des riverains. Le vis-à-vis est une source de gêne réelle que l'on traite par un travail fin sur l'orientation des regards. « *La préservation de l'intimité ne nécessite pas l'opacité. Elle peut s'obtenir par la distance, la végétation ou l'orientation des regards, autant de moyens qui préservent la qualité de l'espace public tout en protégeant la vie privée* ».³⁹

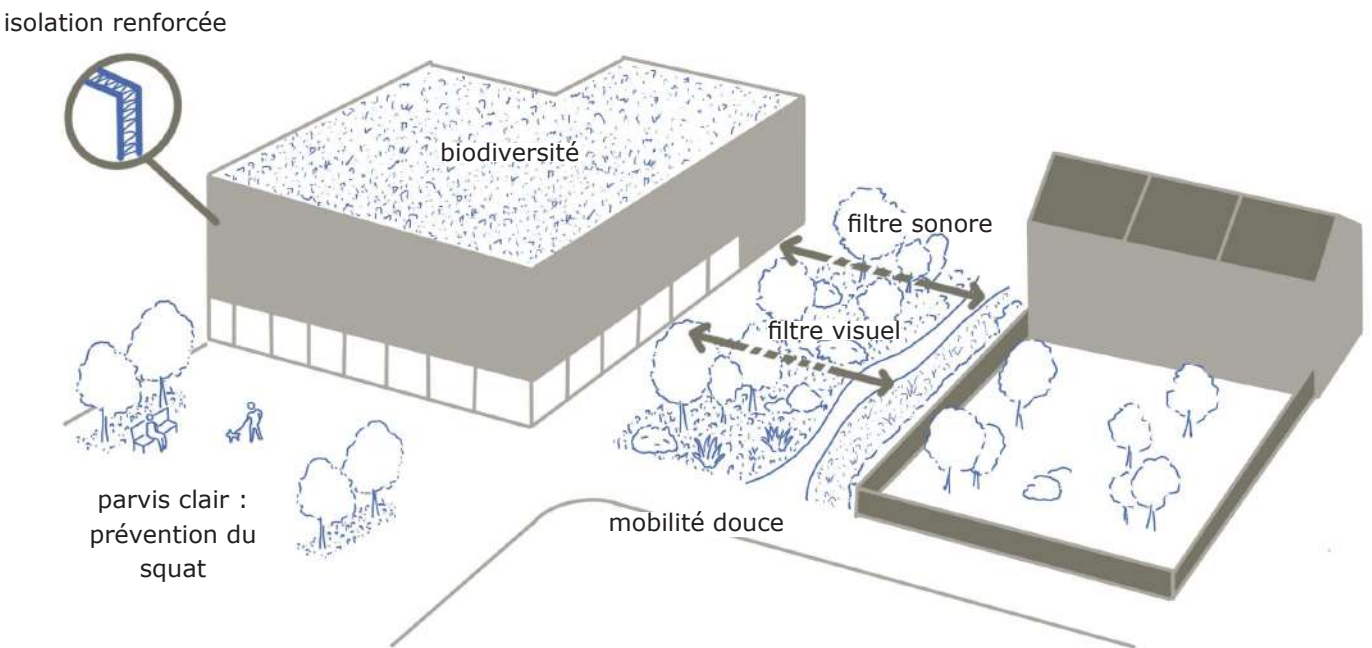


Fig. 38 : schéma des enjeux de cohabitation

36 Christian de Portzamparc, La Ville âgée III, conférence prononcée au Pavillon de l'Arsenal le 24 novembre 1993, Paris, Éditions du Pavillon de l'Arsenal, collection « Mini PA », 1994. Disponible sur le site [<https://www.pavillon-arsenal.com/fr/edition-e-boutique/editions-du-pavillon-de-larsenal/mini-pa/9159-claude-parent-christian-de-portzamparc.html>] (consulté le 14 avril 2026)

37 Organisation mondiale de la Santé, Bureau régional de l'Europe, Lignes directrices relatives au bruit dans l'environnement dans la Région européenne, Copenhague, OMS, 2018. Disponible sur le site [<https://www.who.int/europe/fr/publications/i/item/WHO-EURO-2018-3287-43046-60243>] (consulté le 24 janvier)

38 Cerema, Enjeux sanitaires dans les opérations d'aménagements urbains. Fiche n° 02 : Bruit et opérations d'aménagements urbains, Bron, Éditions du Cerema, 2019. Disponible sur le site [<https://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/assets/articles/documents/bruit-et-operations-d-amenagement-urbain.pdf>] (consulté le 2 avril 2026)

39 Izabela Anna Moren, Maisons de verre : architecture de la transparence, Paris, Phaidon, 2023. Disponible sur le site [<https://www.phaidon.com/store/architecture/maisons-de-verre-architecture-de-la-transparence-9781838667436/>] (consulté le 25 janvier 2026)

40 Jane Jacobs, *Déclin et survie des grandes villes américaines*, trad. Claire Parin, Marseille, Éditions Parenthèses, collection « Eupalinos », 2012, éd. orig. 1961. Disponible sur le site [https://www.editionsparentheses.com/IMG/pdf/P662_DECLIN_SURVIE_EXTRAITS.pdf] (consulté le 14 avril 2026)

41 Oscar Newman, *Defensible Space: Crime Prevention through Urban Design*, New York, Macmillan, 1972. Disponible sur le site [<https://archive.org/details/defensiblespace0000osca>] (consulté le 22 mars 2026)

42 James Q. Wilson et George L. Kelling, « Broken Windows: The Police and Neighborhood Safety », *The Atlantic Monthly*, mars 1982. Disponible sur le site [<https://www.theatlantic.com/magazine/archive/1982/03/broken-windows/304465/>] (consulté le 6 février 2026)

43 Kenneth Frampton, *Studies in Tectonic Culture: The Poetics of Construction in Nineteenth and Twentieth Century Architecture*, éd. John Cava, Cambridge, Massachusetts, MIT Press, 1995. Disponible sur le site [<https://mitpress.mit.edu/9780262561495/studies-in-tectonic-culture/>] (consulté le 18 février 2026)

Prévention du squat et sécurité passive

L'architecture doit anticiper les usages déviants par la qualité de son animation. Jane Jacobs a théorisé le concept des « yeux sur la rue »⁴⁰ : la sécurité urbaine est assurée par la présence continue de personnes dans l'espace public. Un équipement sportif générant des flux réguliers à des horaires variés bénéficie naturellement de cette surveillance passive. La méthode CPTED, systématisée par Oscar Newman, repose sur la surveillance naturelle et le contrôle des accès.⁴¹ Cela se traduit par des façades transparentes permettant de voir l'extérieur depuis l'intérieur et des matériaux résistants. À l'inverse, la « théorie de la vitre brisée »⁴² postule qu'un environnement dégradé encourage l'incivilité. Un espace entretenu et soigné signale qu'il est habité et valorisé.

Gestion des flux et pollutions environnementales

Un équipement sportif génère des flux concentrés qui peuvent saturer l'espace public. Une conception urbaine soignée doit dissocier les parcours : accès directs pour les piétons et cyclistes, et accès de service dédiés pour les livraisons. Le parvis immédiat est une zone critique où se concentrent les attroupements. Des dispositifs simples, comme des assises invitant au calme ou un éclairage de qualité, permettent de réduire ces nuisances sonores de proximité.

La pollution lumineuse est une autre nuisance souvent oubliée. Les projecteurs sportifs envoient des lumières intenses perturbant le sommeil des voisins. Des solutions techniques comme les faisceaux directionnels précis ou des dispositifs d'occultation doivent être intégrés dès la genèse du projet pour protéger le ciel nocturne et les habitations.

L'architecture comme interface sociale

Au-delà de la technique, c'est la qualité de l'interface qui détermine l'acceptabilité du projet. L'architecture doit chercher la « transition visuelle », créant une conversation plutôt qu'un monologue imposé. Comme l'affirme Kenneth Frampton : « *L'architecture est faite pour habiter un lieu, et habiter un lieu, c'est entrer en relation avec ce qui l'entoure* ».⁴³ C'est sur cet équilibre que repose la réussite de l'insertion du projet dans le tissu dense de Roubaix.

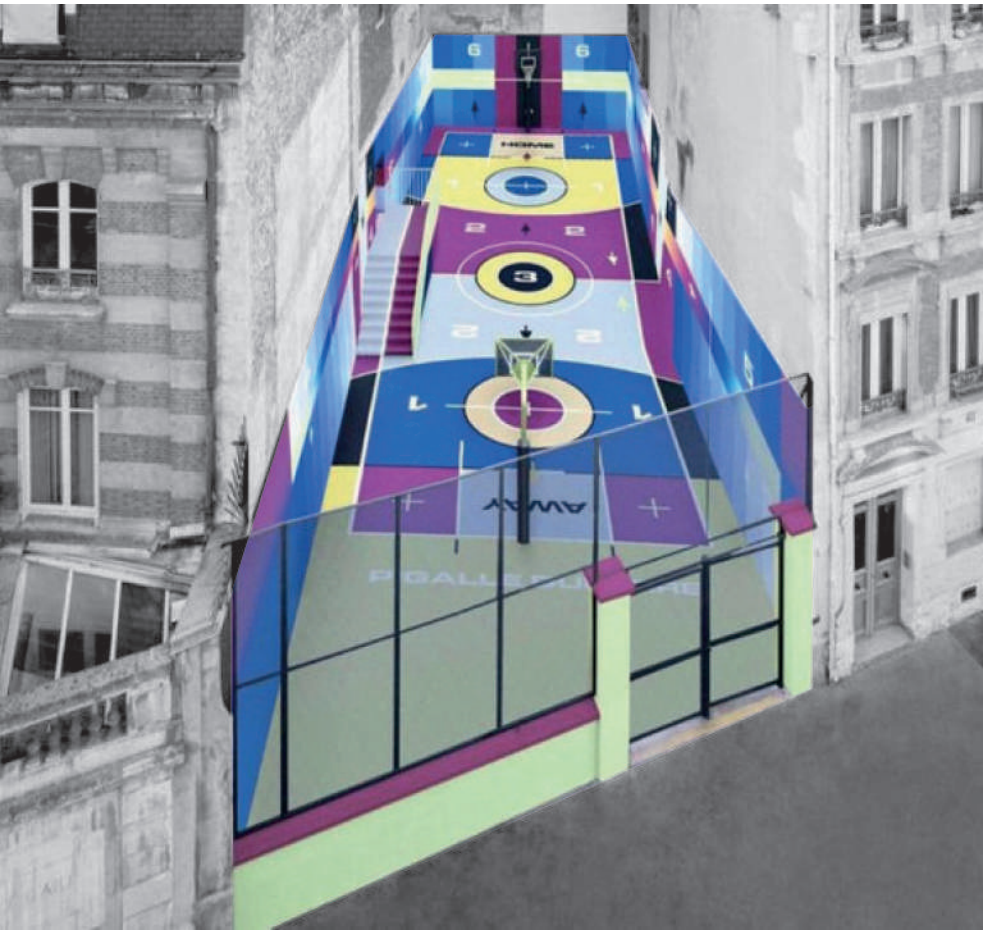


Fig. 39 : playground Duperré, transparence comme sécurité, revêtement pour la gestion des nuisances sonores



Fig. 40 : Matmut atlantique, colonnes comme filtre lumineux et gestion des différents flux

1.3.3 Références architecturales

SITE SPORTIF ET DE LOISIRS DES BLAGIS, SCEAUX - AGENCE ENGASSER & ASSOCIÉS (2019)

Le projet consiste en la requalification du site sportif et de loisirs des Blagis. Il comprend une grande salle, une petite salle, des vestiaires, un hall d'accueil et de convivialité, ainsi qu'un terrain multisports avec piste d'athlétisme, des tables de tennis de table, une aire de musculation et une aire de jeux pour enfants. L'ensemble s'inscrit dans un quartier pavillonnaire dense, sur un terrain en pente qui devient le principe générateur du projet.

Suite aux enjeux d'insertion en contexte dense, la première réponse architecturale est la maîtrise de la hauteur. L'agence a cherché à maîtriser la hauteur des bâtiments afin de respecter l'environnement pavillonnaire. Les bâtiments s'étendent donc en rez-de-chaussée, avec des hauteurs sous plafond importantes qui laissent passer une lumière naturelle et peu éblouissante, idéale pour la pratique sportive. Cette stratégie d'étalement horizontal plutôt que de verticalité est une réponse directe aux enjeux de cohabitation avec les riverains.

La gestion de la topographie est la seconde réponse: le projet profite du dénivelé du terrain tout en rendant le site accessible à tous. Les équipements sont en partie enterrés, ce qui réduit leur impact visuel depuis les maisons adjacentes. Ce dispositif est à la fois une réponse aux contraintes de voisinage et une solution d'accessibilité universelle.

Fig. 41 : insertion et gestion du dénivelé



Fig. 42 : zone tampon végétale et mise en retrait

La mixité des usages extérieurs est également intéressante car les espaces sont ouverts au public et s'étendent sur plus de 2 000 m². Ils comprennent un terrain multisports avec piste d'athlétisme, des aires d'agrès et une aire de loisirs pour enfants, intégrés au sein d'un jardin public. Le site sportif déborde sur l'espace public et devient un jardin accessible à tous, une logique de tiers-lieu qui répond à l'enjeu d'insertion en densité urbaine.

Le projet reste relativement conventionnel dans son programme, sans ambition de tiers-lieu au sens fort du terme. La dimension sociale et communautaire est peu présente dans la conception : pas de cafétéria ouverte sur l'extérieur, pas d'espaces associatifs, peu de dispositifs qui encouragent la rencontre informelle. Par ailleurs, la qualité architecturale de l'enveloppe produit un équipement qui s'insère bien dans son contexte mais qui ne génère pas de signal urbain fort qui donnerait envie aux passants d'entrer.

Fig. 43 : aires de jeu et de repos



Fig. 44 : terrain de sport extérieur



Fig. 45 : parvis : lien du bâti avec le parc

COMPLEXE SPORTIF ANGÉLIQUE DUCHEMIN, PARIS 20E - GRAAL ARCHITECTURE (2024)

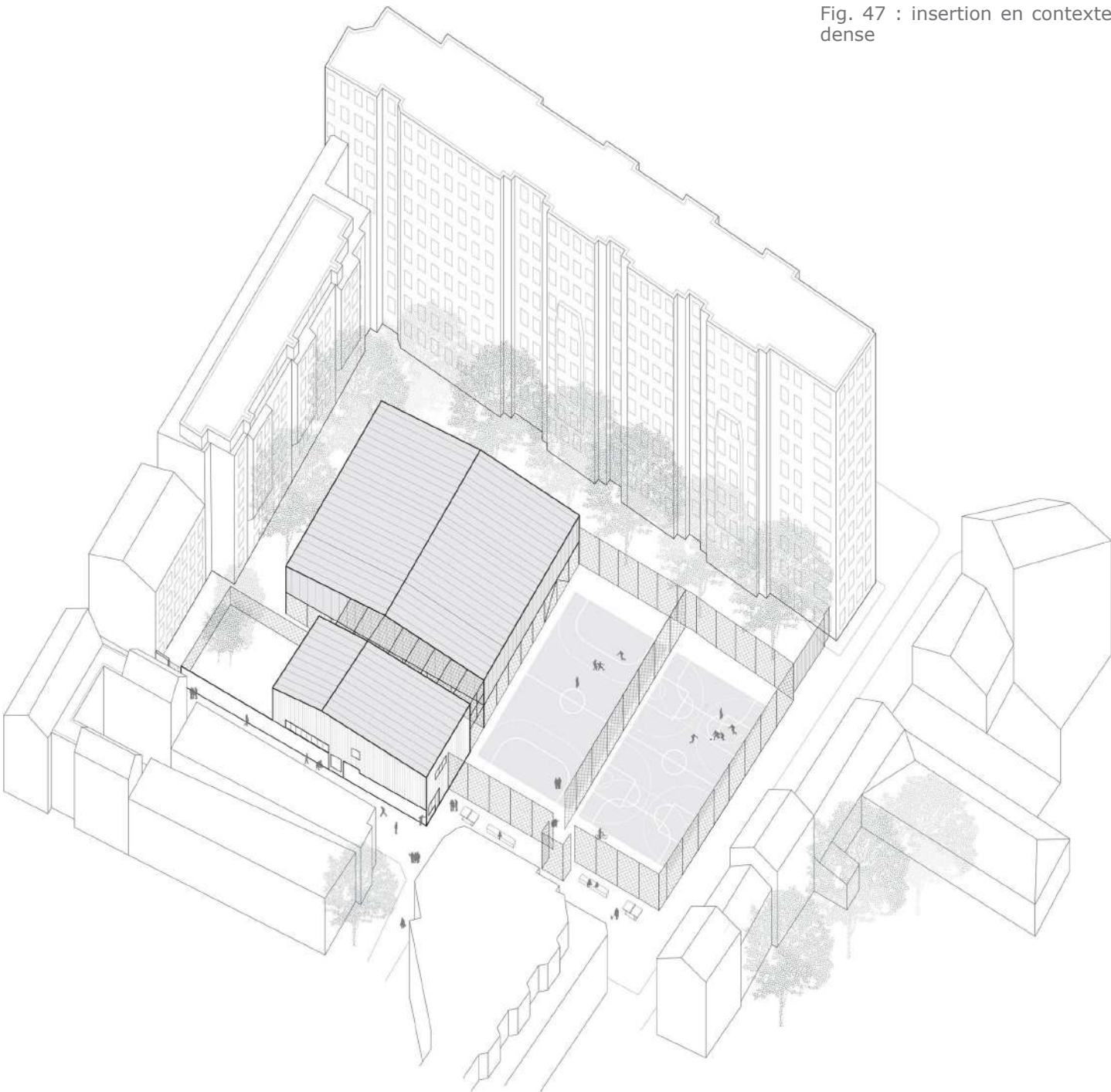
En bordure du quartier du XXe arrondissement de Paris, dans l'un des quartiers les plus pauvres de la capitale, le centre sportif est situé dans un terrain enclavé entre un passage de street art et d'imposants immeubles de logements sociaux. Au cœur de la ZAC créée dans les années 70, la conception du nouveau centre sportif Angélique Duchemin est issue d'une forte démarche de concertation avec les acteurs locaux. Le programme comprend un dojo, une salle de boxe et quatre terrains extérieurs dont deux couverts.

Ce projet est une référence proche du contexte roubaisien, avec un équipement sportif de proximité dans un quartier populaire dense, ainsi que des contraintes foncières et une ambition sociale importantes. Le principe du hangar assumé est le geste architectural majeur. Imaginé comme un hangar sportif, il se caractérise par une simplicité constructive et programmatique. La clarté de l'ensemble permet de révéler les activités du site plutôt que l'équipement lui-même.

Fig. 46 : « contexte rue des graffitis »



Fig. 47 : insertion en contexte dense



La dissolution progressive des limites entre intérieur et extérieur est le dispositif le plus marqué. Les terrains couverts se séparent des murs du bâtiment, réduisant le volume à un simple toit, tandis que les terrains non couverts, définis par leurs clôtures, atténuent peu à peu l'emprise de l'espace. Cette hiérarchie crée une continuité entre le bâtiment et l'espace public, et répond directement aux enjeux d'insertion en densité : l'équipement s'ouvre progressivement sur la ville.

Le rapport au contexte social est aussi à prendre en compte. Le complexe cherche à s'imposer comme un acteur clé, en densifiant son programme pour dégager un espace public et offrir une nouvelle perspective au quartier. La "rue des graffitis" est intégrée comme un espace de pratiques spontanées plutôt qu'une source de nuisance. Les surfaces offertes au public sur la rue sont elles aussi pensées pour recevoir une pratique structurante dans le quartier.

Le projet est de petite échelle ce qui le rend difficilement comparable à un équipement d'ambition métropolitaine. Sa sobriété architecturale risque de produire un équipement sans signal urbain fort, qui ne génère pas l'attraction nécessaire. Enfin, le programme très réduit ne permet pas la mixité des usages et des publics qui caractérise un véritable tiers-lieu sportif.



Fig. 48 : dissolution intérieur/ extérieur



Fig. 49 : manque de mixité sociale

PARTIE 2

ROUBAIX, UN TERRITOIRE À RECOUDRE

- 2.1 Structure urbaine de la ville
- 2.2 Une population fragilisée
- 2.3 Les équipements sportifs existants



2.1 Structure urbaine de la ville

2.1.1 Héritage industriel et Fragmentation

Roubaix possède une identité indissociable de son passé textile. Au XIXe siècle, elle devient l'une des capitales mondiales de la laine et du coton, transformant son tissu urbain en une alternance d'usines, de courées ouvrières, de canaux et de voies ferrées.

Le déclin industriel et ses traces

La désindustrialisation frappe dès les années 1960. Les fermetures d'usines s'accroissent sous l'effet de la mondialisation, entraînant une chute démographique brutale : de 115 000 habitants au début du XXe siècle à moins de 95 000 dans les années 2000. Ce déclin laisse derrière lui un paysage de démolitions, de parcelles abandonnées et d'îlots sans usage.

La friche industrielle : définition et potentiels

Les grandes parcelles en friche sont les cicatrices les plus visibles de ce déclin. Elles créent des ruptures physiques majeures en plein cœur du tissu dense. La friche désigne ici un terrain anciennement industriel, dont les bâtiments ont été démolis, laissant un espace vide mais chargé d'histoire. Dans une ville où le foncier disponible est rare, ces espaces représentent une opportunité stratégique pour de nouveaux équipements publics.

Leur reconversion s'inscrit dans la logique du *Zéro Artificialisation Nette* instaurée par la loi Climat et Résilience de 2021.⁴⁴ Paradoxalement, ces lieux abandonnés depuis des décennies sont devenus des sources de biodiversité urbaine qu'il convient d'intégrer aux futurs projets.



Fig. 50 : industrialisation

44 Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite loi « Climat et Résilience ». Disponible sur le site [<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043956924>] (consulté le 27 février 2026)



Fig. 51 : friche roubaisienne en attente de reconversion, investie par les habitants

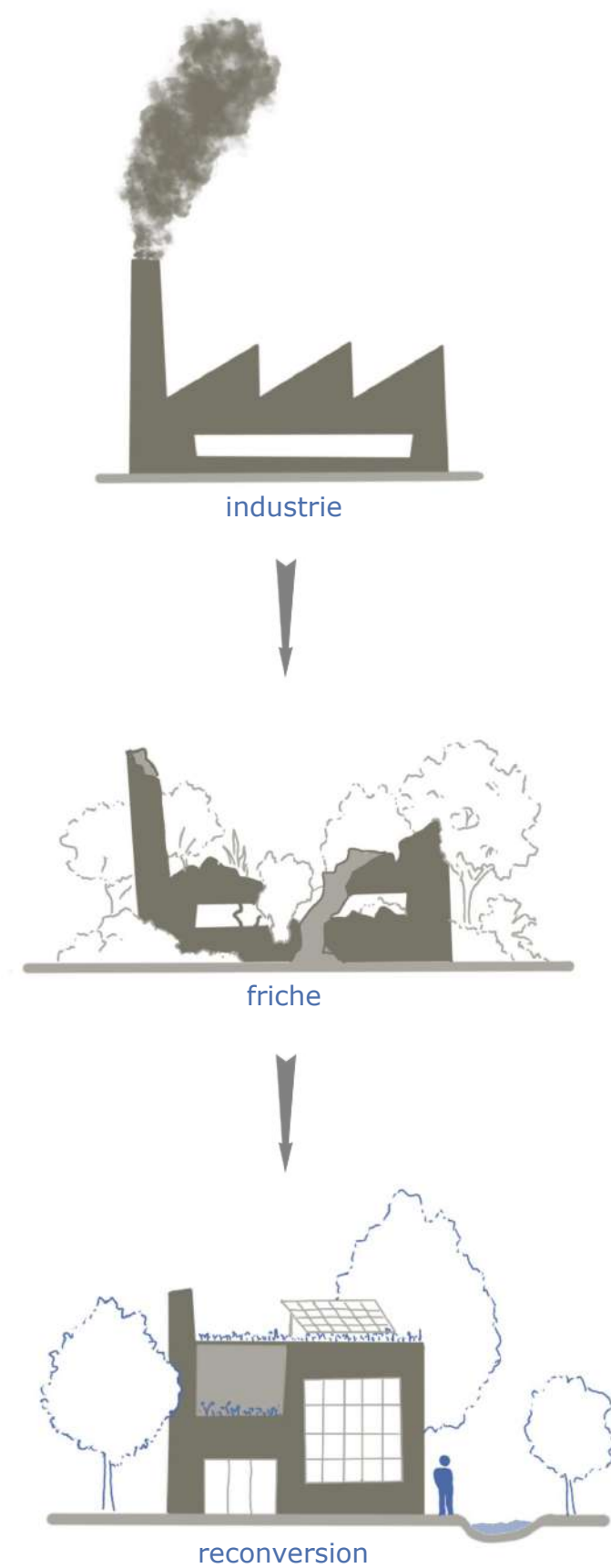


Fig. 52 : schéma d'évolution d'une friche

La dépollution des sols : processus et techniques

Toute reconversion débute par une Étude de Sites et Sols Pollués. À Roubaix, les polluants textiles types sont les hydrocarbures, les métaux lourds et les solvants chlorés. Plusieurs techniques existent selon les objectifs :

- L'excavation: technique directe consistant à remplacer les terres polluées par des terres saines, efficace mais coûteuse et génératrice de transports.

- La désorption thermique : chauffage des terres pour évaporer les polluants organiques.

- La bioremédiation : utilisation de micro-organismes pour dégrader les polluants, une solution douce et peu coûteuse mais lente.

- La phytoremédiation : utilisation de plantes pour absorber les métaux lourds et dégrader les racines. Cette approche peut s'intégrer au programme de reconversion de la friche grâce à des compositions florales et arborées.

- Le confinement in situ : recouvrement par des matériaux sains pour empêcher le contact avec les polluants, sans pour autant les éliminer.

En France, le Fonds Friches soutient ces opérations complexes, témoignant d'une volonté politique de revaloriser ces terrains hérités de la désindustrialisation.

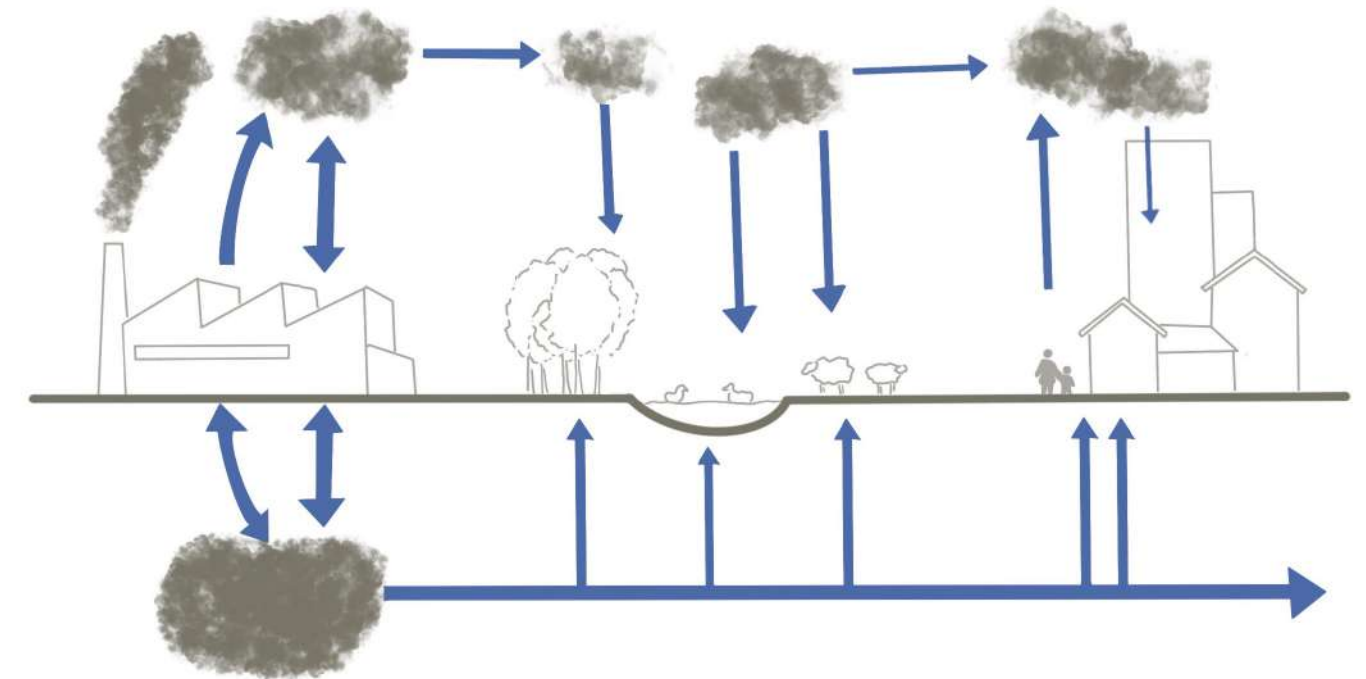


Fig. 53 : schéma de pollution des sols

La fragmentation du tissu urbain : des quartiers en autarcie

L'héritage industriel a produit une ville fragmentée, composée de morceaux fonctionnant en autarcie, séparés par des limites physiques fortes :

- Le réseau ferroviaire : les anciennes emprises desservant les usines coupent la ville en secteurs isolés.
- Les enclaves industrielles : les îlots d'usines interrompaient la continuité des rues et leur état de friche perpétue aujourd'hui cette logique.
- Le canal : ressource paysagère majeure, il constitue une limite physique séparant certains quartiers. Sa reconversion destinée aux loisirs transforme cette barrière en lieu de rencontre.

Cette autarcie, souvent subie, résulte d'une accumulation de limites isolant certains territoires des dynamiques urbaines.

Le rôle des équipements publics dans la recomposition urbaine

Face à cette fragmentation, l'équipement public, notamment sportif, est l'un des rares leviers de recomposition. En s'implantant sur une friche, il génère des flux transversaux et accueille des populations diverses, jouant un rôle de "couture" entre fragments urbains : « Dans les villes fragmentées, les équipements publics sont les points de suture du tissu urbain. Ils ne réparent pas seuls les déchirures, mais sans eux, la cicatrisation est impossible. »⁴⁵

45 Jean-Louis Missika, « Les métropoles sont des réseaux », dans Mutations urbaines, MOOC Digital Paris, avril 2019. Disponible sur le site [<https://moocdigital.paris/cours/mutations-urbaines/metropoles-sont-des-reseaux>] (consulté le 9 mars 2026)

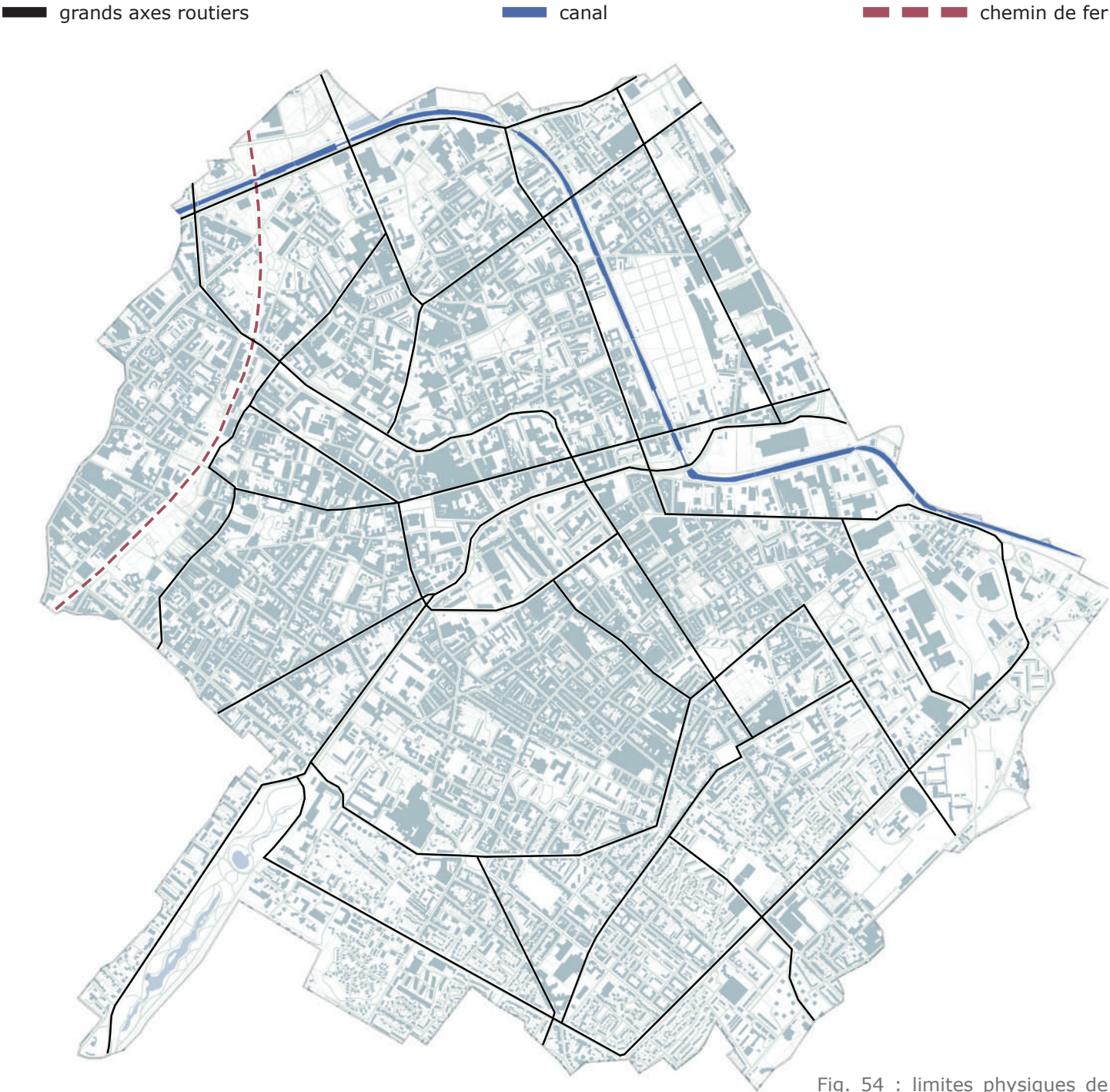


Fig. 54 : limites physiques de Roubaix

2.1.2 Le canal comme levier attractif

Le canal de Roubaix : de l'artère industrielle à la cicatrice urbaine

Infrastructure hydraulique majeure construite entre 1877 et 1907, le canal de Roubaix fut le nerf logistique de l'ère textile. Long de 12 kilomètres, il reliait la Deûle aux usines roubaisiennes, rythmant la vie ouvrière par le passage des péniches. Avec le déclin industriel des années 1980, le trafic commercial s'interrompt, condamnant les quais à l'abandon. Le canal, autrefois moteur économique de la ville, devient alors une barrière physique qui sépare les quartiers autant qu'elle isole la ville de sa métropole.

Une revalorisation engagée mais fragmentée

Depuis les années 2000, un programme de réhabilitation mené par la *Métropole Européenne de Lille* et *Voies Navigables de France* vise à transformer la voie d'eau en un axe de loisirs métropolitain. Si des promenades plantées et des aires de repos ont émergé, ce corridor vert reste discontinu. Le maillage des espaces publics présente encore de nombreuses "dents creuses" qui interrompent la fluidité du parcours et limitent l'impact de cette trame bleue et verte.

La stratégie : compléter le maillage par les dents creuses

L'enjeu est de transformer ces vides urbains en opportunités programmatiques. La stratégie consiste à implanter, le long du canal, de petites infrastructures sportives et de loisirs végétalisées pour créer un parcours sportif continu. Cette palette d'équipements légers répond aux principes du design actif : des espaces de sociabilité (aires de jeux pour enfants, terrains de pétanque ombragés et zones de yoga) et des espaces de pratiques urbaines et sportives (modules de fitness en plein air, modules de skate, parcours de santé et pontons de contemplation). L'objectif est de créer un rythme spatial où alternent moments d'activité intense et séquences de repos. Comme le souligne Jan Gehl : « *L'espace public actif n'est pas un espace uniformément sportif. C'est un espace qui offre des choix : courir ou s'asseoir, jouer ou regarder* »⁴⁶.

46 Jan Gehl, op. cit., p. 22.



Fig. 55 : plan de la présence végétale le long du canal

La végétalisation comme bouclier climatique

Chaque intervention sur une "dent creuse" s'accompagne d'une densification végétale. Ce processus répond à une triple exigence :

- 1. Climatique : Création d'un corridor de fraîcheur pour atténuer les îlots de chaleur.
- 2. Écologique : Organisation d'une trame verte continue favorisant la biodiversité locale.
- 3. Sociale : Amélioration du cadre de vie et renforcement de l'attractivité.

Le canal comme outil de couture urbaine

Au-delà du paysage, le canal est un fil conducteur qui traverse des quartiers aux identités variées (Alma, Pile, H-O-C, ...). En le transformant en itinéraire sportif, il devient un outil de couture urbaine, permettant aux habitants de traverser la ville via un parcours sécurisé et apaisé, loin des axes routiers. Ce cheminement requalifié favorise les «rencontres improbables» entre coureurs, familles, seniors et adolescents. C'est dans ce mélange d'usages que se construit la cohésion sociale d'un territoire. À l'instar de Birmingham ou de Bordeaux, la mutation des fronts d'eau est souvent le premier acte de la renaissance d'une cité post-industrielle : « Longtemps tournés vers la production, ils se tournent aujourd'hui vers la vie ».⁴⁷

Un territoire de pratiques sportives nouvelles

Enfin, la remise en navigation du canal permet de réintroduire des sports nautiques (kayak, canoë, aviron) au cœur des quartiers populaires. Ces pratiques, associées à une pêche urbaine inclusive, créent un rapport inédit entre les Roubaisiens et leur patrimoine. Le sport devient alors le vecteur d'une identité positive retrouvée, transformant l'image de la ville pour en faire un récit de métamorphose et d'avenir.

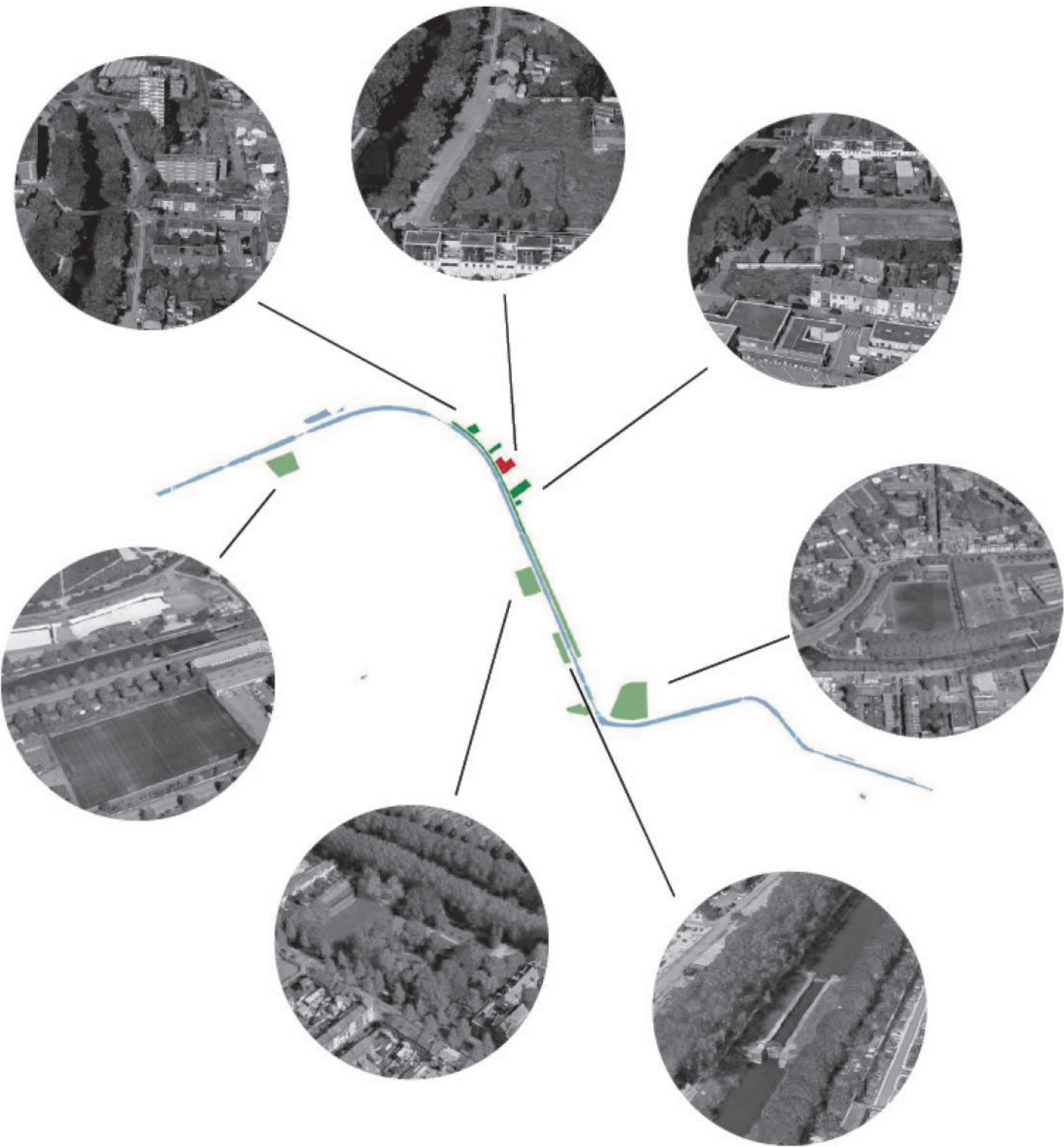


Fig. 56 : dents creuses et terrains sportifs présents le long de l'eau

47 Joan Busquets et Felipe Correa dir., Cities X Lines: A New Lens for the Urbanistic Project, Cambridge / Rovereto, Harvard University Graduate School of Design / Nicolodi Editore, 2006. Notice disponible sur le site [https://openlibrary.org/books/OL22486270M/Cities_X_lines_a_new_lens_for_the_urbanistic_project_Ciudades_x_formas_una_nueva_mirada_hacia_el_pro] (consulté le 19 mars 2026)

Fig. 57 : séparation des flux et accès à l'eau



Fig. 58 : potentiel du parcours



Fig. 59 : dent creuse au niveau des écluses

2.1.3 Site du 20 quai de Marseille

Localisation et contexte

Le 20 quai de Marseille se situe dans le quartier Hutin-Oran-Cartigny. Ce secteur cumule les défis sociaux mais occupe une position charnière. Le site lui-même, une ancienne emprise industrielle de 5 000 m² devenue terrain vague, constitue une opportunité rare. Sa surface généreuse, son rapport avec l'eau et sa situation au croisement de flux urbains en font un lieu stratégique pour une reconversion ambitieuse.

Un nœud de flux dans un quartier de lisière

Contrairement à d'autres zones enclavées, le site bénéficie d'une accessibilité polyvalente remarquable :

- Accessibilité routière : le quai de Marseille est un axe structurant reliant le centre-ville, Tourcoing et Lille.
- Mobilités douces : le chemin de halage, futur axe vert revalorisé, place le site sur un point de passage naturel pour les cyclistes et piétons.
- Transports en commun : la proximité avec les lignes de bus et le futur projet de tramway renforcent son inclusion pour les populations sans véhicule.

Le quartier fonctionne comme une lisière : une aire de transition entre habitat dense, berges et zones industrielles. Cette position génère une mixité d'usages (écoles, commerces, services) et des flux qui favorisent la vitalité du futur équipement.

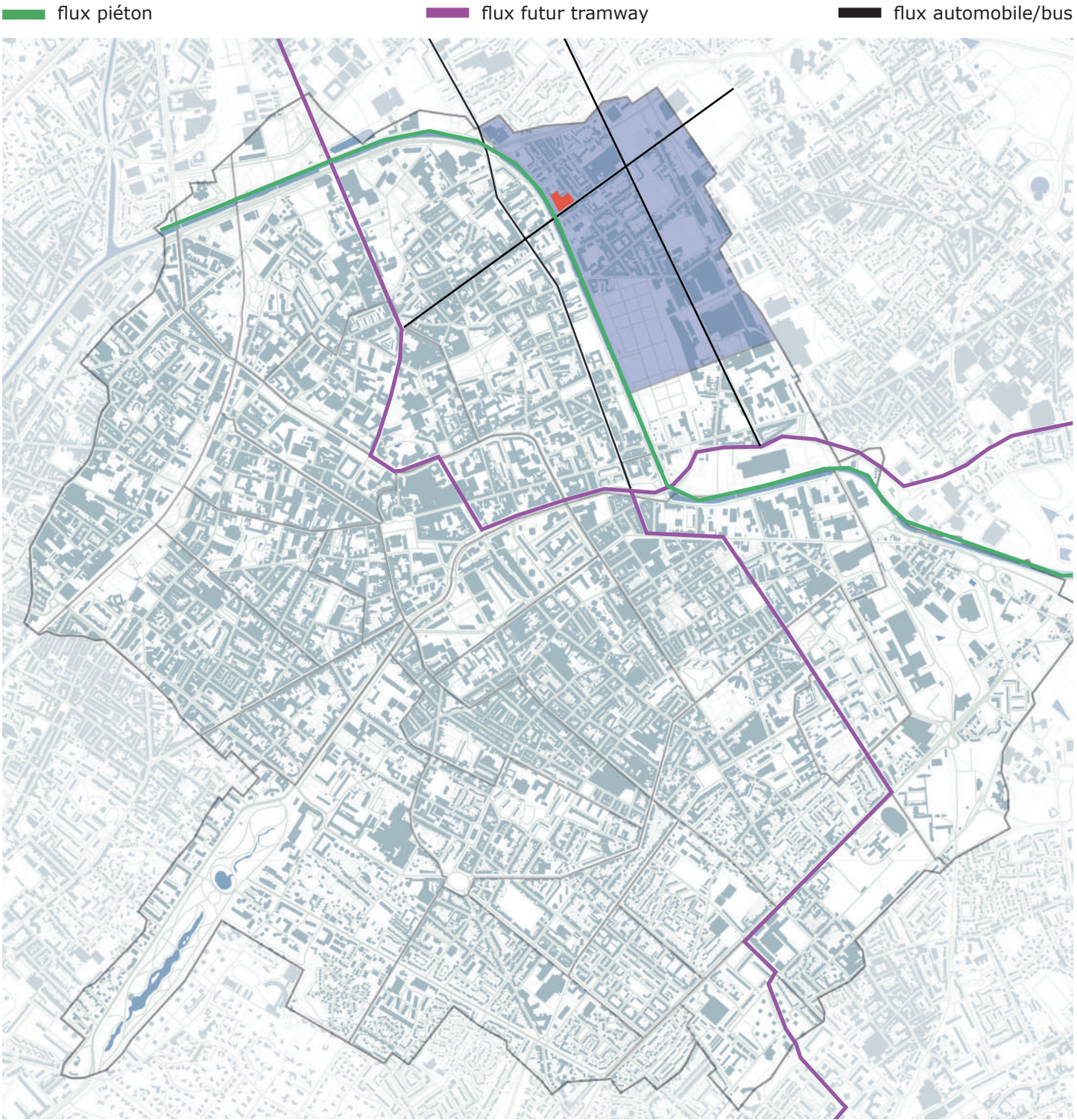


Fig. 60 : un quartier excentré mais en lien avec la ville

Atouts et potentiels du site

- 1. Relation à l’eau : une ressource paysagère et sensorielle unique dans une ville minière. Elle offre des perspectives de sports nautiques ou de contemplation.
- 2. Disponibilité foncière : une superficie aussi importante permet d’inclure un programme hybride et audacieux en bordure de canal.
- 3. Couture urbaine : situé au croisement de quartiers fragmentés, le site peut agir comme un "espace neutre" effaçant les frontières.
- 4. Cœur de stratégie : le projet s’inscrit comme la pièce maîtresse de la requalification globale des berges du canal et du parcours à travers la ville.

Contraintes techniques et sociales

- Pollution et sols : comme toute friche industrielle, le diagnostic et la dépollution sont des préalables indispensables. La proximité de l'eau impose également des fondations spécifiques et une gestion du risque d'inondation.
- Nuisances et voisinage : la conception se doit d’isoler acoustiquement l’équipement vis-à-vis des logements tout en protégeant les usagers du bruit causé par les flux routiers.
- Image et appropriation : la réputation difficile du quartier impose d'accompagner l’infrastructure d'un projet social fort pour favoriser l'usage par tous.

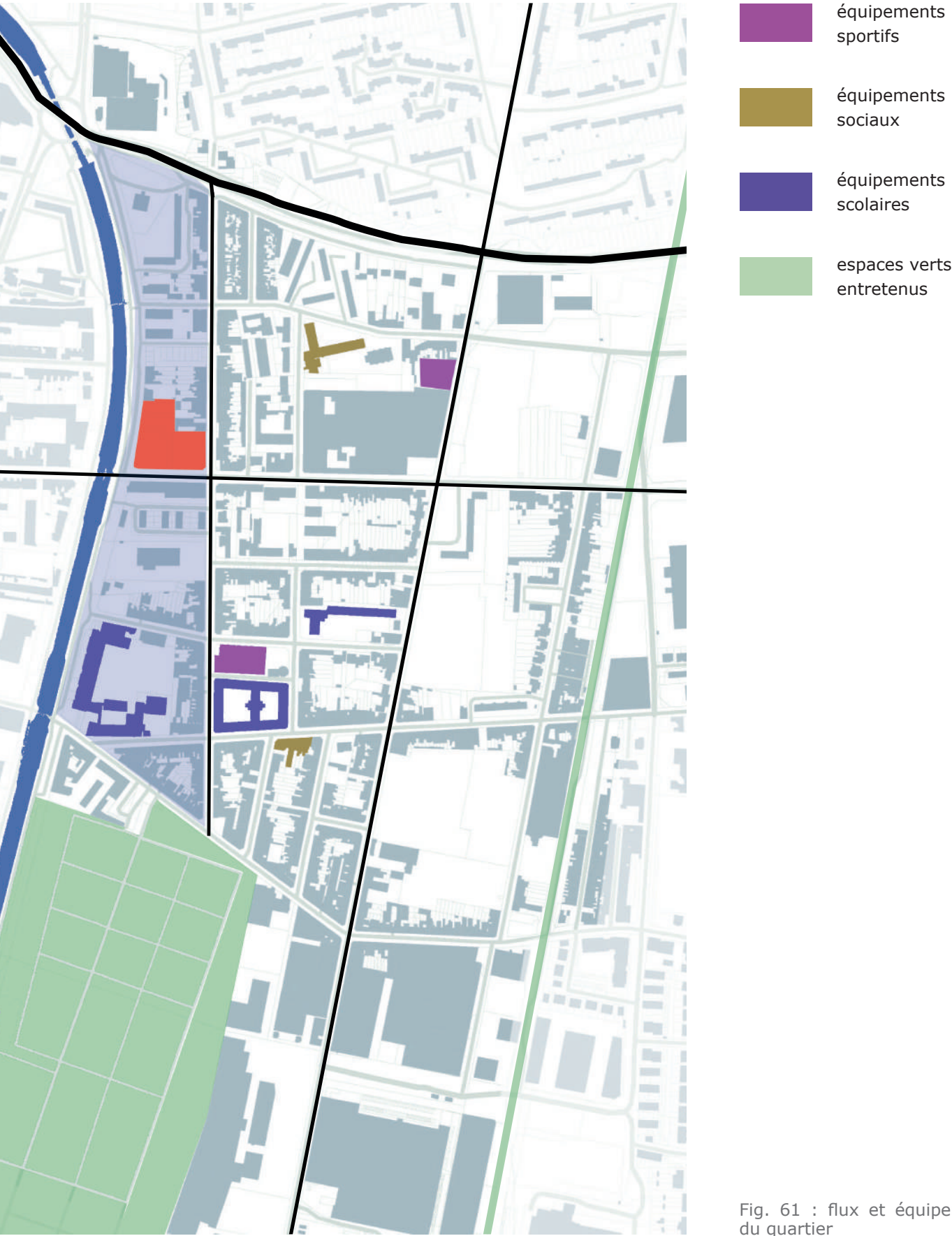


Fig. 61 : flux et équipements du quartier

Espace vécu actuel : description phénoménologique

« Quand j'arrive au 20 quai de Marseille, je ressens le besoin de m'arrêter pour saisir l'endroit. Ce qui frappe, c'est cette sensation de vide et de discontinuité. En marchant, on déchiffre les couches du passé : d'un côté, les maisons ouvrières denses, de l'autre, des trous soudains, des terrains vagues clôturés ou envahis par les herbes. On passe sans arrêt d'un espace habité à un espace en suspens, ce qui donne au quartier une allure fragmentée.

Cette fragilité se vit au rythme du quartier. Prenez l'école voisine : aux heures de sortie, c'est une explosion de voix et de mouvements. Puis, tout retombe dans un silence pesant. Les terrains vacants reprennent leur place, ni vraiment abandonnés, ni réellement investis, créant une fracture. Faute de bancs ou de chemins qualitatifs, on ne sait jamais si on a le droit d'y être. On finit alors par se dépêcher de passer.

Pourtant, le besoin de rencontre est criant. Des jeunes s'approprient les murets, jouent au foot sur les parkings, transformant ces coins délaissés en lieux de sociabilité. À l'inverse, les femmes et les aînés évitent ces zones, vécues comme des lieux de tension.

Plus on approche du canal, plus l'ambiance change. Le bruit des voitures s'estompe, l'air s'allège et la végétation apporte une vraie douceur. Mais une barrière invisible subsiste. Le canal est là, mais difficile d'accès. Les trottoirs étroits et les ruptures de cheminement en font une lisière que l'on longe sans pouvoir s'y installer.

C'est ici que le sport intervient comme une évidence. Face à ce manque de repères, le sport est l'outil idéal pour "recoudre" le tissu urbain. L'enjeu est de transformer ces vides en opportunités. Imaginez un espace ouvert où l'on viendrait naturellement courir, se rencontrer ou s'arrêter. En utilisant le sport comme support, nous pouvons transformer cette marche prudente en une pratique active et redonner une identité positive à ce quai. »



Fig. 62 : site à l'état actuel

Fig. 63 : berges inoccupées



Fig. 64 : parcours divisé et étroit



Fig. 65 : terrain insalubre et abandonné



Fig. 66 : terrain inaccessible



2.2 Une population fragilisée

2.2.1 Portrait socio-économique

Une ville de tous les superlatifs sociaux

Depuis plusieurs décennies, Roubaix figure en tête des classements les plus défavorables : taux de pauvreté record (46% en 2023), chômage dépassant les 25% et revenus médians inférieurs de moitié à la moyenne française.⁴⁸ Ces chiffres traduisent une réalité humaine marquée par la désindustrialisation et le désengagement public.

Selon le sociologue Robert Castel, ce processus a engendré une « désaffiliation sociale »⁴⁹ : une perte progressive des liens avec les institutions et les réseaux qui structuraient la vie ouvrière.

Le mécanisme de la ségrégation

La fermeture des usines a détruit de nombreux emplois accessibles à une main-d'œuvre peu qualifiée, plongeant des familles entières dans un cycle de précarité héréditaire. Cette crise a coïncidé avec l'installation durable de populations immigrées qui, faute de perspectives, se sont concentrées dans les quartiers les plus dégradés.

Parallèlement, le départ des classes moyennes vers l'extérieur de la ville a renforcé l'uniformité de la pauvreté. Aujourd'hui, 60% des roubaisiens vivent en Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), signe que la précarité s'étend sur l'ensemble du territoire.

L'Alma : symbole de l'abandon urbain

Le quartier de l'Alma illustre cette fracture. Conçu comme un grand ensemble moderne pour loger les ouvriers, il est devenu une zone exilée. La dénomination populaire d'« Alma muré » renvoie aux immeubles dont les accès ont été condamnés par des parpaings après évacuation. Ces murs sont « le signe visible d'une société qui a renoncé à certains de ses membres ». Cette stigmatisation territoriale devient un handicap social, générant des discriminations à l'embauche liées à la seule adresse du quartier.

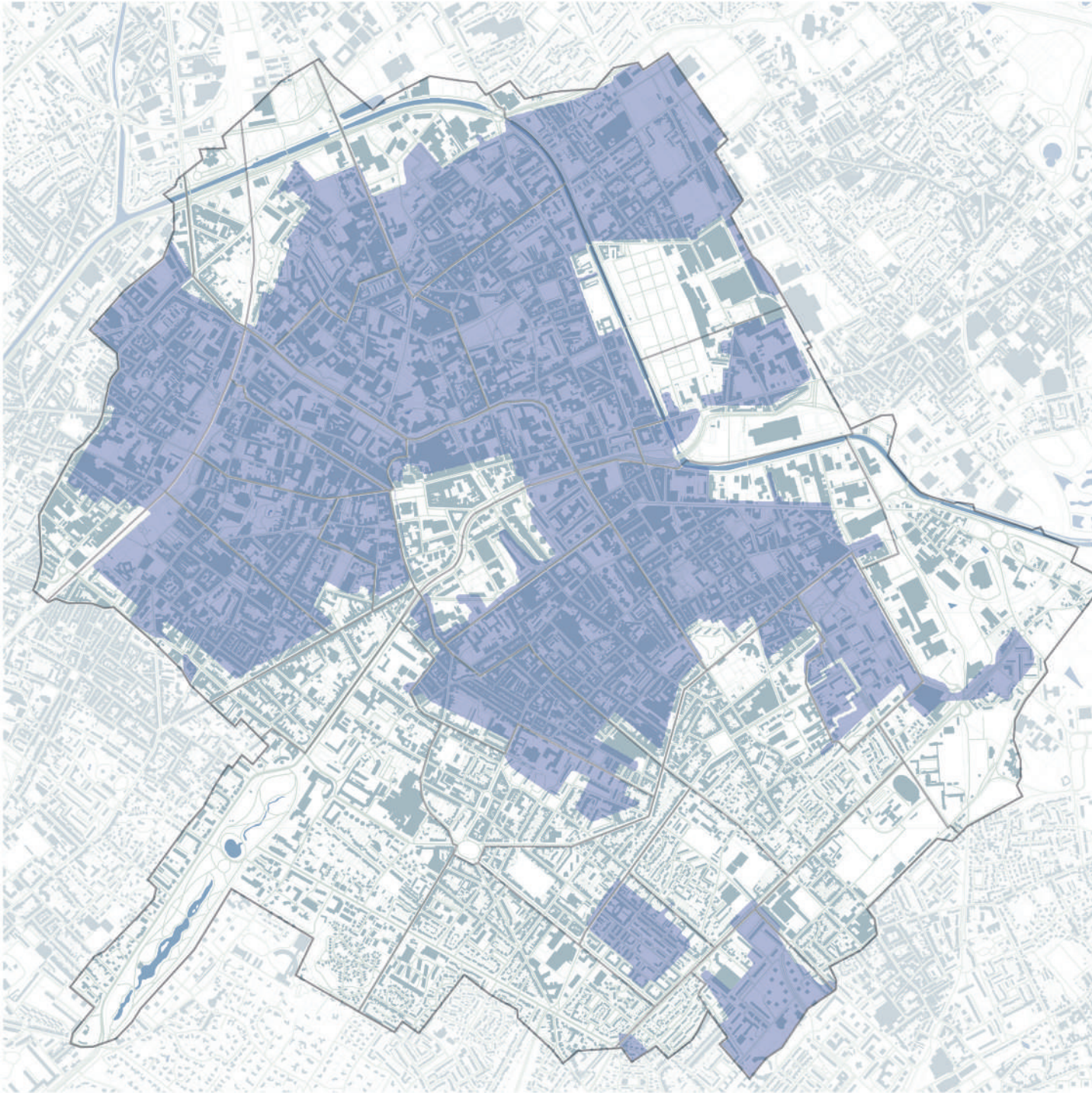


Fig. 67 : plan des QPV

48 Insee, Dossier complet – Commune de Roubaix (59512), données socio-économiques locales : niveau de vie médian, taux de pauvreté, emploi et chômage. Disponible sur le site [<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-59512>] (consulté le 3 mars 2026)

49 Robert Castel, Les Métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat, Paris, Fayard, collection « L'Espace du politique », 1995. Disponible sur le site [<https://www.fayard.fr/livre/les-metamorphoses-de-la-question-sociale-9782213594064/>] (consulté le 26 février 2026)

Une reproduction systémique des inégalités

La précarité roubaisienne alimente un système de reproduction des inégalités touchant tous les aspects de la vie :

- Éducation et Santé : le décrochage scolaire y est massif, faute de modèles de réussite et de moyens suffisants. L'espérance de vie est inférieure de plusieurs années à la moyenne nationale, conséquence directe d'un environnement défavorable et d'un manque d'activité physique.

- Délinquance : elle est ici perçue comme un produit de l'exclusion. Selon Philippe Bourgois, l'économie illégale devient une adaptation rationnelle lorsque l'économie légale n'offre plus aucune perspective.⁵⁰

- Isolement : l'une des blessures les plus dévastatrices reste l'isolement social, qui, selon l'INSERM⁵¹, est un facteur de surmortalité. Il touche particulièrement les aînés et les jeunes sans structures pour organiser leur temps.

L'enjeu architectural : signaler la valeur d'un territoire

Face à ce constat, l'architecture doit dépasser la simple construction pour devenir un levier d'intégrité. Un équipement sportif de qualité envoie un message puissant : il prouve aux habitants que la collectivité ne les a pas abandonnés et invite les voisins à franchir des frontières symboliques : « *L'architecture ne peut pas changer le monde social à elle seule. Mais elle peut changer les conditions dans lesquelles les hommes vivent et ces conditions ont une influence réelle sur les destins* ». ⁵² C'est cette ambition de « réparation » qui fonde le projet du quai de Marseille.

50 Philippe Bourgois, En quête de respect. Le crack à New York, trad. Lou Aubert, Paris, Éditions du Seuil, collection « Liber », 2001, éd. orig. 1995. Disponible sur le site [<https://www.seuil.com/ouvrage/en-quete-de-respect-philippe-bourgois/9782021113853>] (consulté le 12 janvier 2026)

51 Inserm, « Évaluer la vulnérabilité psychosociale des personnes âgées face au Covid-19 », 2020. Disponible sur le site [<https://www.inserm.fr/actualite/evaluer-vulnerabilite-psychosociale-personnes-agees-face-covid-19/>] (consulté le 24 février 2026)

52 Pierre Bourdieu, La Distinction. Critique sociale du jugement, Paris, Les Éditions de Minuit, collection « Le Sens commun », 1979. Notice disponible sur le site de la Bibliothèque nationale de France [<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb34628792q>] (consulté le 7 mars 2026)



Fig. 68 : «Alma muré»



Fig. 69 : conséquence de la précarité

2.2.2 Fractures spatiales et Pratiques d'usage

Fractures urbaines et invisibles

La fragmentation de Roubaix se lit dans les évitements quotidiens. Les roubaisiens ont intériorisé des frontières souvent symboliques mais séparatives. Le géographe Guy Di Méo distingue ainsi l'espace objectif du vécu : des rues voisines sur la carte appartiennent à des mondes sociaux distincts.⁵³

Plusieurs limites physiques structurent ces pratiques à Roubaix : les voies ferrées, les grandes infrastructures routières et le canal imposent des détours et découragent la traversée piétonne. La rive opposée appartient alors psychologiquement à un autre territoire.

Une hyper-localisation des usages

Cette fracture entraîne une hyper-localisation des pratiques car les habitants se limitent aux services de leur propre quartier. Dans les quartiers prioritaires, le rayon de déplacement est inférieur à celui des communes voisines. Cette situation touche particulièrement les seniors, les femmes avec enfants et les jeunes sans emploi : « *La pauvreté est aussi une pauvreté de mobilité. Ne pas pouvoir se déplacer librement dans sa ville, c'est être deux fois enfermé : par l'argent et par l'espace.* »⁵⁴

Le sport comme révélateur

La pratique sportive révèle ces fractures : en QPV, elle est plus informelle et localisée. Faute d'accès aux équipements couverts, les jeunes s'approprient l'espace public (football urbain, parkour, skate, ...). Cette pratique est fragile car exposée aux météos et conflits de voisinage.

Les filles en sont les premières exclues, malgré certains investissements de la ville en faveur de leur pratique sportive sécurisée et intimisée. Pour Yves Raibaud, ces espaces sont massivement occupés par les garçons : « *Les terrains de sport de quartier sont des espaces genrés. Les garçons y règnent, les filles en sont progressivement exclues dès l'adolescence [...] par une pression sociale informelle qui leur signifie qu'elles n'y sont pas à leur place.* »⁵⁵

Vers une suture par l'équipement

Un équipement sportif qui ignore la géographie vécue reproduira ces fractures. À l'inverse, en se positionnant aux points de tension et en proposant des pratiques pour tous les genres et âges, il devient un outil de reconquête des usages et de recomposition sociale. C'est alors le point principal auquel devra répondre le projet du quai de Marseille.

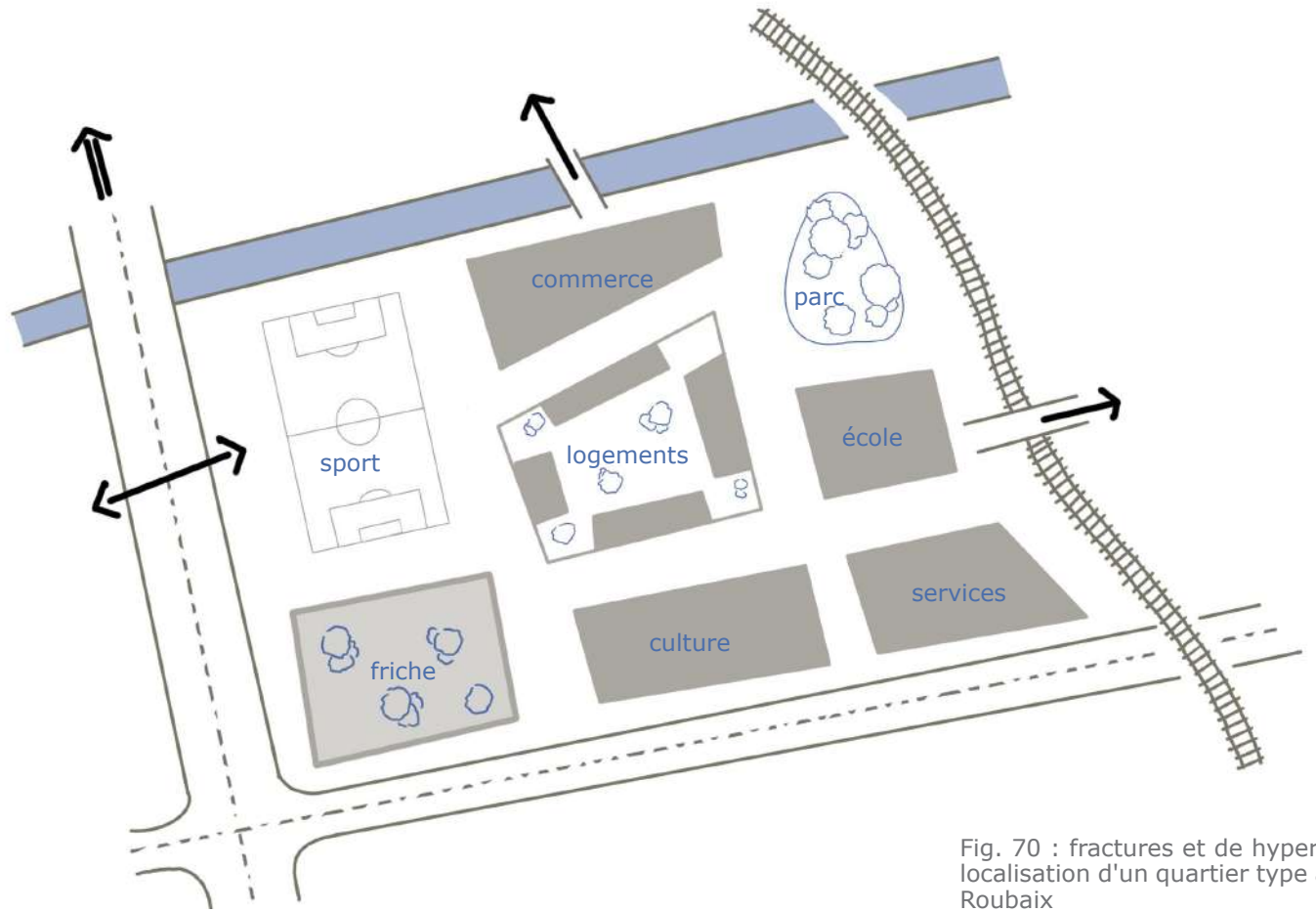


Fig. 70 : fractures et de hyper-localisation d'un quartier type à Roubaix

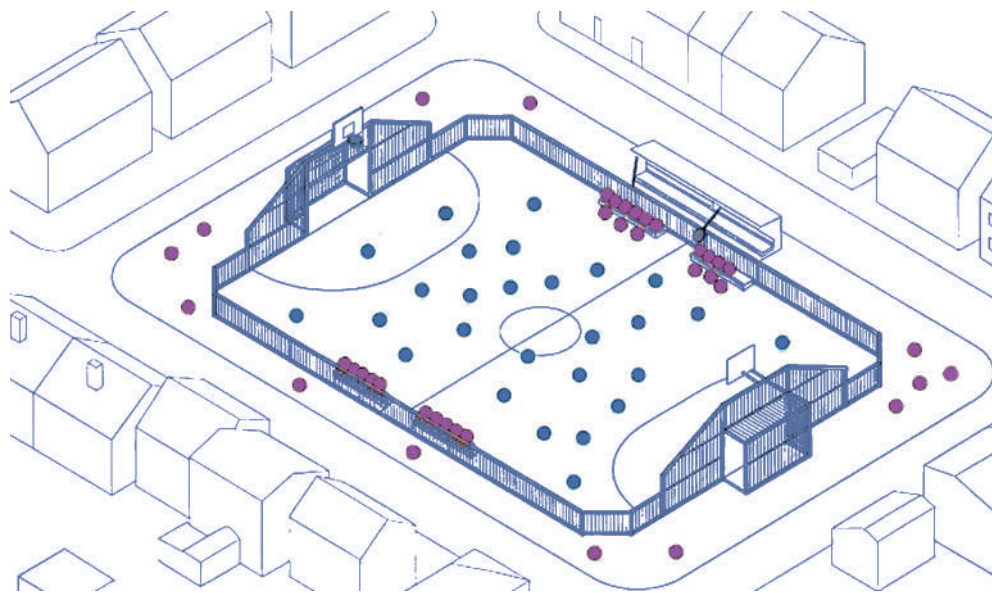


Fig. 71 : appropriation genrée des espaces publics sportifs

53 Guy Di Méo, Géographie sociale et territoires, Paris, Nathan, collection « Fac géographie », 1998. Notice disponible sur le site [<https://books.google.fr/books?id=LiwxHQAACAAJ>] (consulté le 13 mars 2026)

54 Jean-Pierre Orfeuil et Fabrice Ripoll op. cit. p54.

55 Yves Raibaud op. cit. p40.

2.2.3 Politiques publiques et Initiatives

La ville qui se bat pour son sport

Face aux défis socio-économiques, la ville de Roubaix utilise le sport comme levier de cohésion sociale, de santé publique et de reconquête territoriale. Bien que les moyens varient, une conviction demeure : l'activité physique est l'un des outils les plus efficaces pour transformer le quotidien des habitants.

Le Sport Pass : lever les barrières économiques

Le premier frein à la pratique dans les quartiers prioritaires est financier. Le dispositif municipal Sport Pass⁵⁶ permet aux familles modestes d'accéder aux clubs et équipements à tarifs réduits, voire gratuitement. Au-delà de l'aide économique, ce pass "normalise" la pratique sportive, autrefois perçue comme un luxe. Les bilans montrent non seulement une hausse de la fréquentation, mais aussi des impacts positifs sur la scolarité et le lien social des jeunes bénéficiaires.

L'élan des Jeux Olympiques : un sport événementiel et fédérateur

Dans le sillage de Paris 2024 et du label «Terre de Jeux»⁵⁷, Roubaix a multiplié les défis sportifs populaires durant une bonne période. Tournois de football, basketball ou volleyball ont été organisés au cœur des quartiers, sans frais ni sélection. Ces formats simplifiés ont attiré des publics éloignés des structures publiques, créant des moments d'effervescence collective et brisant l'isolement des quartiers.

Un tissu associatif dense mais fragile

La ville repose sur un réseau associatif remarquable, porté par le bénévolat. Ces structures offrent un encadrement éducatif essentiel hors temps scolaire. Toutefois, leur fragilité financière et logistique impose à la municipalité de renforcer ses infrastructures pour soutenir ce lien social indispensable.



Fig. 72 : affiches « défis sportifs 2024 » incitant les habitants au sport



Fig. 73 : association sportive amenant la cohésion sociale

56 Ville de Roubaix, « Pratiquer un sport de détente avec le Sport Pass », Site officiel de la Ville de Roubaix. Disponible sur le site [<https://www.ville-roubaix.fr/services-infos-pratiques/sports/pratiquer-un-sport-de-detente/>] (consulté le 23 mars 2026)

57 Agence nationale du Sport, « Terre de Jeux », 2026. Disponible sur le site [<https://www.agencedusport.fr/terre-de-jeux>] (consulté le 4 mars 2026)

Exemples de projets structurants

Le Pôle Ressource Jeunesse (quartier 3 Ponts) : ce projet illustre la volonté de mixité programmatique. En regroupant sport, culture et insertion professionnelle dans un même lieu, la ville efface les frontières entre les activités et attire des publics variés. Son implantation dans un secteur fragilisé répond à une logique de proximité radicale.

Réhabilitation de la salle de l'Épeule : Cet investissement prouve que la ville refuse de laisser les quartiers populaires avec des infrastructures vieillissantes. Si la rénovation de l'existant est nécessaire pour respecter le patrimoine et les usages actuels, elle souligne aussi les limites du bâti ancien face à l'augmentation de la demande.

Le projet du 20 quai de Marseille : une synthèse ambitieuse

Le projet du quai de Marseille s'inscrit dans cette lignée avec une ambition élargie. Il bénéficie des acquis du Sport Pass et de la dynamique événementielle pour proposer un programme permanent et inclusif. Là où le Pôle des 3 Ponts agit à l'échelle d'un quartier et l'Épeule répare l'existant, le 20 quai de Marseille ambitionne de rayonner à l'échelle de la ville. Il s'agit de créer un signal architectural et social fort, moteur de la transformation globale de Roubaix.



Fig. 74 : projet du pôle ressource jeunesse quartier 3 ponts



Fig. 75 : projet de réhabilitation et d'extension de la salle de sport quartier épeule

2.3 Les équipements sportifs existants

2.3.1 Inventaire et État des lieux

Un réseau dense mais saturé

Roubaix dispose d'un réseau d'équipements sportifs qui témoigne d'un volontarisme politique et historique. Cependant, cette densité apparente masque une réalité complexe : l'offre est saturée et ne parvient plus à suivre l'évolution démographique. L'analyse montre que le parc actuel souffre de déficiences limitant l'impact social et sportif attendu.

Une offre standardisée face à la diversification des pratiques

Le parc roubaisien est dominé par une typologie unique : la salle multisports. Cette standardisation, héritée des politiques de planification des années 1970, visait la polyvalence et la facilité de gestion, mais elle pose aujourd'hui plusieurs problèmes :

- Absence des pratiques émergentes : des disciplines comme l'escalade, le crossfit, le yoga ou le skateboard sont quasi absentes des structures publiques. Certaines pratiques spécifiques (tir à l'arc ou hockey) sont aussi très rares et localisées vers l'extérieur de la ville, accessibles que pour une petite communauté.

- Ségrégation des usages : l'offre reste très orientée vers les sports collectifs à forte empreinte masculine. Cela crée une exclusion pour les pratiques féminines, les seniors ou les personnes à mobilité réduite, dont les besoins en termes de confort et de types de sols diffèrent.

- Rigidité programmatique : Un gymnase standard ne permet pas la flexibilité nécessaire pour accueillir simultanément des publics variés, figeant ainsi l'équipement dans une fonction unique. Il y a encore trop d'équipements où l'on peut effectuer qu'un seul sport, réduisant les chances de rencontres sociales.

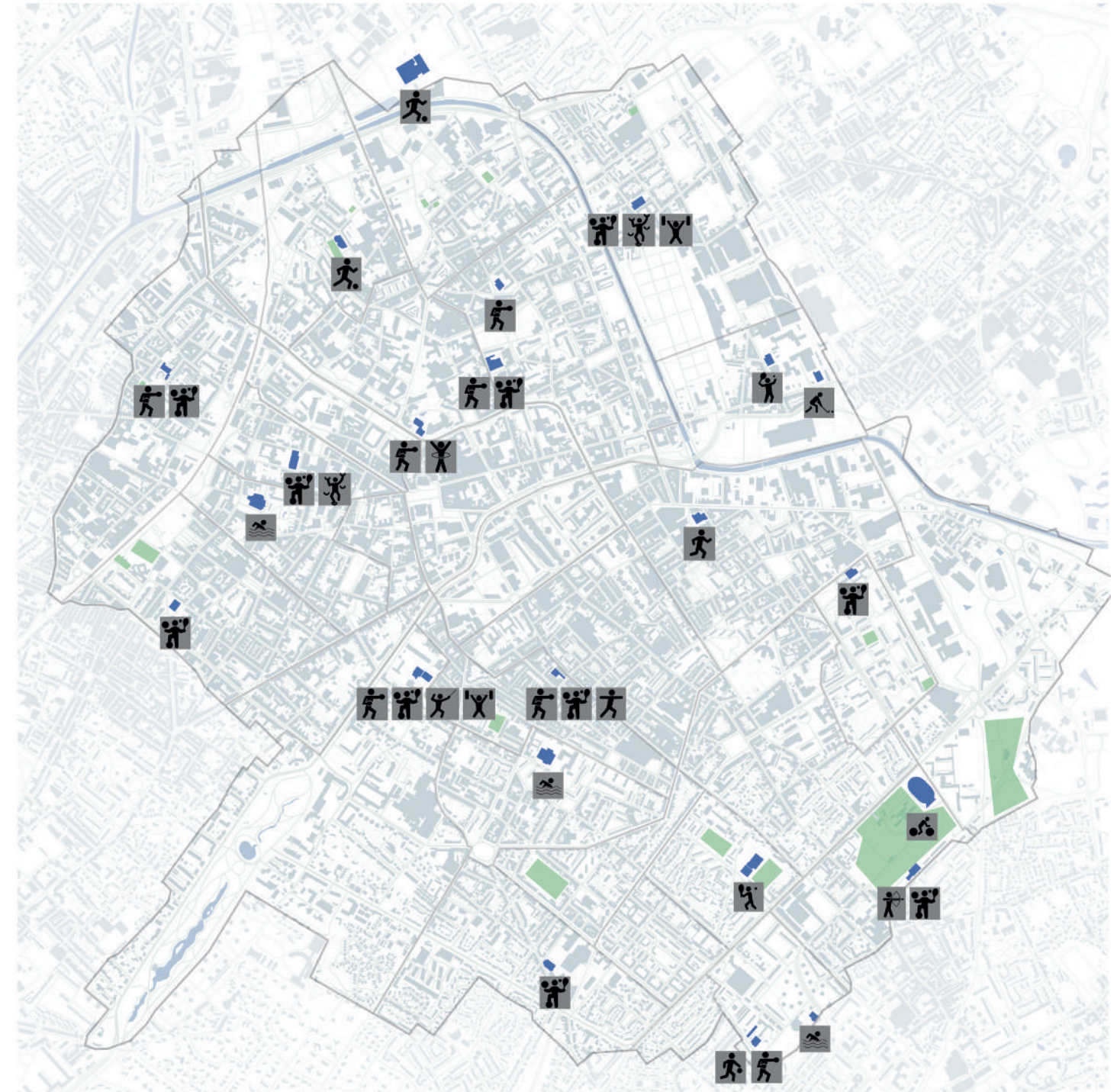


Fig. 76 : disciplines disponibles et terrains praticables

L'obsolescence technique et ses impacts

Malgré un investissement important de la ville, la majorité des équipements, construits entre 1960 et 1980, ne répond plus aux standards actuels de confort et de performance :

- Non-conformité dimensionnelle : de nombreuses salles ne respectent plus les aires de jeux réglementaires (terrain 40x20m pour le handball) ou les zones de dégagement sécuritaires, limitant le développement des clubs locaux et l'organisation de compétitions.

- Dégradation des espaces d'accueil : les vestiaires et sanitaires sont souvent les "oubliés" de l'entretien urbain. Carrelages fissurés et manque de ventilation créent un environnement hostile. Pour une population fragilisée, se changer dans un vestiaire dégradé renforce un sentiment de dévalorisation sociale.

- Le déficit sensoriel : ces "boîtes aveugles" sans éclairage naturel imposent une lumière artificielle permanente, ce qui nuit au bien-être des pratiquants et qui augmente les coûts énergétiques.



Fig. 77 : salle Bernard Jeu, miroirs cassés et fissures dans les murs



Fig. 78 : salle Deville, récemment réouverte suite à une non conformité

L'éloignement et les barrières physiques

Bien que la ville soit géographiquement compacte, la perception des distances est amplifiée par les coupures urbaines. Certains équipements sont perçus comme inaccessibles car situés de l'autre côté d'une infrastructure hostile. Pour un habitant sans véhicule, cet éloignement devient une barrière infranchissable (plus de 50% des équipements sont situés à plus de 20 minutes à pied du centre-ville), transformant l'équipement sportif en une enclave réservée à ceux qui maîtrisent la mobilité urbaine.

Un déficit quantitatif

Le ratio de surface sportive par habitant à Roubaix reste inférieur à la moyenne des villes françaises. Ce déficit est aggravé par l'obsolescence : certains équipements ferment régulièrement pour des travaux de remise en conformité, réduisant une offre déjà sous tension. La saturation des créneaux horaires empêche l'accueil de nouvelles associations ou de publics scolaires dans des conditions décentes.

L'enseignement pour le projet

Ce diagnostic démontre que le projet du 20 quai de Marseille doit proposer :

1. Une rupture qualitative : offrir une architecture lumineuse, ouverte sur le paysage et techniquement irréprochable.
2. Une diversité de programmes : intégrer des disciplines qui ne trouvent pas leur place ailleurs et une mixité d'usages importante.
3. Une accessibilité universelle : soigner les seuils pour que l'équipement soit appropriable par tous, des enfants aux seniors, pour tous les genres et pour les personnes à mobilité réduite.

En somme, il s'agit de créer un équipement référence qui transforme les standards de ce que doit être le sport à Roubaix : un acte architectural au service de la cohésion sociale.

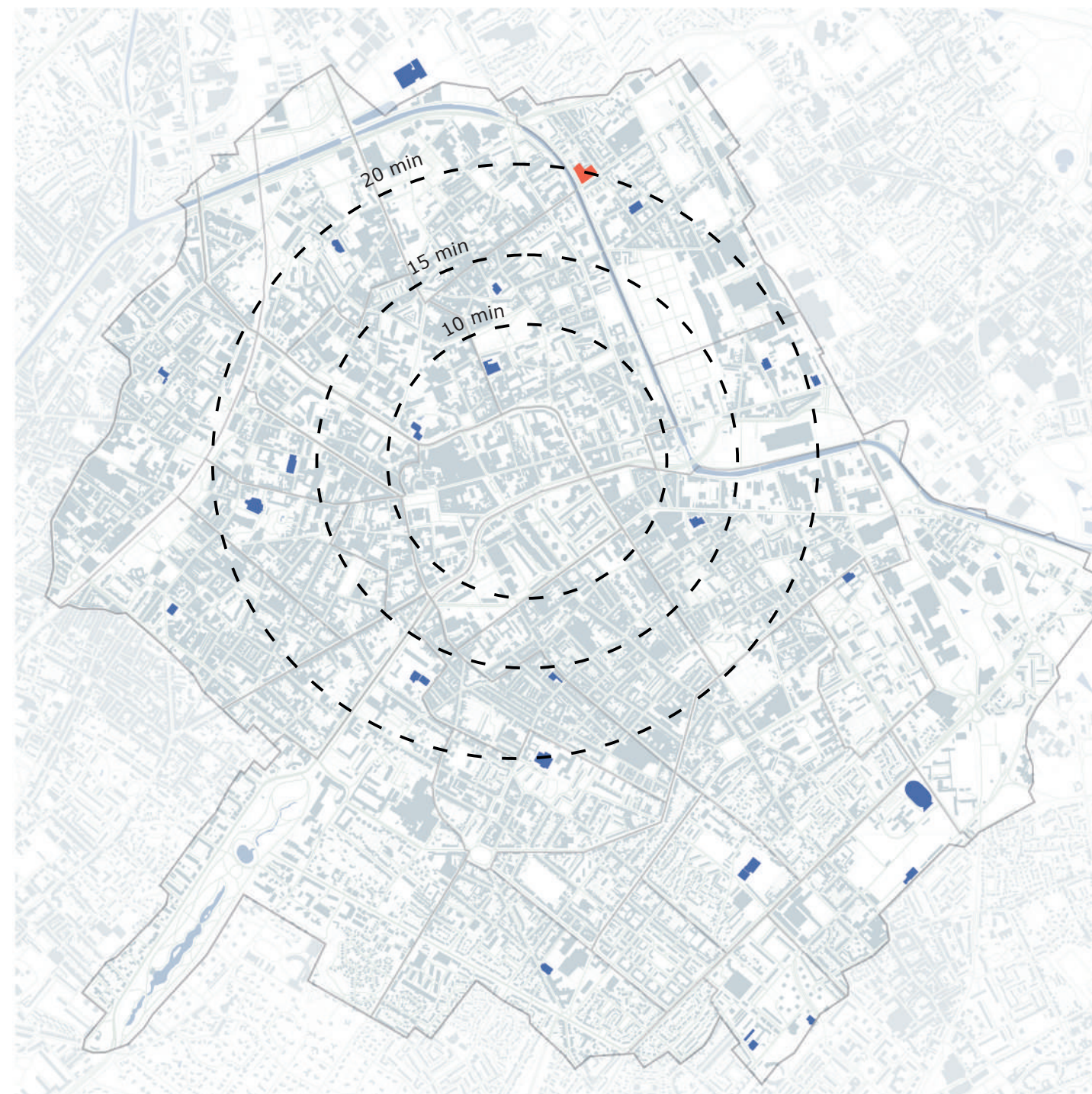


Fig. 79 : temps de marche à pied autour du centre-ville et salles de sport

2.3.2 Pratiques sportives et profils des usagers

Le décalage entre motivations et réalités

À Roubaix, la pratique sportive est marquée par de profondes inégalités. Un sondage⁵⁸ auprès des habitants révèle que si la santé physique (66,7 %) et le bien-être mental (58,3 %) sont les premières motivations, l'offre actuelle, centrée sur la compétition et les gymnases multisports, ne répond pas à cette demande de soins et de lien social (41,7 %). Ce décalage structurel explique la demande d'équipements par une population qui cherche davantage l'épanouissement que la performance.

Des pratiques diversifiées mais sans ancrage public

Le sondage souligne une mutation des usages : si les sports collectifs résistent (33,3 %), c'est le binôme boxe/fitness qui domine (41,7 %). Or, cette pratique est en sous-nombre dans le parc public face à la demande, laissant le champ libre aux salles privées dont le coût reste un frein. De même, les activités douces (25 %) ne trouvent pas de conditions d'accueil décentes dans les gymnases traditionnels, souvent bruyants et mal adaptés à la sérénité.

Les zones d'exclusion : city-stades et canal

Les city-stades, pourtant pensés comme universels, sont devenus des territoires exclusivement masculins. Occupés par les 12-25 ans pour le football, ils excluent de fait les filles, les enfants et les seniors. Cette situation est critique car le city-stade est souvent la seule offre gratuite de proximité.

Parallèlement, le canal illustre un potentiel gâché : 50 % des sondés le jugent "peu rassurant" ou "mal entretenu". Bien que reconnu comme un atout paysager, il reste un lieu de passage ou d'évitement. La pratique nautique y est marginale et réservée à des clubs dont les adhérents viennent majoritairement des communes aisées voisines, faute d'infrastructures d'accueil permanentes et ouvertes aux Roubaisiens des quartiers prioritaires.⁵⁹



Fig. 80 : city-stade exclusif



Fig. 81 : canal encore trop sous-exploité

58 Sondage personnel réalisé en ligne dans le cadre de ce mémoire, questionnaire diffusé auprès d'habitants, d'usagers et de pratiquants sportifs de Roubaix, 26 réponses recueillies, mars 2026

59 Rowing Club de Roubaix et Aviron Club de Roubaix, documents d'inscription et d'adhésion, 2026. Données consultées en ligne le 18 mars 2026.

Les grands absents : femmes et seniors

L'absence des femmes dans les équipements publics est une défaillance majeure, malgré l'investissement de la ville depuis peu d'années. Sans créneaux réservés, sans garantie d'intimité ni encadrement adapté, elles sont quasi absentes des gymnases et des city-stades. La pratique féminine se replie sur le secteur privé (comme le « Basic-Fit women » dans le centre-ville), inabordable pour beaucoup, ou disparaît faute d'offre publique inclusive dans des quartiers comme Hutin-Oran-Cartigny.

Enfin, le sondage révèle l'absence des seniors (plus de 45 ans). Les structures actuelles, conçues pour des personnes jeunes et valides, ignorent les besoins d'une population dont les indicateurs de santé se situent parmi les plus précaires de France. Proposer une offre adaptée aux seniors serait un levier de santé publique majeur pour la ville.

Conclusion du diagnostic social

Ce constat impose au projet du quai de Marseille de dépasser le modèle du gymnase classique. Il doit devenir un lieu de réconciliation des publics, capable d'offrir des espaces de fitness et de bien-être accessibles, de garantir la sécurité et l'intimité des pratiquantes, et d'ouvrir enfin le canal à une pratique autonome et régulière pour tous les âges.

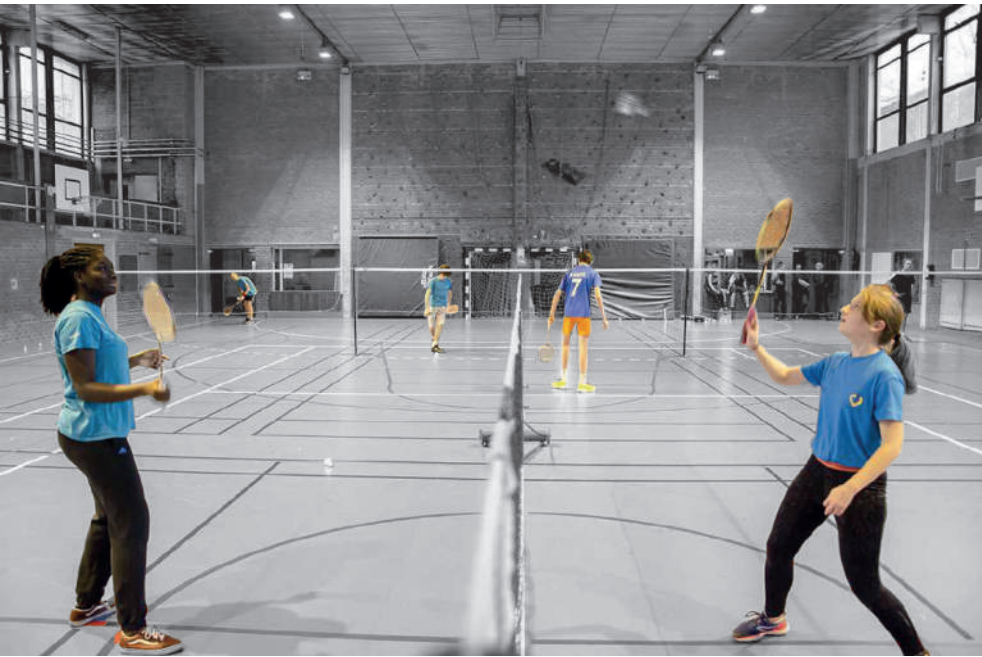


Fig. 82 :créneaux saturés par les scolaires



Fig. 83 : salle privée dédiée à la pratique féminine

Une population sportive malgré les infrastructures proposées

Fig. 84 : match de football féminin



Fig. 85 : entraînement de handball et mamans qui discutent



Fig. 86 : entraînement mixte de taekwondo



Fig. 87 : journée sportive organisée par le centre social



2.3.3 Orientations programmatiques

Le programme du projet découle directement de l'analyse menée : les manques identifiés, les profils d'usagers exclus, les principes du tiers-lieu sportif et les enjeux de cohésion sociale. L'objectif est de répondre à un maximum de besoins dans un même volume, en réunissant des usagers différents autour d'un espace partagé favorisant le lien social.

Les espaces extérieurs comme premier seuil

Implanté en bord de canal, le projet considère les espaces extérieurs comme une première étape vers la pratique sportive et la rencontre. Les berges sont aménagées pour rendre le canal accessible aux activités aquatiques. Un parc végétal accueille un city-stade, une aire de fitness et une aire de jeux pour enfants afin de créer une première approche du bâtiment. Un vaste parvis assure la transition entre l'extérieur et l'équipement, devenant un seuil urbain animé.

Le bâtiment : un tiers-lieu sportif de 2 340 m²

L'infrastructure repose sur une trame structurelle de 5 x 4 mètres pour une surface totale de 2 340 m² (65 x 36 m). Ce dimensionnement répond aux standards sportifs tout en intégrant des programmes sociaux faisant du bâtiment un véritable tiers-lieu.

Les espaces sportifs constituent le cœur du projet : un terrain multisports pouvant accueillir jusqu'à 6 disciplines grâce à des lignes de couleurs distinctes au sol (basketball, handball, volleyball, futsal, badminton et tennis), permettant de pratiquer des sports différents simultanément ou successivement. Un mur d'escalade, une salle de sports de combat et une salle de danse complètent l'offre sportive, en réponse aux pratiques émergentes. L'ensemble est accompagné par des vestiaires adaptés à tous les publics.

Les espaces sociaux sont le moteur du tiers-lieu : une cafétéria ouverte sur le terrain multisports, des salles de travail (coworking, ateliers, réunion, studio musique) et un salon de détente équipé d'un baby-foot, de tables de ping-pong et d'un billard favorisent la convivialité. Des gradins avec vue directe sur le terrain permettent également aux non-pratiquants de participer à la vie du lieu.

Les espaces techniques complètent le programme : conciergerie, locaux de stockage pour le sport, la cafétéria et la maintenance, sanitaires et chaufferie.

La modularité comme principe social

Chaque espace est conçu pour évoluer selon les usages et les événements. Une salle de réunion peut devenir un studio de musique, tandis que le terrain multisports peut accueillir un spectacle. Cette flexibilité garantit une appropriation du lieu par ses usagers, symbole du tiers-lieu et de la cohésion sociale.

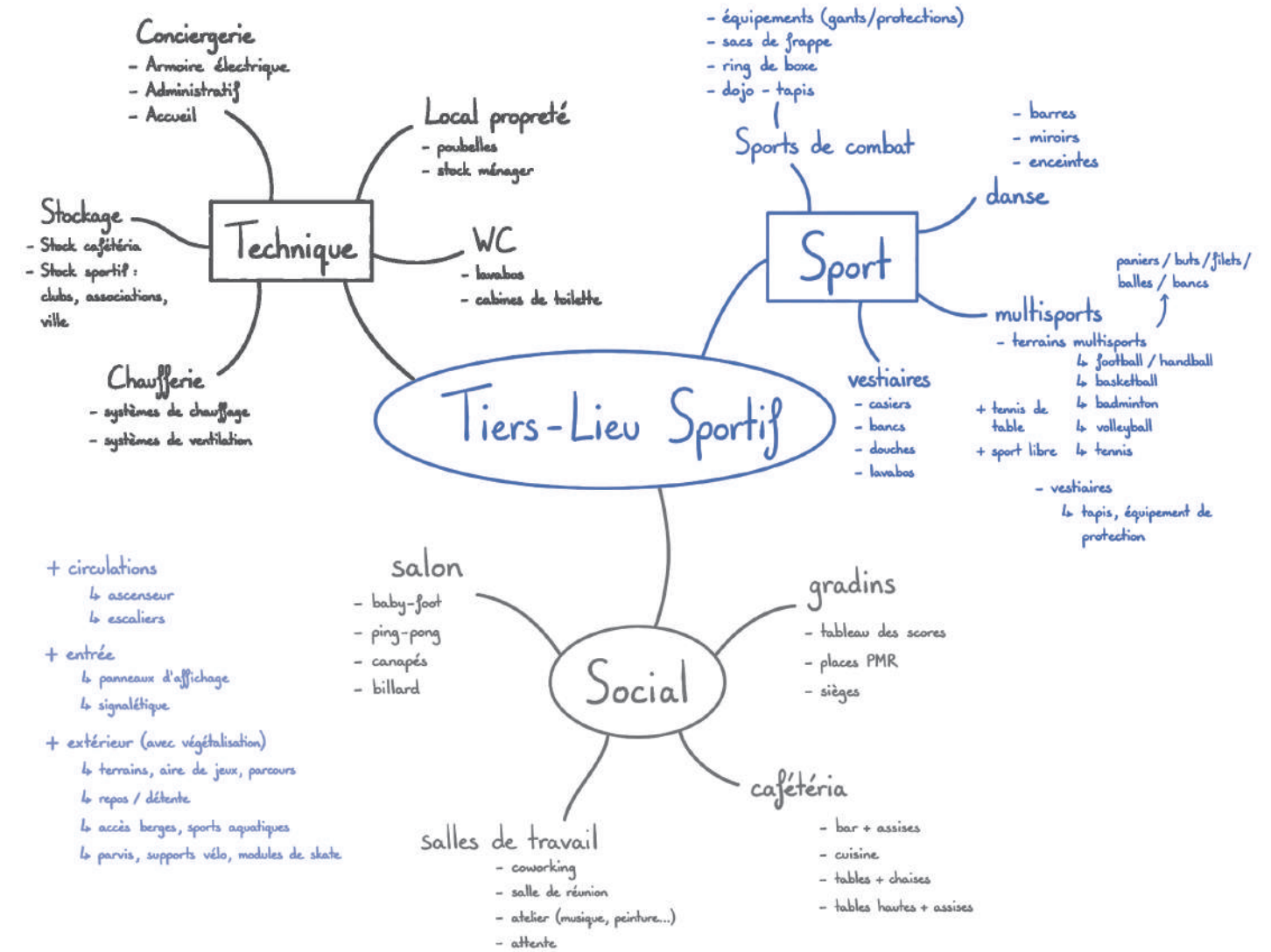


Fig. 88 : schéma programmatique du projet

Fig. 89 : organigramme des principaux espaces et leurs dimensions

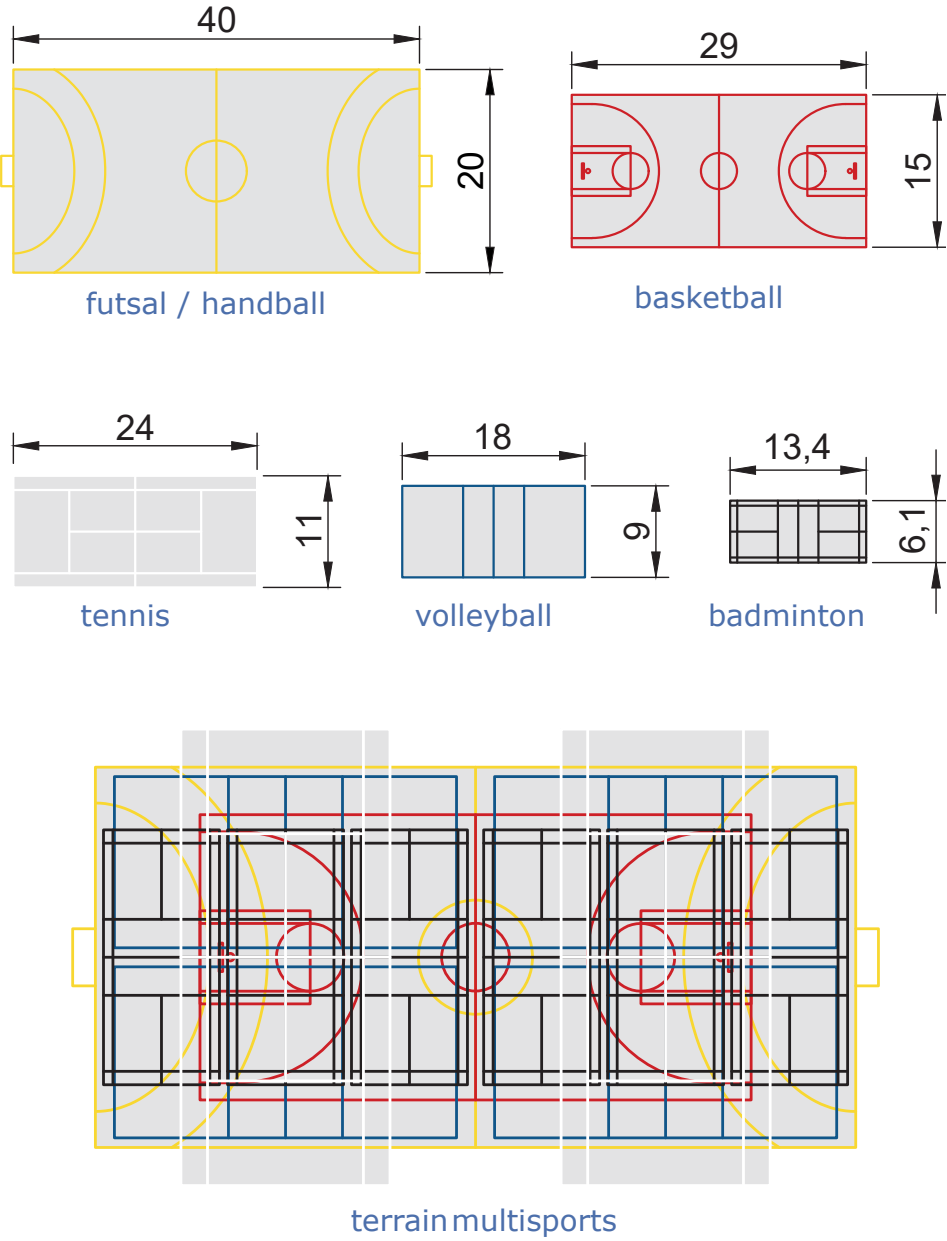
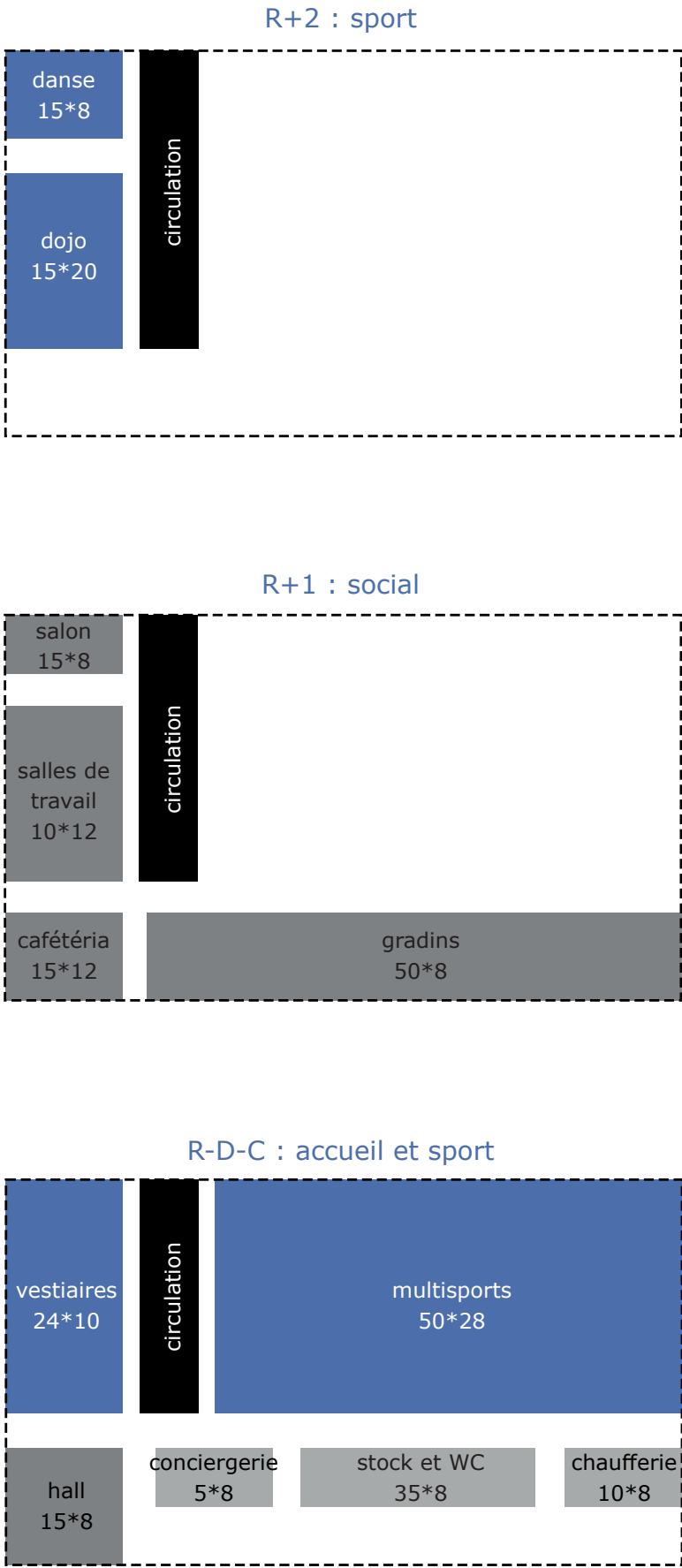
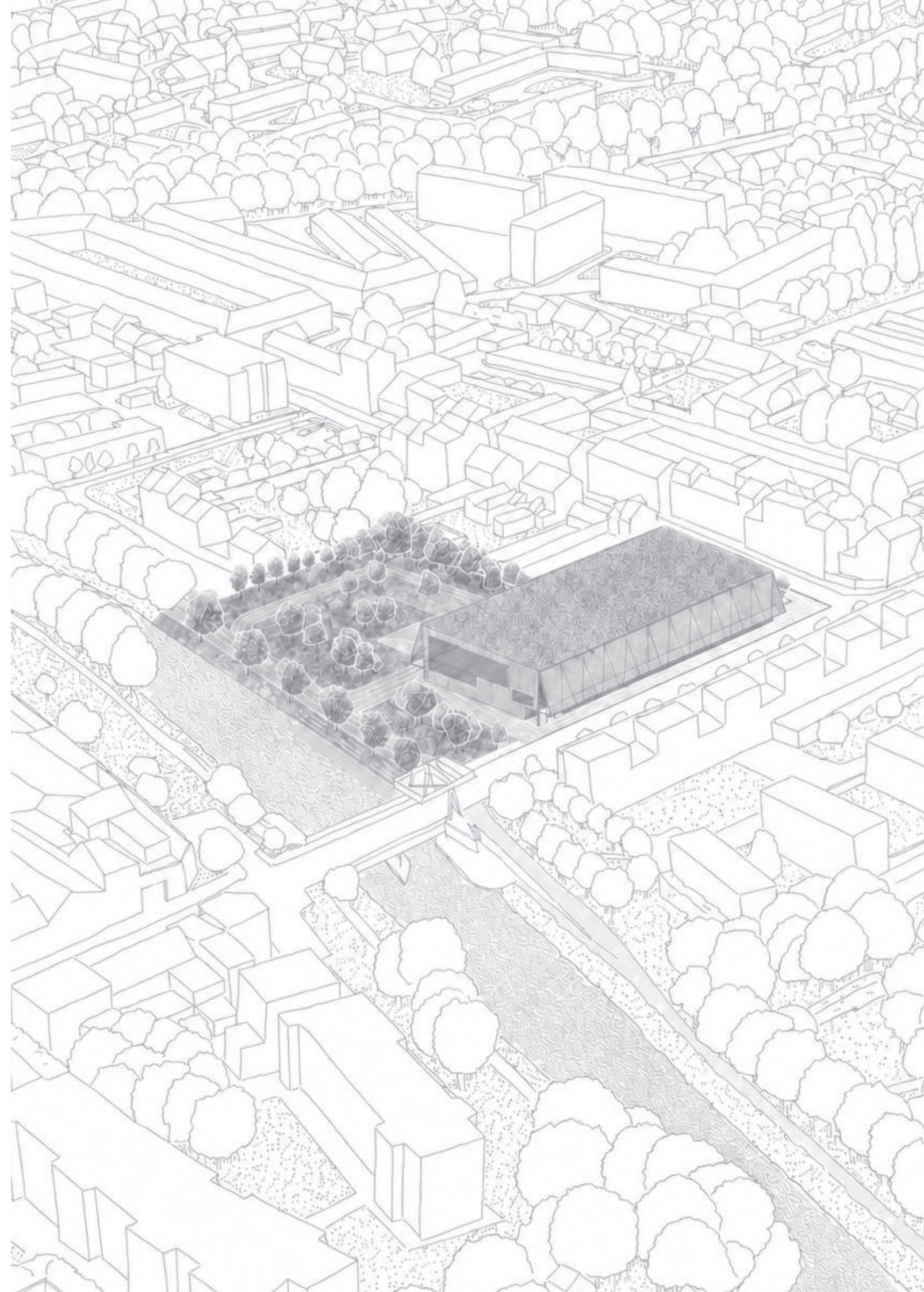


Fig. 90 : composition du terrain multisports

PARTIE 3

UNE SOLUTION ARCHITECTURALE, SOCIALE ET URBAINE

- 3.1 La couture par le sport**
- 3.2 Le projet : espaces, usages et cohésion**
- 3.3 Construire à Roubaix aujourd'hui**



3.1 La couture par le sport

3.1.1 Restructurer la ville

Le projet s'inscrit d'abord à l'échelle de la ville. Son ambition première est de compléter et structurer le parcours sportif le long du canal de Roubaix, un axe existant mais discontinu, insuffisamment aménagé et peu sécurisé, qui constitue pourtant le principal lien vert entre les quartiers roubaisiens.

Cette restructuration passe d'abord par une intervention sur les berges avec une modification des revêtements de sol pour créer un parcours de mouvement libre et spontané selon les principes du design actif, un élargissement des voies pour séparer les flux piétons et cyclables, et une mise en place de mobilier urbain (bancs, supports vélo, corbeilles) qui sécurise et anime le cheminement. Une végétation basse longe le canal pour créer une limite entre le chemin et l'eau, tandis qu'une signalétique intuitive permet à chaque habitant de s'approprier le parcours sans effort. En reliant les équipements aux transports en commun, ce fil conducteur vert joue également un rôle de couture urbaine entre des quartiers qui se tournaient le dos.

Des aménagements calibrés selon les contextes

Les dents creuses le long du canal sont transformées en poches vertes attractives, chacune accueillant un programme sportif choisi selon le contexte immédiat, la demande des habitants et les contraintes de voisinage.

Au sud, en bordure d'un grand boulevard et près d'un stade de football, les sports de glisse (skate, trottinette, BMX), très demandé et source d'attractivité majeure, sont positionnés à distance des habitations pour limiter leurs nuisances sonores. En bord d'écluse, à l'abri du soleil, un espace de yoga tire parti du calme du site. Dans les tronçons les plus fréquentés, des terrains de fitness et city-stades répondent à la forte demande de pratique spontanée. Près d'une école, une aire de jeux végétalisée accueille les plus jeunes, tandis qu'au pied des tours au nord, des tables de tennis de table invitent à des pratiques émergentes. Des aires de repos ponctuent l'ensemble car le parcours appartient aussi à ceux qui préfèrent s'asseoir et regarder.

Le projet comme point central du parcours

Au centre de cet itinéraire, le projet s'impose comme le point d'arrêt majeur, un repère visible lié au canal, accessible à pied depuis les quartiers voisins et connecté aux transports en commun. Sa position centrale lui permet de capter les flux piétons existants tout en générant de nouveaux flux depuis les quartiers environnants. L'équipement est l'intensification d'un parcours, le moment fort d'une promenade sportive qui commence et se termine bien au-delà de ses murs.

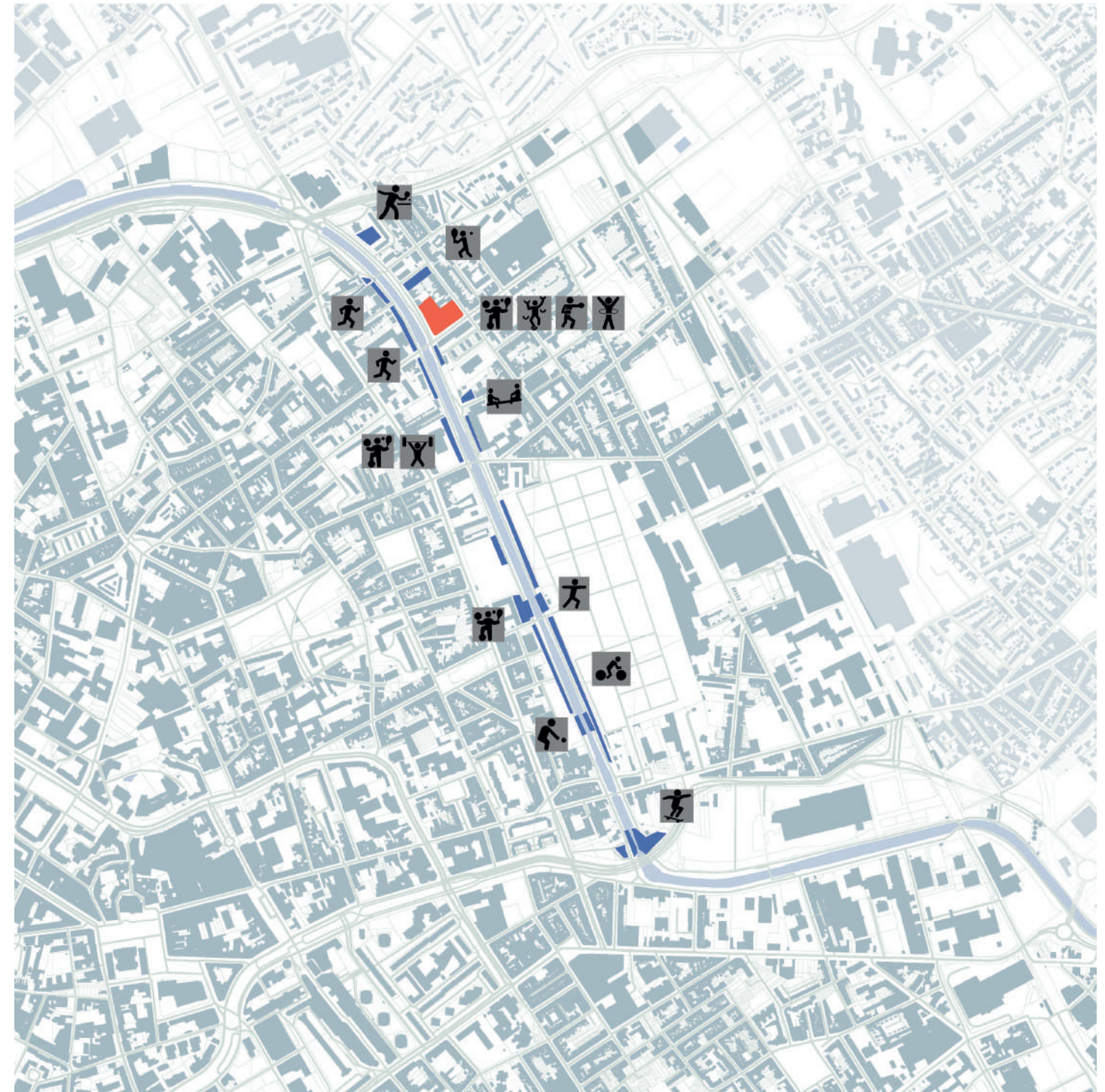


Fig. 91 : équipements sportifs projetés le long du canal

Fig. 92 : aire de jeux ludique à proximité de l'école



Fig. 93 :aire de pétanque



Fig. 94 : parcours sportifs multiflux et ludique



Fig. 95 : aire de repos ponctuel



Fig. 96 : skatepark éloigné des habitations



Fig. 97 : skatepark proche de l'eau

Fig. 98 :aire de gym douce



Fig. 99 : sports aquatiques et terrestres



3.1.2 Revaloriser le quartier

Un équipement pour le quartier, ouvert à la ville

Le projet s'inscrit à l'échelle du quartier Hutin-Oran-Cartigny avec une double ambition : répondre aux besoins des habitants tout en proposant une offre accessible à l'ensemble de la ville. Comme analysé précédemment, les quartiers roubaisiens fonctionnent en autarcie. Le parcours sportif le long du canal, ponctué de petits équipements libres d'accès, constitue la première réponse à cet enclavement : il permet aux habitants des quartiers voisins de traverser le quartier de manière sécurisée et active, en trouvant sur leur chemin des raisons de s'arrêter, de pratiquer et de se rencontrer.

Modifier les flux pour créer de nouveaux liens

Situé à la croisée de nombreux axes (canal, parcours et routes), le projet intervient sur certains flux existants pour créer de nouvelles connexions urbaines. Il établit un lien direct avec le Ravel, cet axe cyclable et piéton en développement qui longe l'eau en parallèle du canal, renforçant la continuité du réseau de mobilités douces à l'échelle territoriale.

Le projet transforme également une partie de l'axe routier desservant les habitations de l'îlot en parc piéton sécurisé, une décision forte qui affirme la priorité donnée aux mobilités douces. Les résidents accèdent désormais à leur domicile par le nord, via une voie partagée entre véhicules et piétons. Ce réaménagement libère le cœur de l'îlot de la circulation automobile et crée un espace de vie apaisé, directement connecté au canal.

S'inscrire dans le tissu roubaisien

Roubaix présente un tissu urbain alternant entre poches vertes et bâti qui structure l'ensemble de la ville. Le projet s'inscrit dans cette logique en divisant le site entre une infrastructure bâtie et un grand parc végétal, 2 entités complémentaires qui dialoguent avec le tissu environnant plutôt que de s'y imposer.

Créer un nouveau repère au cœur du quartier

Enfin ,le quartier est structuré par plusieurs grandes infrastructures (industries, mosquée, tour d'habitation) toutes situées en périphérie des îlots, tournées vers l'extérieur. Le cœur du quartier manque d'un lieu central autour duquel la vie collective peut s'organiser. C'est pourquoi le projet répond à ce manque en s'implantant au centre des îlots de logements, créant un pôle attractif au cœur de la vie quotidienne des habitants.



Fig. 100 : nouveaux flux et repères du quartier

3.1.3 Réactiver le site

Le projet est avant tout un équipement de proximité qui doit répondre aux enjeux de cohésion sociale, de développement durable et de cohabitation entre usagers et riverains. Chaque décision de conception est pensée pour provoquer des rencontres et créer les conditions d'une vie collective entre des populations qui se tournent le dos.

Dépolluer, végétaliser, rafraîchir

Le site est en grande partie recouvert de végétation (arbres, arbustes, fleurs) qui assure plusieurs fonctions essentielles. La première d'entre elles est la phytoremédiation. Comme analysé en partie 2, le site hérite d'une pollution des sols caractéristique des friches industrielles. La végétation est ici un outil de dépollution naturelle grâce à des espèces sélectionnées pour leur capacité à absorber les métaux et les hydrocarbures présents dans le sol, transformant une contrainte environnementale en projet paysager.

Cette masse végétale crée également un îlot de fraîcheur indispensable dans une ville aussi minérale que Roubaix. Elle régule la température en période de forte chaleur et favorise l'infiltration des eaux pluviales. La toiture végétalisée prolonge cette logique à l'échelle du bâtiment, elle gère les eaux de pluie, limite la surchauffe et compense la chaleur corporelle dégagée par les usagers.

La façade Est est végétalisée pour ralentir la montée en température dès le matin et créer un signal visible depuis l'espace public. De ce côté, le bâtiment est mis en retrait afin de laisser place à un parvis doté d'îlots d'assises végétaux, afin de créer un espace tampon entre le projet et les logements.

Côté habitations, la masse végétale longeant le mur mitoyen joue un rôle de filtre visuel et sonore. Un équipement sportif génère des flux importants (cris, impacts, discussions tardives) dans un volume conséquent qui pourrait créer des tensions avec le voisinage. Comme développé en partie 1, la végétation ne résout pas tout, mais elle produit un effet psychologique où le bruit est moins perçu comme une nuisance. Les usagers et les résidents peuvent ainsi coexister sereinement, source d'une cohésion sociale durable.

Séquencer les flux pour une lisibilité totale

L'organisation du site repose sur une logique de séquences lisibles : canal / berges aménagées / parcours sportif / bande végétale / bâtiment et parc. Chaque niveau a un rôle distinct et une identité spatiale claire, permettant à chaque personne de comprendre intuitivement où il se trouve et où il peut aller.

Le parcours sportif constitue la colonne vertébrale du site. Divisé en trois couloirs distincts (piétons, coureurs et cyclistes), il accueille tous les profils sans conflit d'usage. Il est ponctué d'aires actives différenciées par la couleur selon les principes du design actif : rouge pour le tennis de table, rose pour le fitness, bleu pour les jeux d'enfants, vert pour le city-stade. Ces codes couleurs rendent la pratique instinctive et ludique. Des aires de repos ombragées s'insèrent entre les zones actives, affirmant que le parcours appartient aussi à ceux qui viennent se poser et observer.

Des seuils qui invitent

L'entrée principale se situe au sud-ouest du site à la croisée des flux, un positionnement évident qui évite toute ambiguïté. Un parvis généreux dispose d'assises, de quelques modules de sport de glisse en accès libre et d'un abri couvert pour les vélos. Ce parvis est le premier espace de rencontre avant même d'entrer dans le bâtiment.

Des entrées secondaires complètent le dispositif de l'autre côté du bâtiment et autour du terrain, créant une limite douce entre intérieur et extérieur qui donne à l'utilisateur un sentiment de liberté, on ne se sentant enfermé ou contraint. Cette ouverture sur le parc prolonge la vie sociale du bâtiment vers l'extérieur et fait de cet espace vert une extension naturelle des espaces intérieurs.

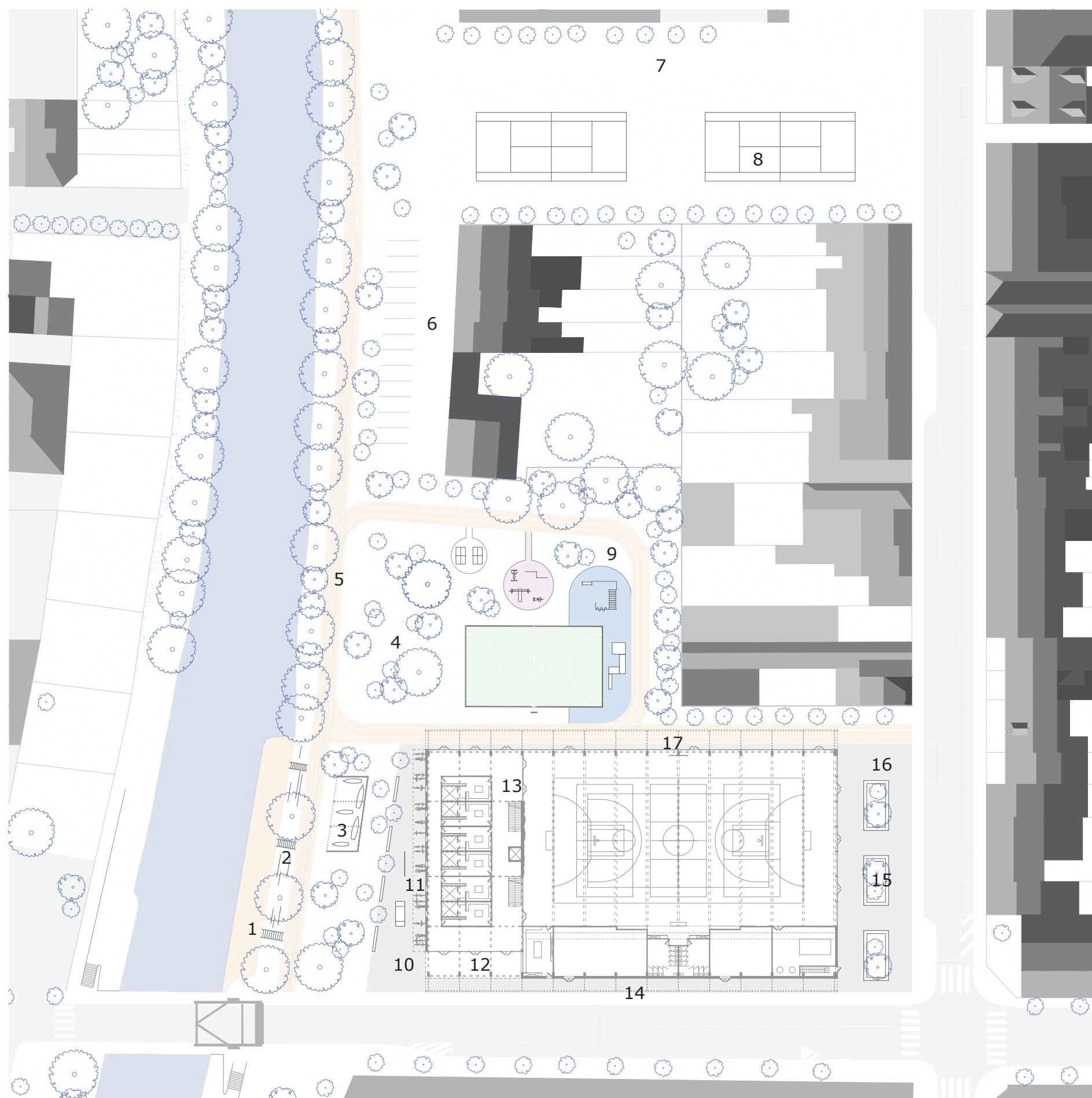
Un axe de circulation traversant relie discrètement la rue au parc, transformant le projet en passage urbain autant qu'en destination. Là où la transition entre espace public et équipement est souvent brutale, cet axe crée une continuité. C'est à cette échelle que se joue une grande partie de la cohésion sociale du projet.

Les façades nord et sud sont couvertes par des toiles tendues qui laissent entrer la lumière tout en évitant l'éblouissement et la surchauffe. Elles créent des passages couverts le long de la rue pour les passants et les accès aux locaux techniques et, au nord, un abri partiel sur le parcours invitant les passants à ralentir, observer un match depuis l'extérieur ou encore entrer pour se joindre au match.

C'est ainsi que le projet a été pensé, chaque décision est une invitation à se rencontrer, à s'arrêter, à partager un espace que la ville de Roubaix avait oublié.

Fig. 101 : équipement sportif de proximité attractif, végétalisé et ouvert

- 1 ponton / accès à l'eau
- 2 berges aménagées
- 3 abri sports aquatiques
- 4 parc végétal
- 5 parcours sportif
- 6 parking résidents
- 7 nouvel accès résidents
- 8 terrains de tennis
- 9 aires sportives ludiques
- 10 parvis principal
- 11 abri vélos
- 12 entrée principale
- 13 circulation traversante
- 14 trottoir couvert
- 15 îlots d'attente
- 16 parvis secondaire
- 17 parcours couvert



0m 7 35

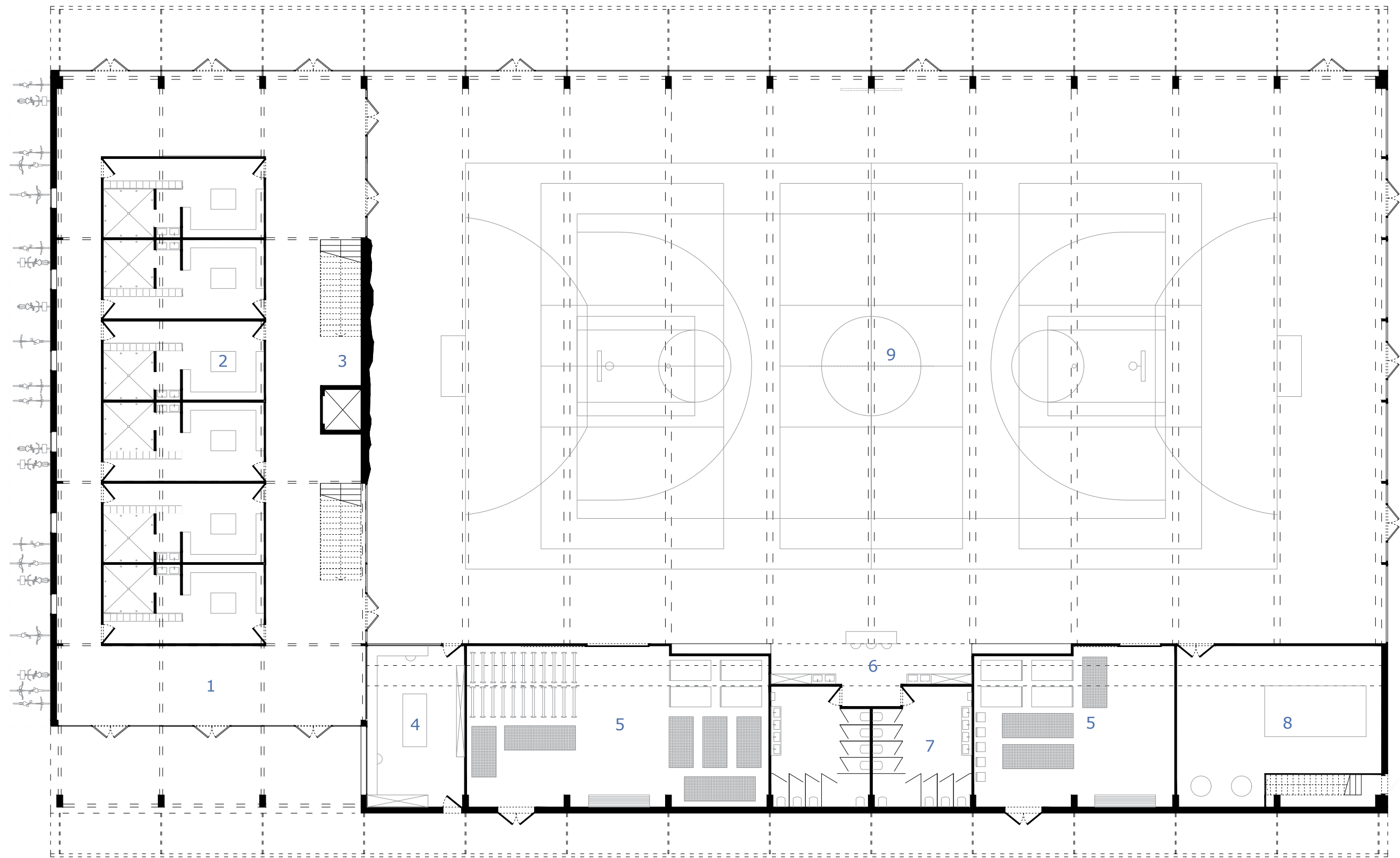


Fig. 102 : le projet comme repère dans le quartier

3.2 Le projet : espaces, usages et cohésion

3.2.1 Plans et Coupes du projet

Fig. 103 : plan du rez-de-chaussée

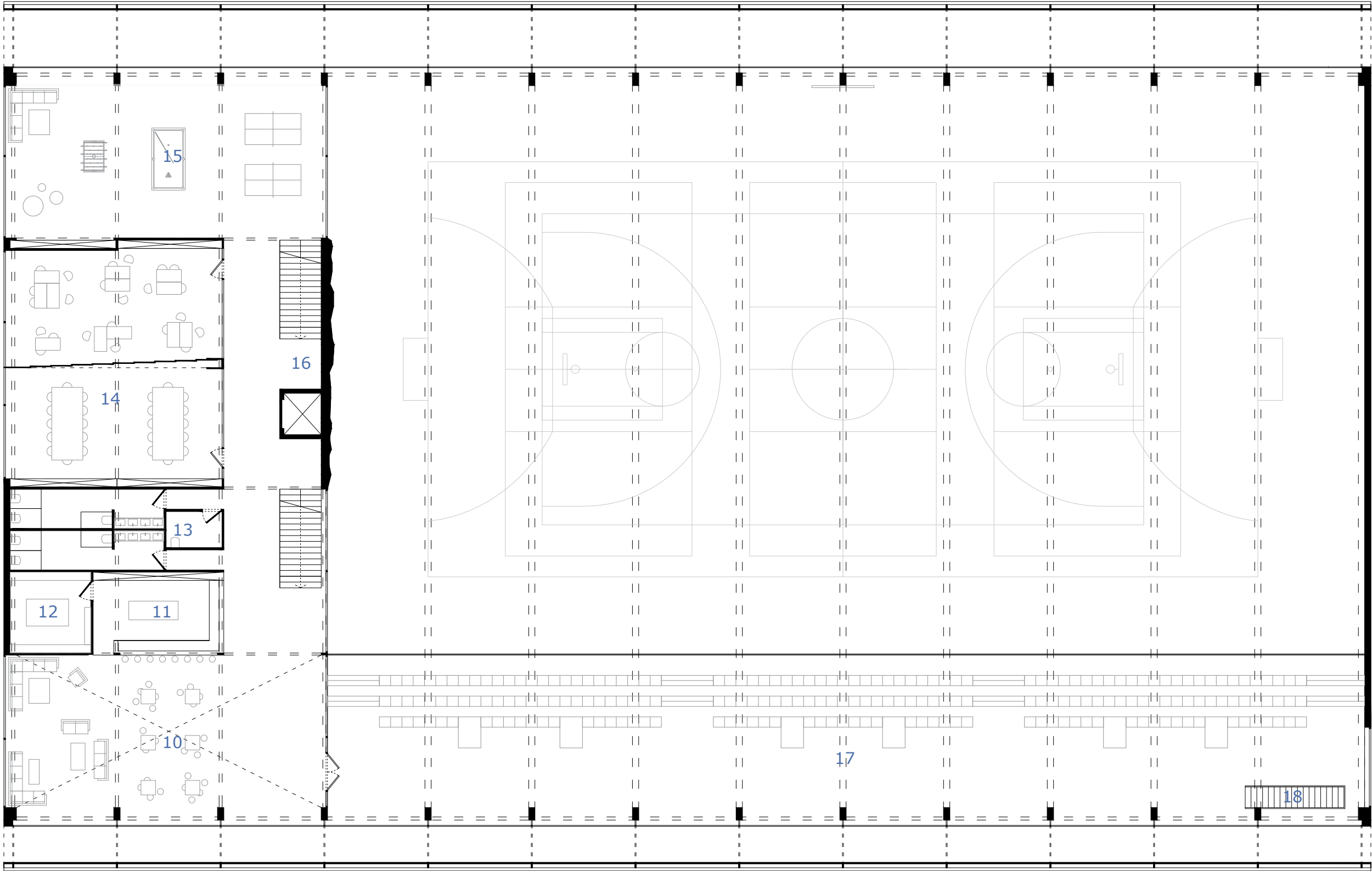


- | | | | | | |
|---|-----------------------|---|--------------------|---|---------------------|
| 1 | entrée principale | 4 | conciergerie | 7 | sanitaires |
| 2 | vestiaires | 5 | salles de stockage | 8 | chaufferie |
| 3 | espace de circulation | 6 | zone technique | 9 | terrain multisports |



0m 2 10

Fig. 104 : plan du 1^{er} étage

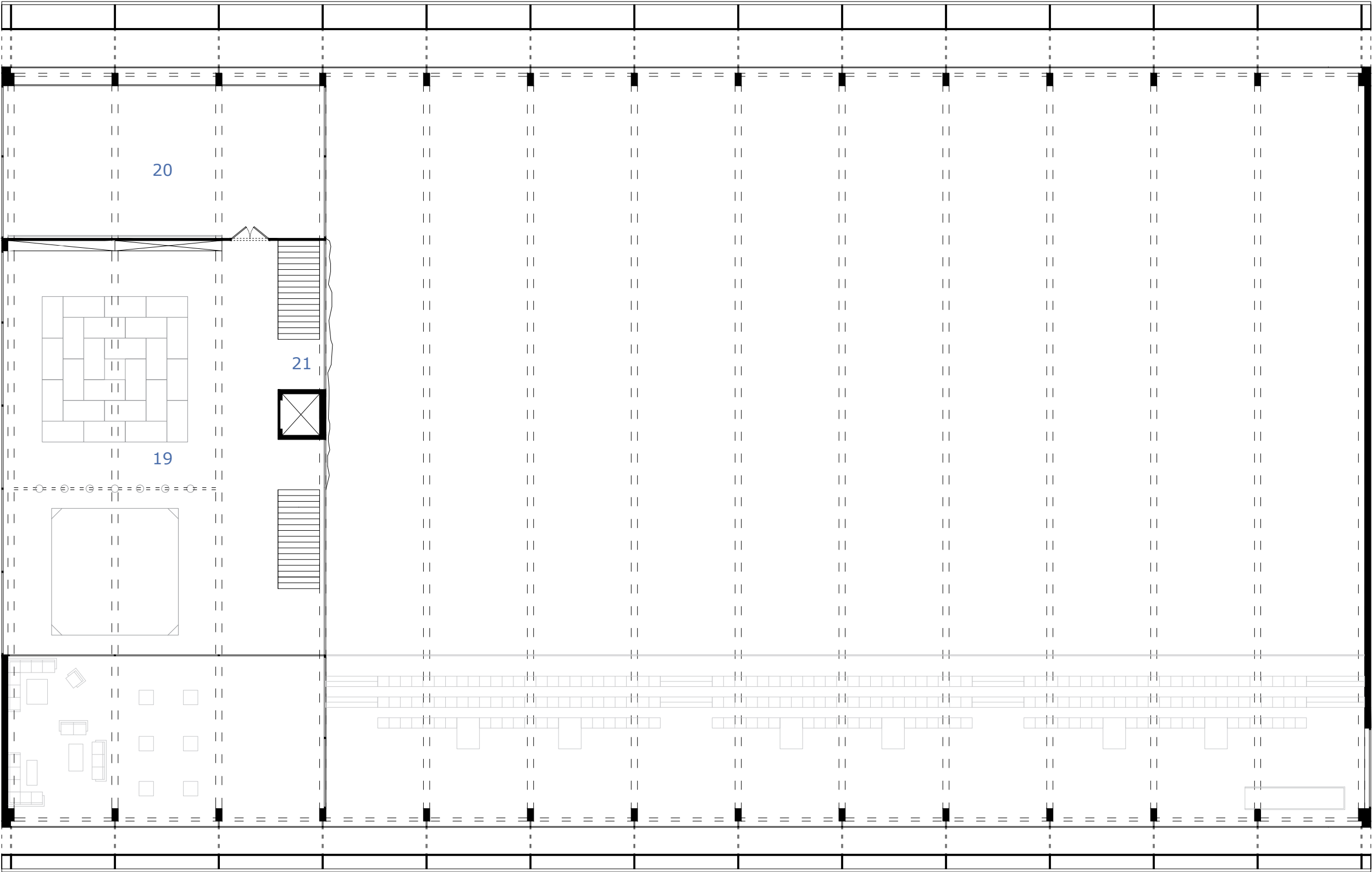


- | | | | | | |
|----|-------------------|----|-------------------|----|-----------------------|
| 10 | cafétéria | 13 | sanitaires | 16 | espace de circulation |
| 11 | bar | 14 | salles de travail | 17 | gradins |
| 12 | salle de stockage | 15 | salon | 18 | sortie de secours |



0m 2 10

Fig. 105 : plan du 2^{ème} étage



- 19 salle de sports de combat
- 20 salle de danse
- 21 espace de circulation



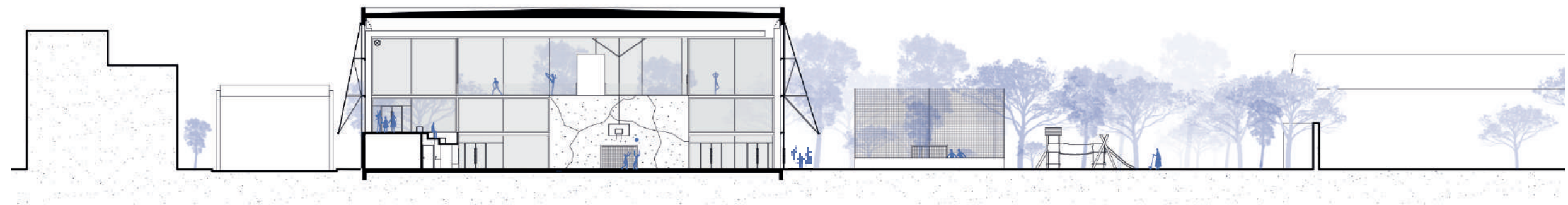


Fig. 106 : une mixité sportive, sociale et spatiale

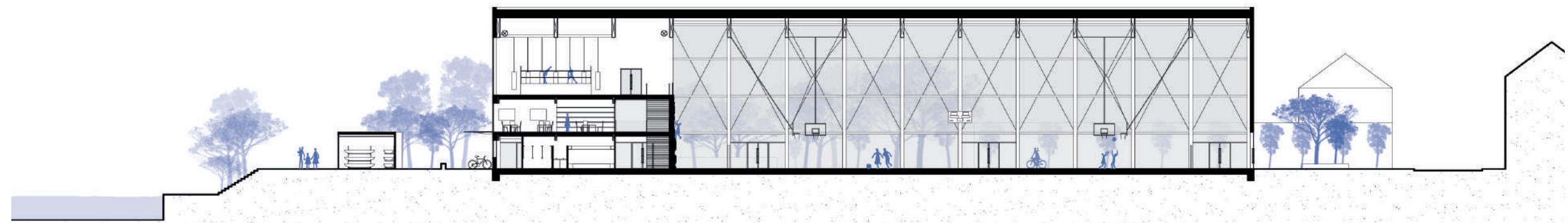


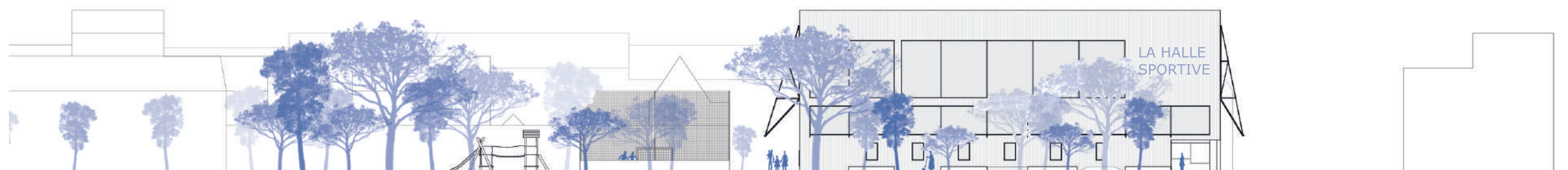
Fig. 107 : un tiers-lieu sportif pour les habitants

0m 3 15

Fig. 108 : façade végétale et cohabitation



Fig. 109 : un tiers-lieu accueillant comme repère



0m 3 15

3.2.2 Qualités spatiales et Ambiances intérieures



Fig. 110 : le sport au cœur du projet



Fig. 111 : la lumière comme facteur de bien-être



Fig. 112 : la vie sociale en dehors du sport

3.2.3 Au-delà des murs



Fig. 113 : une continuité vers l'extérieur



Fig. 114 : un tiers-lieu au bord de l'eau



Fig. 115 : entre sport et cohésion sociale

3.3 Construire à Roubaix aujourd'hui

3.3.1 Matérialité et Patrimoine

Le bois lamellé-collé

Le bois lamellé-collé constitue la structure principale du projet, à travers les portiques poteaux-poutres, tandis qu'une structure bois secondaire forme les façades. Ce choix permet de dégager de grands volumes ouverts, adaptés aux pratiques sportives, tout en donnant au bâtiment une présence plus légère et chaleureuse.

À Roubaix, cette structure peut faire écho aux anciennes halles et ateliers industriels, organisés autour de grandes trames capables d'accueillir des usages flexibles. Le bois réinterprète ainsi cet héritage de manière plus contemporaine et écologique, en intégrant une logique de préfabrication, de réversibilité et d'adaptation. Cette solution demande toutefois une attention particulière à l'humidité, aux assemblages et au feu, notamment pour garantir la durabilité du bâtiment dans le temps.

Fig. 116 : composition du lamellé-collé

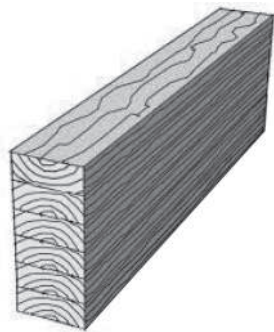


Fig. 117 : conception en usine du lamellé-collé



Le CLT

Le CLT est utilisé pour les planchers et les cloisons, en venant s'intégrer aux assemblages de la structure principale. Il permet de créer des éléments séparatifs précis, préfabriqués et rapides à mettre en œuvre, tout en conservant une cohérence constructive avec les poteaux et poutres en lamellé-collé. Dans ce projet de tiers-lieu sportif, il apporte une ambiance intérieure plus chaleureuse et moins minérale, favorable à des espaces accueillants.

À Roubaix, le CLT peut prolonger la lecture des anciennes structures industrielles, où les planchers et les parois formaient des systèmes rationnels et modulables. Ici, cette logique est réinterprétée avec un matériau contemporain, plus léger et démontable. Ses limites concernent surtout la protection contre l'humidité, l'acoustique entre les étages, la résistance au feu et la précision des assemblages, qui ont été pensés dès la conception pour garantir la durabilité et la réversibilité du projet.

Fig. 118 : composition du CLT

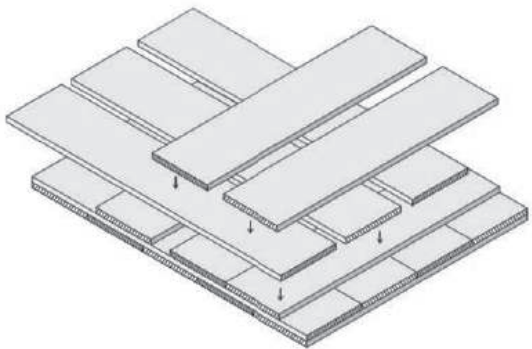


Fig. 119 : conception en usine du CLT



L'acier

L'acier est utilisé pour les châssis intégrés aux façades rideaux ainsi que pour la structure légère qui supporte les toiles tendues. Il permet de créer des profilés fins et résistants, capables de maintenir de grandes surfaces vitrées sans alourdir visuellement la façade. Dans le projet, cette finesse est importante car elle permet d'ouvrir le bâtiment vers l'extérieur, de rendre les activités visibles depuis le parc et offrir un accueil lisible. L'acier complète aussi la structure bois en apportant une dimension plus technique et industrielle, notamment au niveau des assemblages et des éléments exposés.

À Roubaix, il entre en résonance avec l'image des anciennes usines, des verrières, des charpentes métalliques et des ateliers. Ses limites concernent surtout son impact environnemental à la production, la corrosion et les risques de ponts thermiques.

Fig. 120 : les différents types de profils en acier



Le verre

Le verre, qui compose la grande majorité des façades rideaux, permet d'apporter une lumière naturelle généreuse tout en créant un lien visuel entre les espaces sportifs et l'extérieur, incitant à la rencontre des usagers. Il rend le bâtiment plus ouvert et permet d'observer l'activité sportive depuis le parvis ou l'espace public, ce qui participe à l'idée d'un équipement vivant et accessible. Dans le contexte de Roubaix, cette transparence peut rappeler les grandes verrières industrielles ou encore les serres municipales situées à 5 minutes au Nord du projet.

Dans le projet, le vitrage est aussi pensé pour répondre aux contraintes d'une salle de sport. Il est composé de deux verres feuilletés de sécurité de 10 mm chacun, d'une lame d'air et d'un verre trempé, ce qui lui permet de mieux résister aux chocs causés par les balles. Le choix de dimensions standards permet également d'éviter des panneaux trop grands, plus coûteux et plus complexes à remplacer. Cette logique rend la façade plus économique, plus rationnelle et plus facilement réparable. Ses limites concernent surtout le risque de surchauffe, d'éblouissement et de perte d'intimité, ce qui justifie l'ajout de protections solaires.



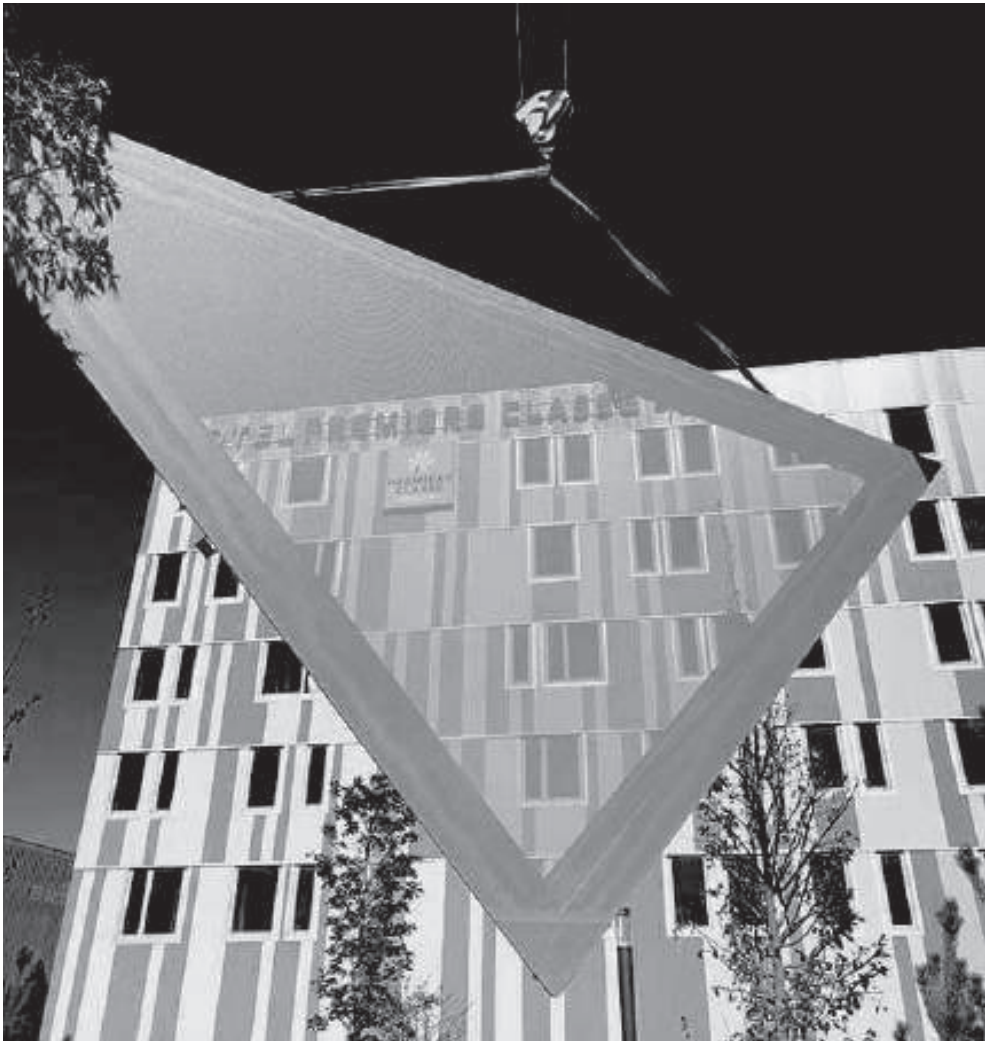
Fig. 121 : façade vitrée

Les toiles d’ombrage tendues

Les toiles d’ombrage tendues sont utilisées devant les façades vitrées comme protection solaire. Elles permettent de filtrer la lumière naturelle sans bloquer les vues, en limitant à la fois l’éblouissement et la surchauffe. Ce dispositif est particulièrement adapté à une salle de sport, où le confort visuel est essentiel pour la pratique sportive, mais où l’on souhaite aussi conserver une ambiance lumineuse et ouverte pour la cohésion sociale.

La toile apporte une dimension souple et légère à la façade, ce qui fait écho à l’histoire de Roubaix marquée par l’industrie du textile. Elle devient donc à la fois un élément technique, climatique et patrimonial. Sa mise en tension sur une structure acier permet aussi d’imaginer un système démontable ou remplaçable dans le temps. Ses limites concernent principalement l’entretien, la résistance au vent, l’usure et les salissures.

Fig. 122 : mise en place d'une toile tendue



La végétation

La végétation en toiture et en façade permet d’améliorer le confort climatique du bâtiment en limitant la surchauffe des surfaces exposées au soleil. En toiture, elle retient une partie des eaux de pluie, ralentit leur ruissellement et participe ainsi à une gestion plus douce des eaux pluviales.

En façade, elle filtre la lumière, protège les parois et contribue à créer un îlot de fraîcheur autour de la salle de sport. Elle adoucit aussi l’image du bâtiment dans son lien avec le voisinage. Depuis l’espace public, l’équipement apparaît comme un élément vivant et accueillant. Ses limites concernent surtout l’entretien, le poids en toiture, le choix des végétaux et la bonne conception de l’étanchéité et du drainage.

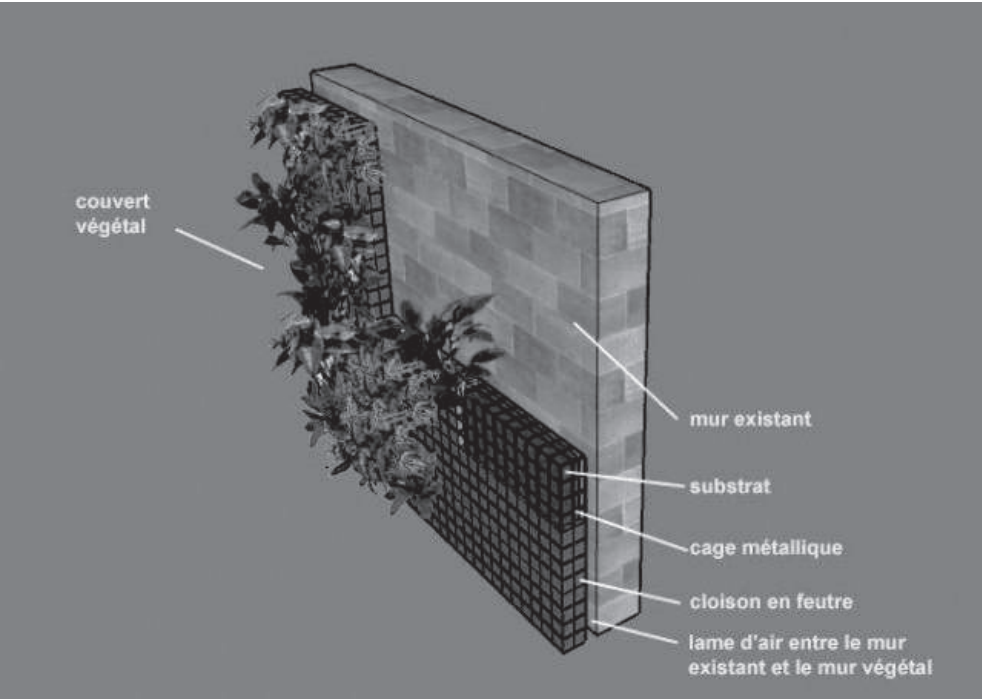
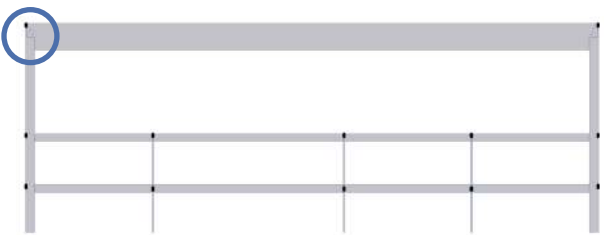
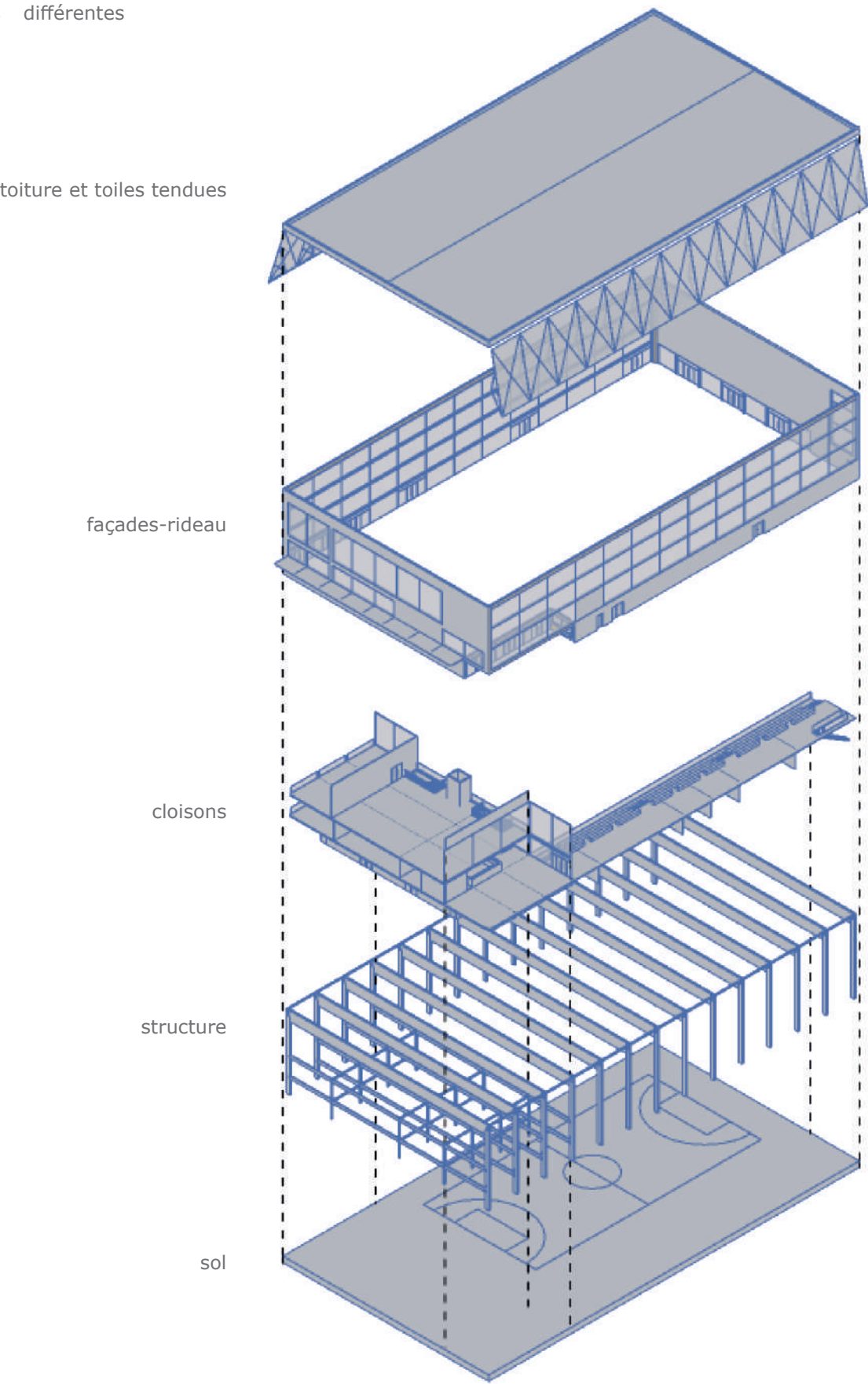


Fig. 123 : composition d'une façade végétale légère

3.3.2 Réversibilité et Réseaux techniques

Fig. 124 : les différentes couches du projet



Grâce à des assemblages mécaniques, la structure du bâtiment est démontable afin de pouvoir déplacer ou reproduire le projet. Sa simplicité inspirée du montage d'un encadrement de porte permet d'apporter une échelle humaine dans un projet de grande taille.

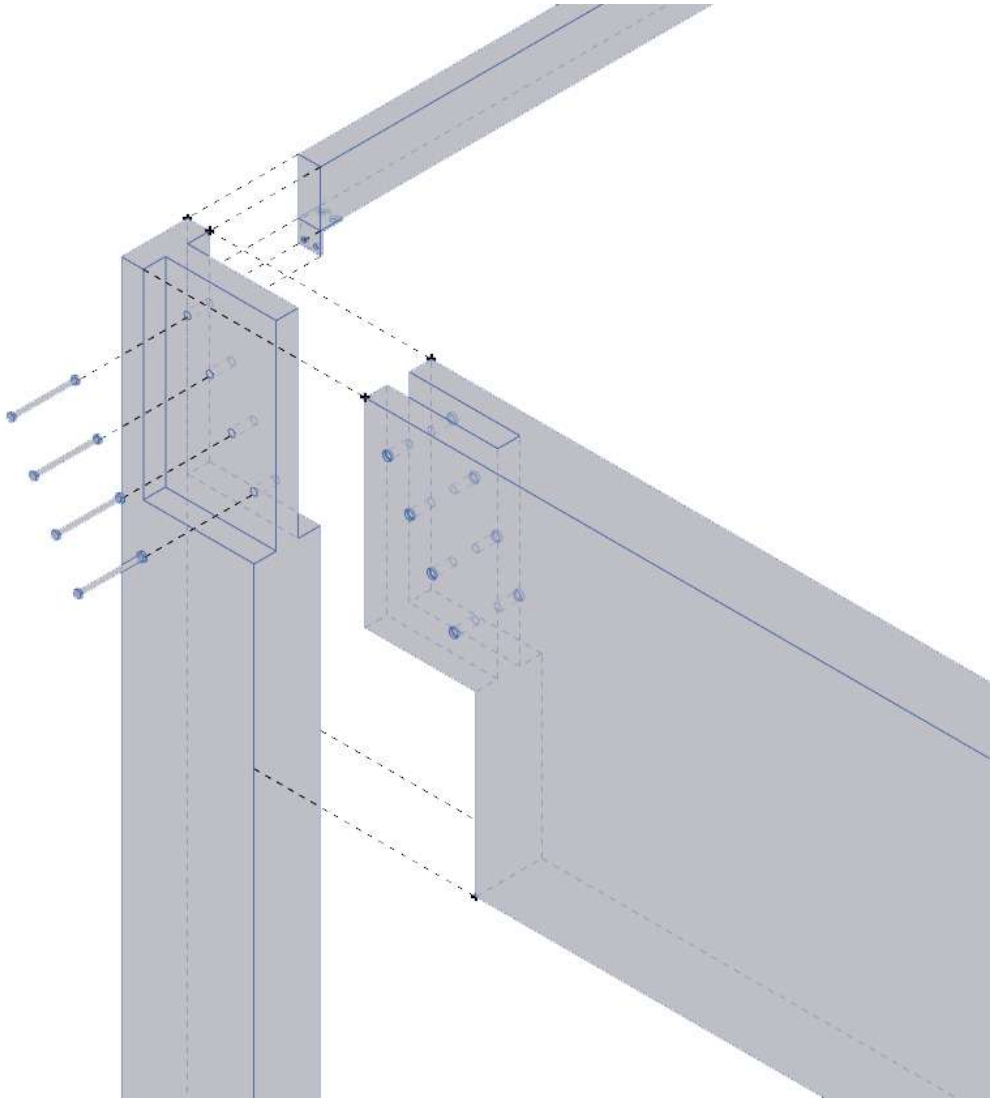
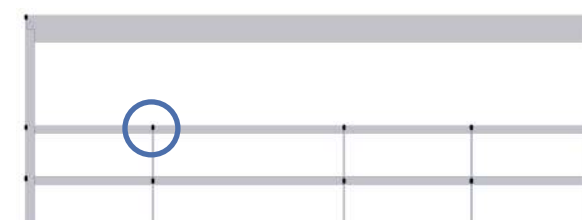
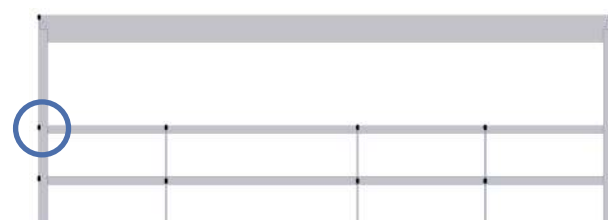


Fig. 125 : assemblage d'un portique



Ces assemblages mécaniques sont conçus de manière à monter et démonter la structure rapidement, favorisés notamment par des dimensions standards et en nombre.

Cette structure secondaire permet aux planchers en CLT de se poser délicatement grâce à de simples découpes.

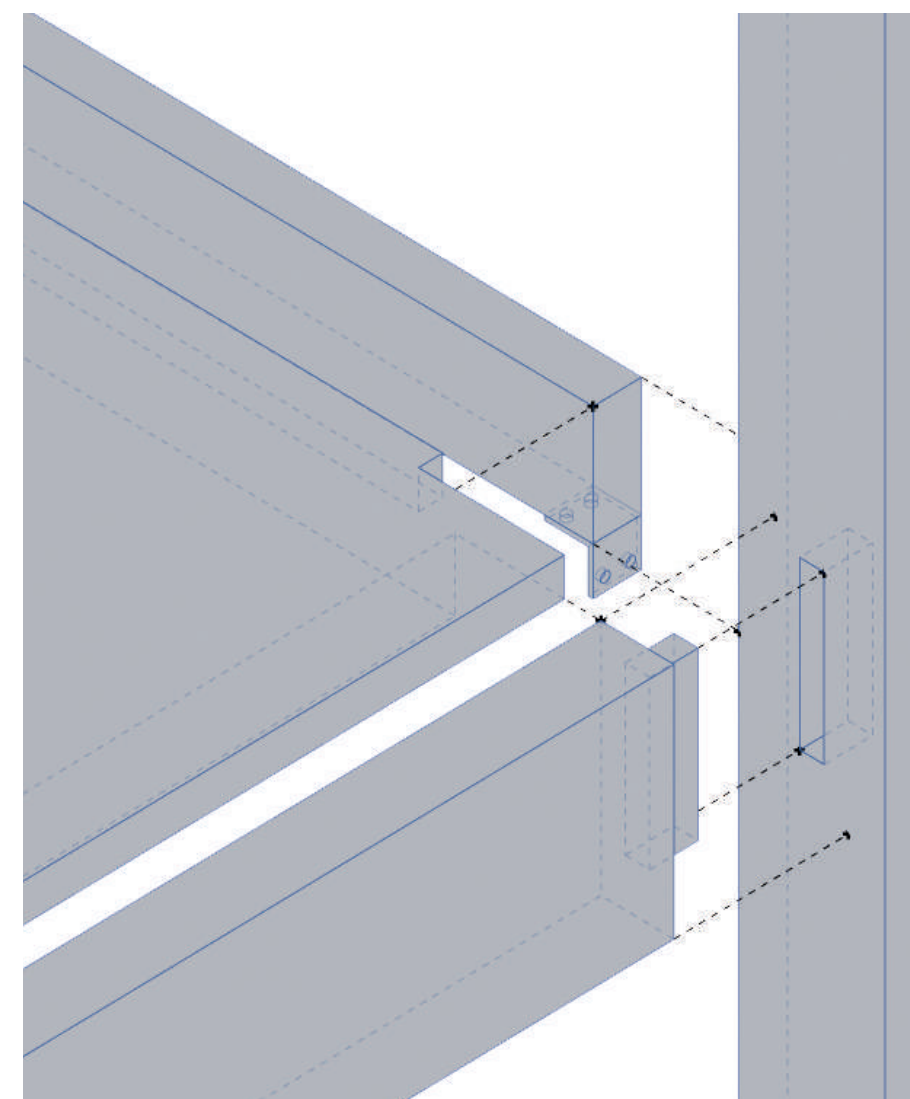
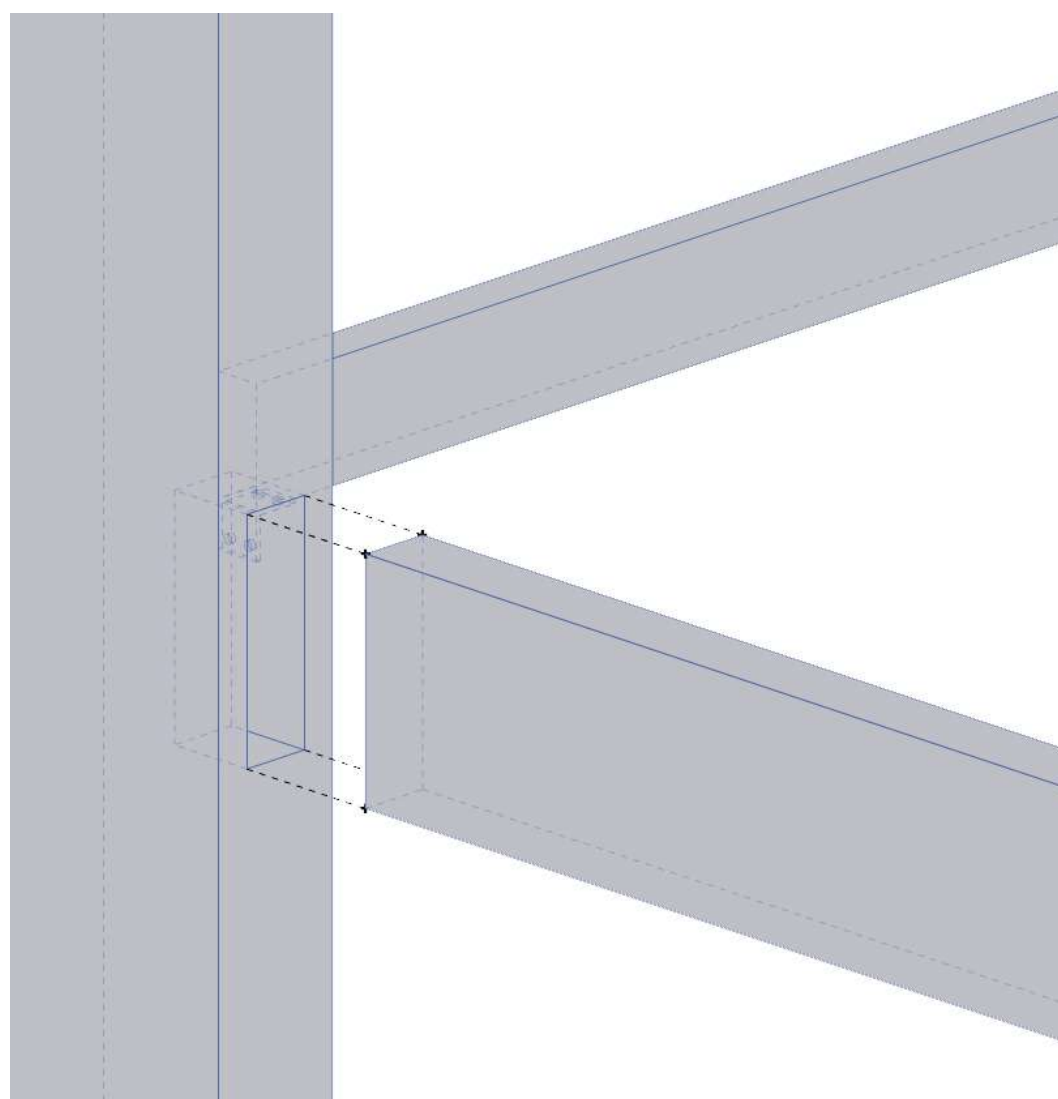
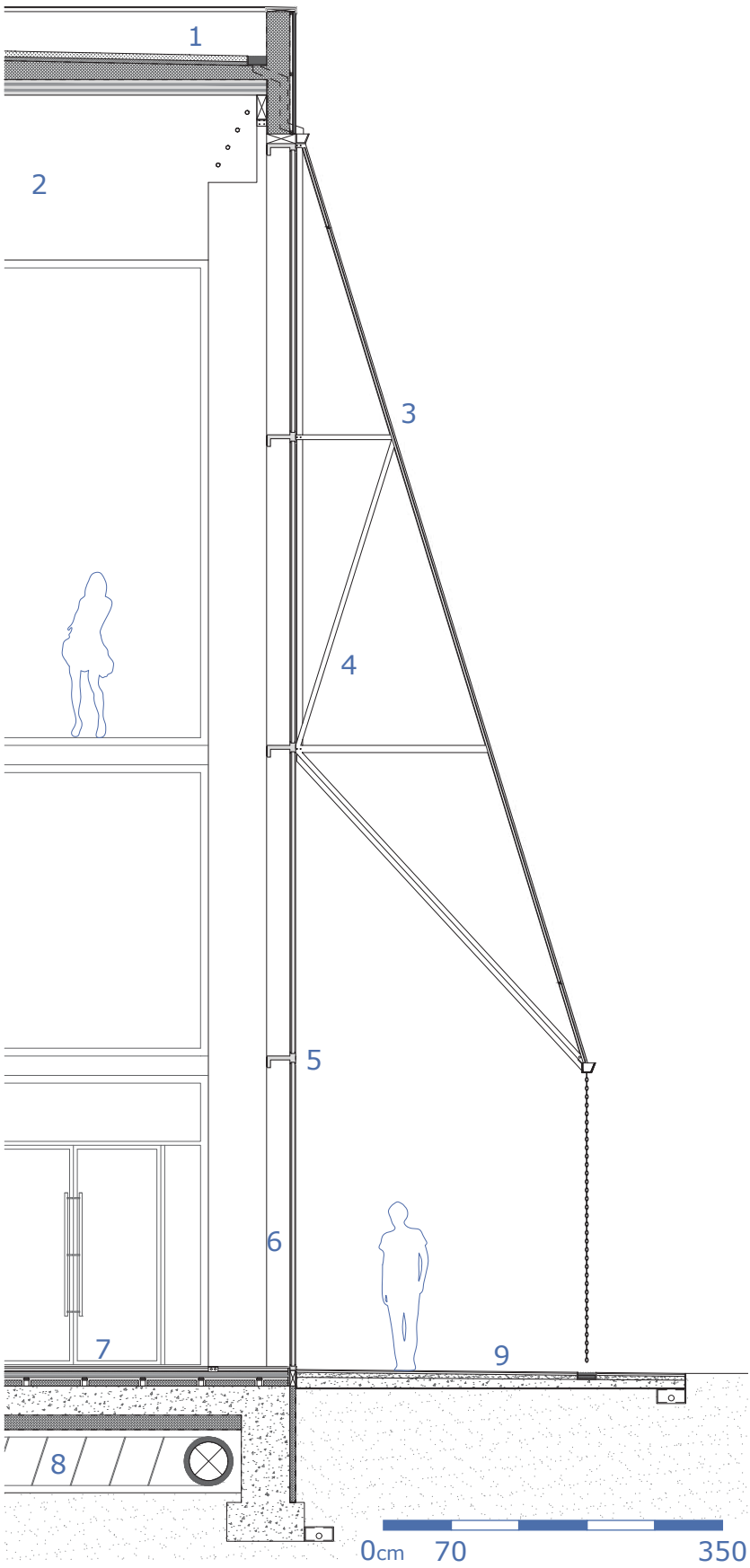


Fig. 126 : assemblage d'un portique intermédiaire

Fig. 127 : assemblage d'un portique secondaire

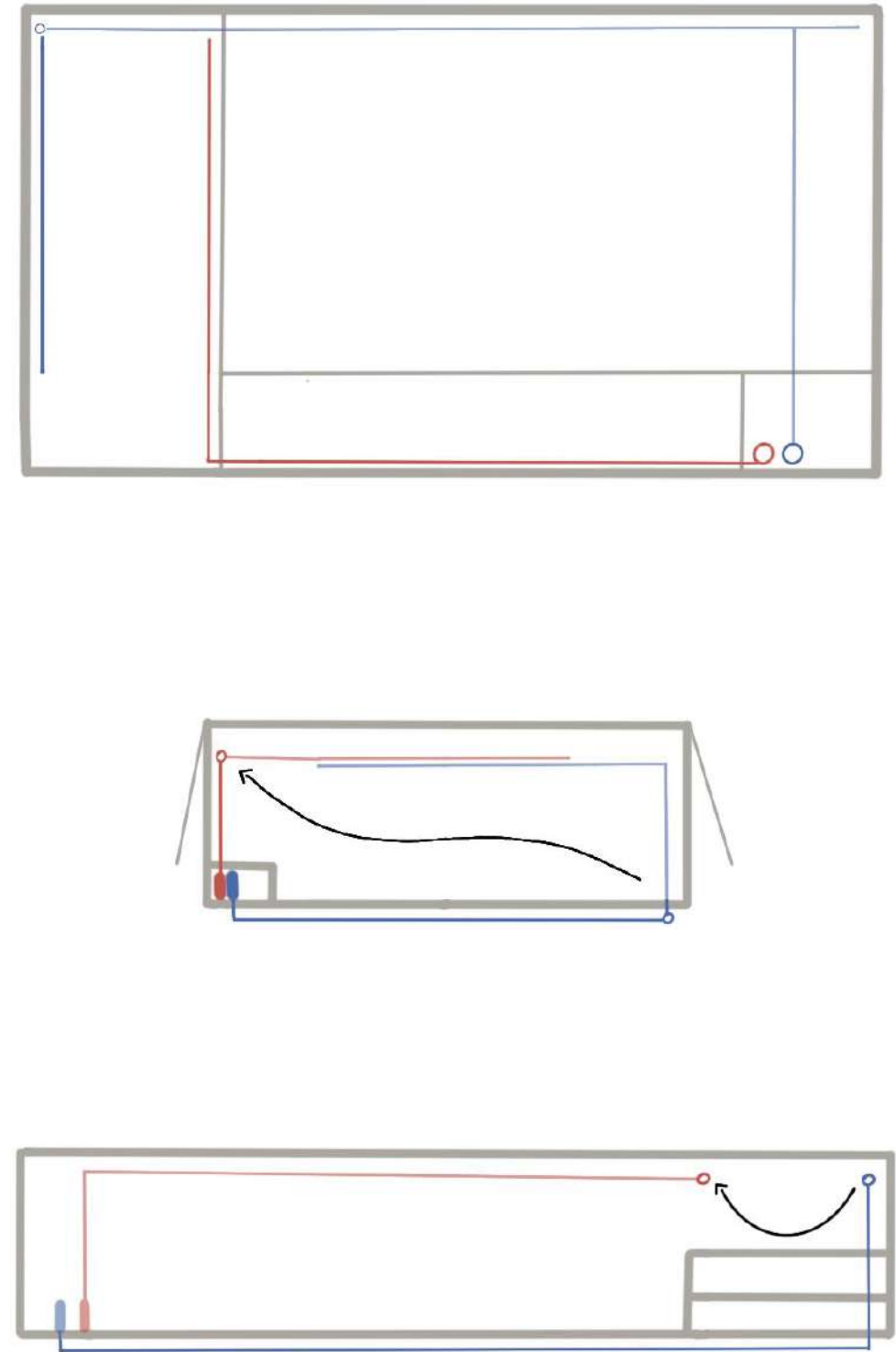
Fig. 128 : détail technique d'une façade-rideau



- 1 toiture végétalisée
- 2 portique en bois
- 3 toile d'ombrage
- 4 structure métallique
- 5 châssis en acier
- 6 vitrage
- 7 sol pour salle de sport "sylomer gym dry floor plan"
- 8 vide ventilé et gaine de ventilation
- 9 sol type terrain d'athlétisme

- gaine de soufflage
- gaine d'extraction
- flux de l'air

Fig. 129 : schémas en plan et coupes des réseaux de ventilation



3.3.3 Gestion des eaux

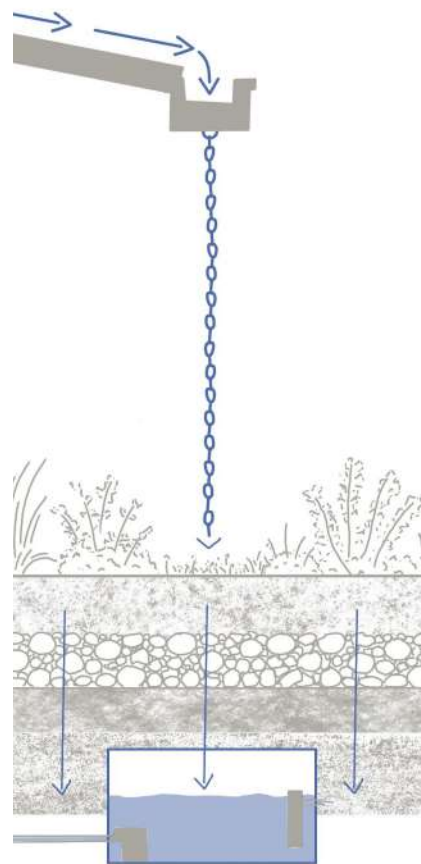
Un parcours réfléchi

La gestion des eaux pluviales s'organise en plusieurs étapes. Dans un premier temps, l'eau est collectée en toiture végétalisée, où elle est déjà partiellement retenue, filtrée et drainée par le substrat. Elle est ensuite dirigée vers un premier chéneau, qui la répartit vers plusieurs descentes intégrées à la structure supportant les toiles d'ombrage. Ce choix permet de guider l'eau sans obstruer les vues, tout en s'appuyant sur un élément constructif déjà présent et solide.

Un second chéneau, placé sous les toiles, récupère l'eau qui glisse le long de celles-ci et la répartit vers plusieurs chaînes japonaises. Ce dispositif remplace la descente d'eau classique par un écoulement plus doux et visible, transformant la gestion technique de l'eau en véritable expérience sensible. Après l'activité sportive, cette présence apaisante de l'eau participe à un retour au calme des usagers après ou pendant une activité physique intense.

L'eau tombe ensuite dans une bande drainante végétalisée, composée de graviers, de plantes et d'un substrat perméable. Cette bande permet de ralentir l'écoulement, de filtrer naturellement l'eau et d'en infiltrer une partie dans le sol. Le surplus est enfin orienté vers des cuves de récupération afin d'être réutilisé.

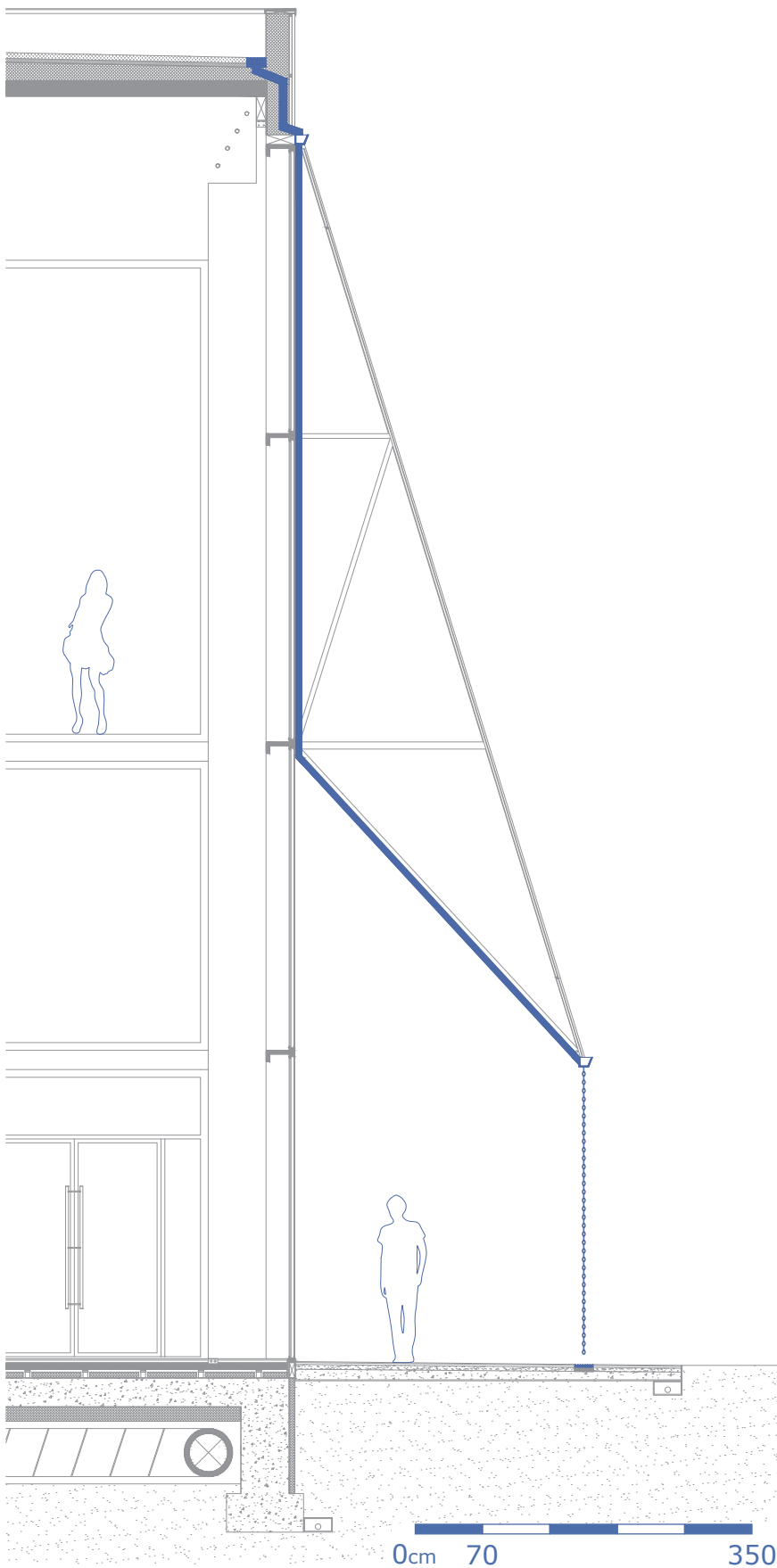
Fig. 130 : schéma explicatif du principe de chaîne japonaise



Vers un bâtiment autonome et durable

Le projet récupère les eaux pluviales depuis la toiture végétalisée de 2 340 m² afin de limiter la consommation d'eau potable et d'améliorer l'autonomie du bâtiment. Après filtration, l'eau est stockée dans trois cuves enterrées de 50 m³, soit une capacité totale de 150 m³. Cette solution facilite la pose, l'entretien et la maintenance du système. L'eau récupérée sert principalement aux sanitaires, au nettoyage extérieur et à l'irrigation du parc en période de forte chaleur, participant ainsi à une gestion plus durable de la ressource et au maintien d'îlots de fraîcheur.

Fig. 131 : cheminement de l'eau



CONCLUSION

Ce travail de fin d'études s'est construit autour d'une question actuelle : comment un équipement sportif peut-il devenir un lieu de cohésion sociale et de réorganisation urbaine ? À travers le cas du 20 quai de Marseille à Roubaix, il s'agissait d'interroger la capacité de l'architecture à transformer un site abandonné en espace capable de recréer du lien entre les habitants et les quartiers. Le sport a ainsi été envisagé comme un support de santé, d'inclusion, de rencontre et de transformation urbaine.

Cette recherche possède toutefois certaines limites. Tout d'abord, elle s'appuie sur des notions plutôt larges (tiers-lieu, design actif, cohésion sociale, fragmentation urbaine) qui peuvent être étudiées de manière plus poussée dans le cadre de recherches complémentaires. Ces concepts ont donc été mobilisés comme outils de recherche et de projet, afin de nourrir une réflexion architecturale située. Ensuite, l'étude se concentre sur Roubaix et sur un site en particulier. Les constats établis à partir du territoire, des équipements existants et des besoins identifiés permettent de construire une réponse cohérente, mais ils restent liés à un contexte précis. Même si la réponse apportée a pour objectif de pouvoir se dupliquer, elle reste un levier à transformer selon le site analysé. Enfin, ce travail associe analyse urbaine, références architecturales, observations, données sociales et démarche de projet. Il propose donc une hypothèse architecturale, sans pouvoir en mesurer les effets réels sur le long terme, puisque ceux-ci peuvent dépendre de l'usage, de la gestion, de l'appropriation par les habitants et des politiques publiques mises en place. Il a tout de même été pensé selon les politiques et les enjeux actuels qui tendent à perdurer pendant plusieurs années.

Les principaux résultats de l'étude montrent qu'un équipement sportif peut jouer un rôle plus large que celui d'un simple lieu de pratique. Lorsqu'il intègre des espaces de convivialité, d'attente, d'observation, de détente et d'activités non sportives, il devient un véritable support de vie quotidienne. Le sport crée des rituels et rassemble des publics variés, et permet d'appuyer les principes d'égalité, de coopération et d'appartenance. À Roubaix, cette capacité prend une dimension urbaine particulière : le projet s'inscrit dans une ville fragmentée, où les friches, les limites physiques et les inégalités sociales appellent des lieux capables de reconnecter. Le canal, longtemps perçu comme une limite, devient alors l'axe majeur du projet, devenant un support de parcours sportif, de paysage et de continuité entre les quartiers.

Le projet développé au 20 quai de Marseille traduit ces résultats dans l'espace. Il propose un tiers-lieu sportif ouvert et complet. L'organisation du bâtiment cherche à multiplier les liens visuels et physiques entre les pratiques, les publics et les espaces. Les espaces annexes et de circulation deviennent alors des lieux de rencontre à part entière. L'apport pratique du travail réside donc dans la proposition d'un modèle d'équipement hybride, capable

d'articuler pratique sportive, vie sociale et transformation urbaine. Son apport théorique se situe dans la définition d'un tiers-lieu sportif comme outil de couture urbaine et sociale.

Ce mémoire a permis un retour réflexif sur la conception de l'organisation programmatique et spatiale des surfaces, des vestiaires et des terrains selon des normes fonctionnelles. Cela implique de penser les usages avant, pendant et après la pratique, d'observer les comportements, d'anticiper les appropriations et de donner une valeur aux espaces intermédiaires. Le projet montre que l'architecture peut créer les conditions de la rencontre par des systèmes tels que la qualité des seuils, de la lisibilité des parcours, de la lumière, des vues, de la matérialité et de l'ouverture sur l'espace public. Le travail a aussi ouvert une réflexion sur l'architecture elle-même, avec notamment sa responsabilité face aux territoires fragiles, sa capacité à transformer en gardant une identité et à proposer des lieux sociaux dans des villes traversées par des inégalités. L'architecture apparaît ici comme un outil spatial, social et politique, capable d'accompagner la reconversion d'un territoire lorsqu'elle s'appuie sur ses ressources existantes.

Pour finir, ce travail ouvre plusieurs pistes de recherche. Il invite à interroger la manière dont les équipements publics peuvent devenir des supports de cohésion sociale dans des villes fragilisées. Il pose aussi la question de la gestion de ces nouveaux lieux : un tiers-lieu sportif ne peut fonctionner durablement sans animation, sans médiation et sans implication des habitants. D'autres recherches pourraient ainsi approfondir les modes de gestion permettant de rendre ces équipements accessibles. Plus largement, ce mémoire ouvre le débat sur la place du sport dans la ville contemporaine : peut-il devenir un outil structurant des politiques urbaines, au même titre que la culture ou le logement ? À Roubaix, le projet de halle sportive propose un premier levier : faire du sport un vecteur de liens, de santé et d'appropriation collective, capable de renouer les tissus urbains et sociaux d'un territoire en transformation.



ANNEXES

Photos de maquette







Photos du parcours actuel



Évolution du projet

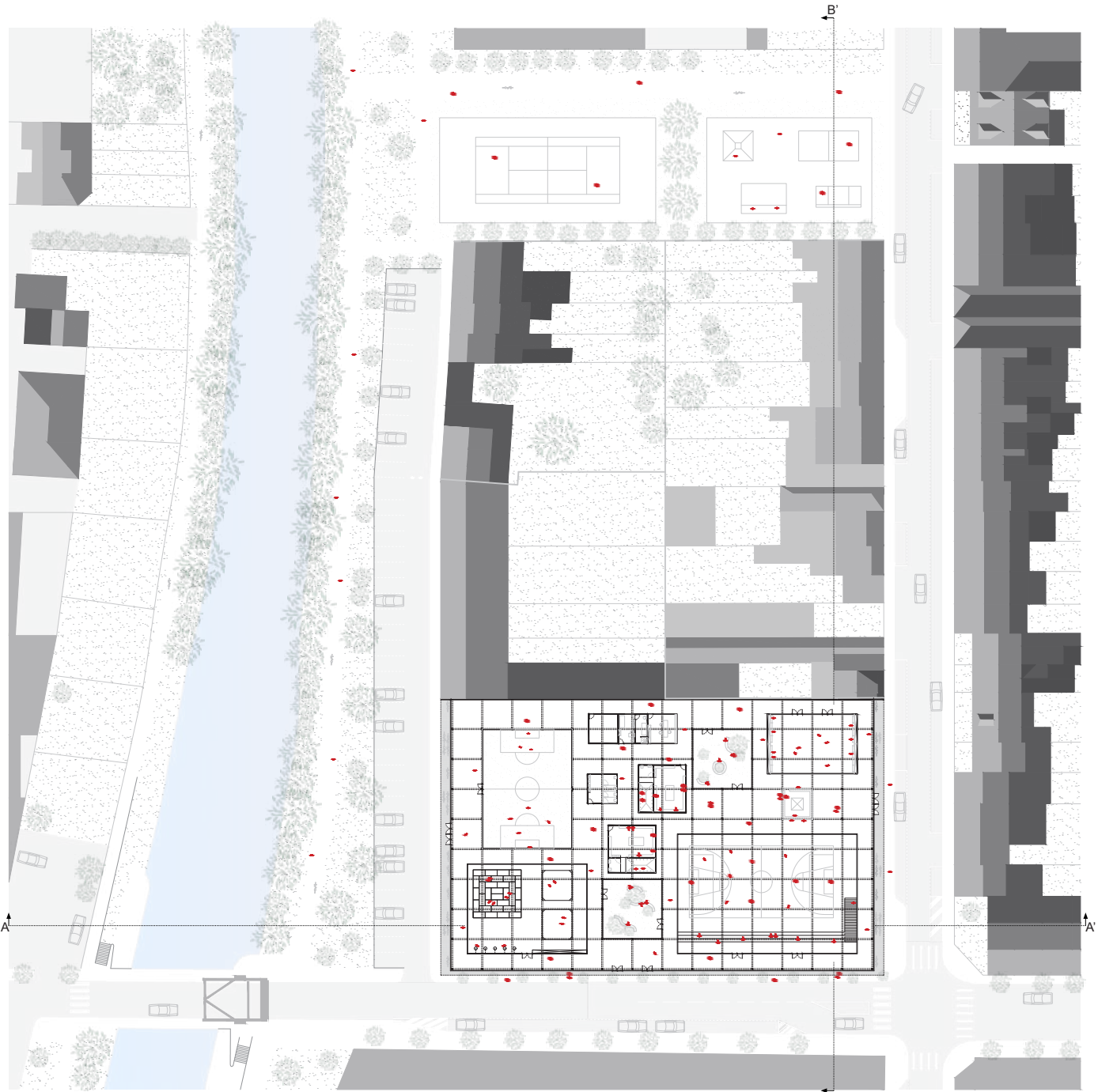


Artère sportive

0m 5 10 25 50

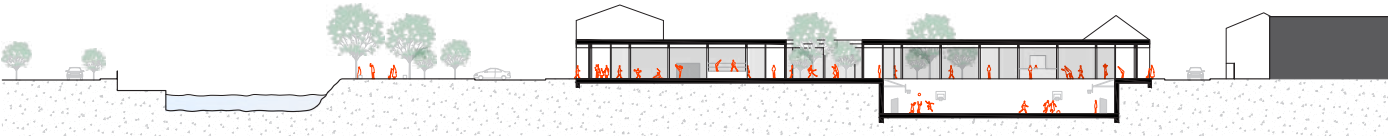


0m 5 10 25 50

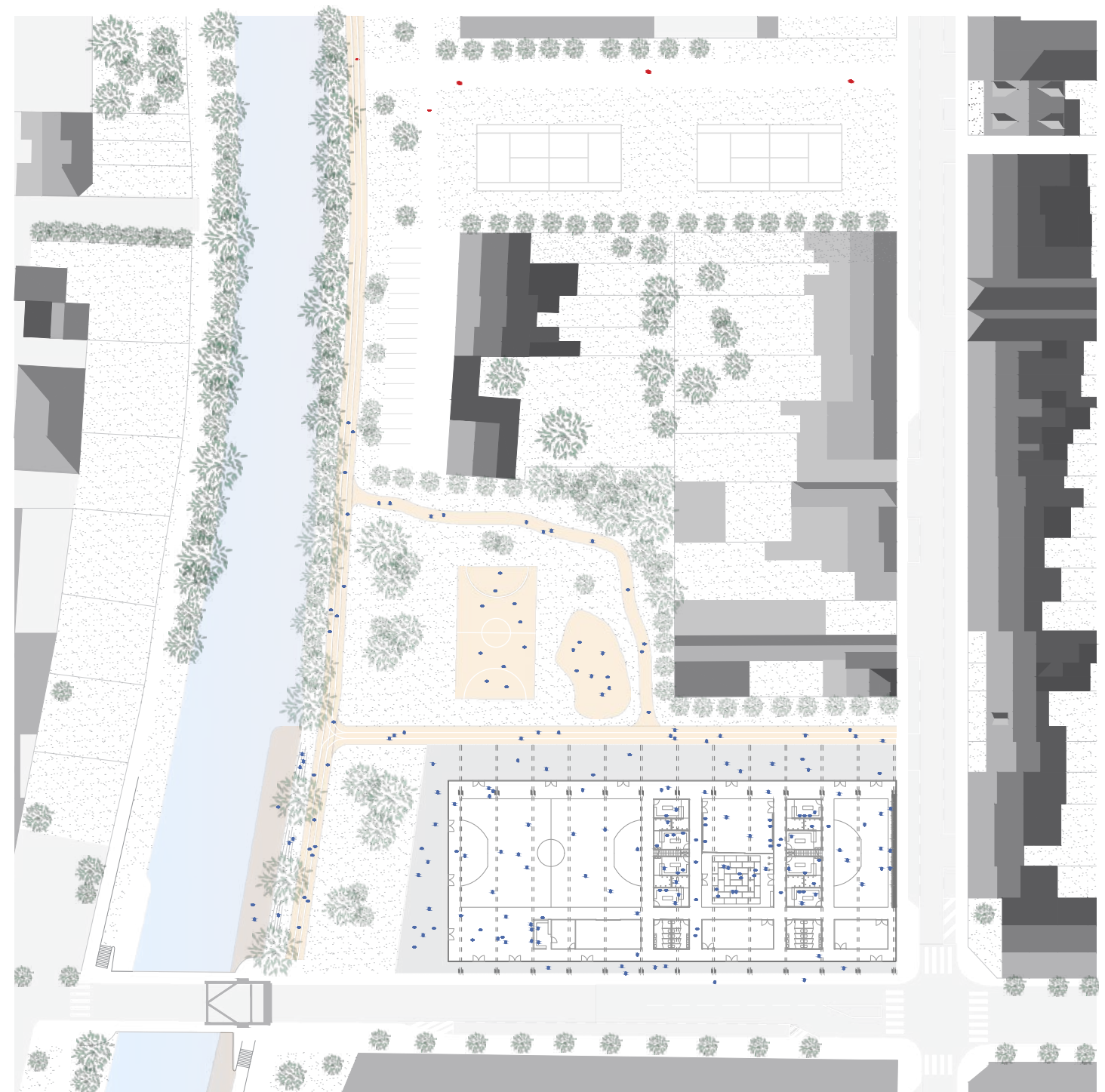
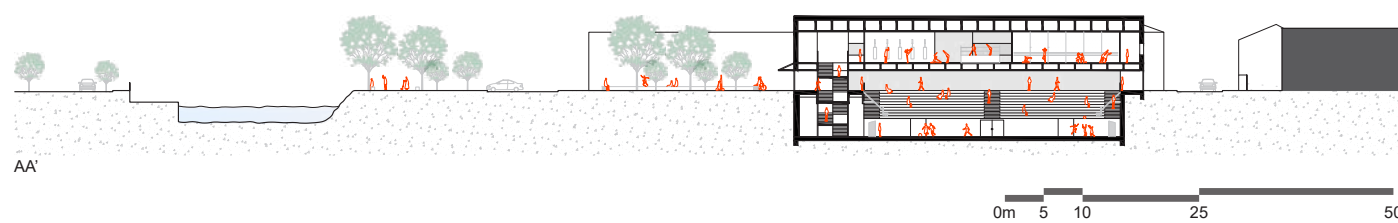
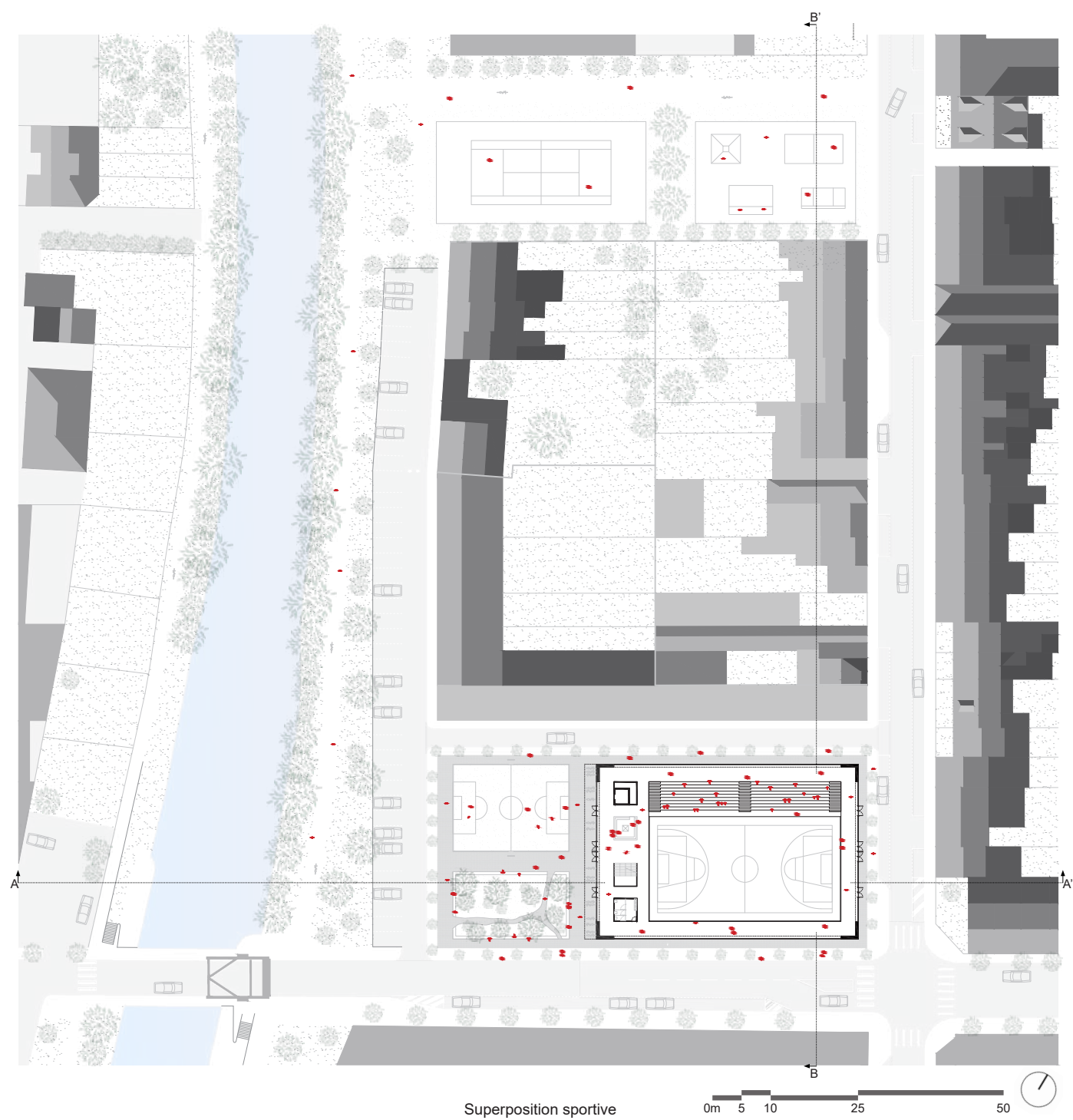


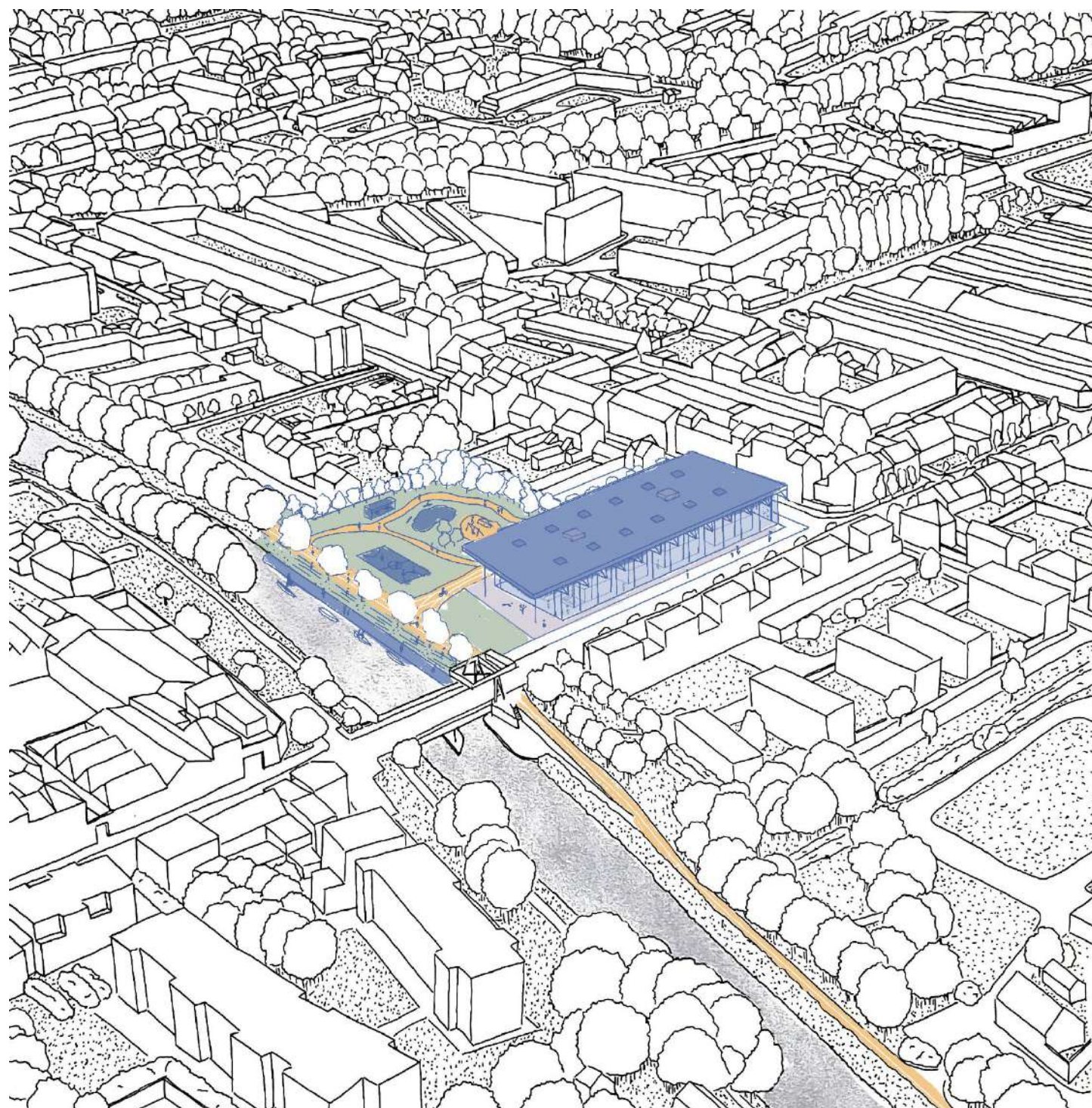
Nappe sportive

0m 5 10 25 50



0m 5 10 25 50





BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages théoriques

- Abraham H. Maslow, « A Theory of Human Motivation », *Psychological Review*, vol. 50, n° 4, 1943, p. 370- 396
- Albert Bandura, *Self-Efficacy: The Exercise of Control*, New York, W. H. Freeman and Company, 1997
- Albert Bandura, *Social Learning Theory*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice Hall, 1977. Disponible sur le site [<https://archive.org/details/sociallearningth0000band>] (consulté le 26 février 2026)
- Alexandre Chemetoff, *Le Plan-guide*, Paris, Editions de la Villette, 2012.
- Antoine Bailly, *Dictionnaire grec-français*, Paris, Hachette, s.v « καλοκάγαθός »
- Bernardo Secchi et Paola Vigano, *La Ville poreuse. Un projet pour le Grand Paris et la métropole de l'après-Kyoto*, Geneve, MétisPresses, 2011.
- C. Ray Jeffery, *Crime Prevention Through Environmental Design*, Beverly Hills, Sage Publications, 1971.
- Carlos Moreno, *La Ville du quart d'heure*, Paris, Éditions Eyrolles, 2025. Disponible sur le site [<https://www.editions-eyrolles.com/livre/la-ville-du-quart-d-heure>] (consulté le 9 mars 2026)
- Christian de Portzamparc, *La Ville âge III*, conférence prononcée au Pavillon de l'Arsenal le 24 novembre 1993, Paris, Éditions du Pavillon de l'Arsenal, collection « Mini PA », 1994. Disponible sur le site [<https://www.pavillon-arsenal.com/fr/edition-e-boutique/editions-du-pavillon-de-larsenal/mini-pa/9159-claude-parent-christian-de-portzamparc.html>] (consulté le 14 avril 2026)
- David Mangin, *La Ville franchisée. Formes et structures de la ville contemporaine*, Paris, Editions de la Villette, 2004.
- Edward O. Wilson, *Biophilia*, Cambridge, Harvard University Press, 1984.
- Émile Durkheim, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australie*, Paris, Félix Alcan, 1912. Disponible sur le site [<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k20761h.image>] (consulté le 12 février 2026)
- Éric Maurin, *Le Ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris, Editions du Seuil, collection « La République des idées », 2004.
- Francis Rambert, *Architecture de la transparence*, Paris, Editions du Patrimoine, 2010.
- Georg Simmel, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, trad. Lilyane Deroche-Gurcel et Sibylle Muller, Paris, Presses universitaires de France, 1999 ed. orig. 1908. Disponible sur le site [<https://www.puf.com/sociologie-etudes-sur-les-formes-de-la-socialisation>] (consulté le 8 mars 2026)

- Gilles Clement, *Manifeste du Tiers Paysage*, Paris, Sujet/Objet, 2004.
- Guy Di Méo, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, collection « Fac géographie », 1998. Notice disponible sur le site [<https://books.google.fr/books?id=LiwxHQAACAAJ>] (consulté le 13 mars 2026)
- Henri Lefebvre, *La Production de l'espace*, Paris, Éditions Anthropos, 1974. Disponible sur le site [https://www.rhuthmos.eu/IMG/pdf/henri_lefebvre_la_production_de_l_espace_1974.pdf] (consulté le 12 mars 2026)
- Herman Hertzberger, *Lessons for Students in Architecture*, Rotterdam, 010 Publishers, 1991.
- Izabela Anna Moren, *Maisons de verre : architecture de la transparence*, Paris, Phaidon, 2023. Disponible sur le site [<https://www.phaidon.com/store/architecture/maisons-de-verre-architecture-de-la-transparence-9781838667436/>] (consulté le 25 janvier 2026)
- James Q. Wilson et George L. Kelling, « Broken Windows: The Police and Neighborhood Safety », *The Atlantic Monthly*, mars 1982. Disponible sur le site [<https://www.theatlantic.com/magazine/archive/1982/03/broken-windows/304465/>] (consulté le 6 février 2026)
- Jan Gehl et Birgitte Svarre, *How to Study Public Life*, Washington D.C., Island Press, 2013.
- Jan Gehl, *Pour des villes à échelle humaine*, Montréal, Éditions Écosociété, 2012 (éd. orig. 2010)
- Jane Jacobs, *Déclin et survie des grandes villes américaines*, trad. Claire Parin, Marseille, Éditions Parenthèses, collection « Eupalinos », 2012, éd. orig. 1961. Disponible sur le site [https://www.editionsparentheses.com/IMG/pdf/P662_DECLIN_SURVIE_EXTRAITS.pdf] (consulté le 14 avril 2026)
- Jean-Louis Missika et Dominique Vidal, *La Ville au risque du digital*, Paris, Odile Jacob, 2015.
- Jean-Louis Missika, « Les métropoles sont des réseaux », dans *Mutations urbaines*, MOOC Digital Paris, avril 2019. Disponible sur le site [<https://moocdigital.paris/cours/mutations-urbaines/metropoles-sont-des-reseaux>] (consulté le 9 mars 2026)
- Jean-Pierre Orfeuil et Fabrice Ripoll, *Accès et mobilités : les nouvelles inégalités*, Gollion, Infolio éditions, collection « Archigraphy Poche », 2015. Disponible sur le site [<https://www.infolio.ch/livre/acces-et-mobilites-les-nouvelles-inegalites/>] (consulté le 21 mars 2026)
- Joan Busquets et Felipe Correa dir., *Cities X Lines: A New Lens for the Urbanistic Project*, Cambridge / Rovereto, Harvard University Graduate School of Design / Nicolodi Editore, 2006. Notice disponible sur le site [https://openlibrary.org/books/OL22486270M/Cities_X_lines_a_new_lens_for_the_urbanistic_project_Ciudades_x_formas_una_nueva_mirada_hacia_el_pro] (consulté le 19 mars 2026)
- Jurgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978 (éd. orig. 1962).

- Kenneth Frampton, *Studies in Tectonic Culture: The Poetics of Construction in Nineteenth and Twentieth Century Architecture*, éd. John Cava, Cambridge, Massachusetts, MIT Press, 1995. Disponible sur le site [<https://mitpress.mit.edu/9780262561495/studies-in-tectonic-culture/>] (consulté le 18 février 2026)
- Loïc Wacquant, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, Etat*, Paris, La Découverte, 2006.
- Michel Corajoud, *Le Paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent*, Arles, Actes Sud, 2010.
- Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien*, 1. Arts de faire, collection 10/18, Paris, Union générale d'éditions, 1980. Notice disponible sur le site de la Bibliothèque nationale de France [<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb365983131>] (consulté le 14 avril 2026)
- Mihaly Csikszentmihalyi, *Vivre : la psychologie du bonheur*, trad. Léandre Bouffard, Paris, Robert Laffont, 2004. (éd. orig. 1990)
- Nelson Goodman, *Langages de l'art. Une approche de la théorie des symboles*, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon, 1990 (éd. orig. 1968).
- Norbert Elias, *La Société des individus*, Paris, Fayard, 1991 (éd. orig. 1987).
- Olivier Balay, *L'Espace sonore de la ville*, Lyon, A la croisée, 2003.
- Oscar Newman, *Defensible Space: Crime Prevention through Urban Design*, New York, Macmillan, 1972. Disponible sur le site [<https://archive.org/details/defensiblespace0000osca>] (consulté le 22 mars 2026)
- Philippe Bourgois, *En quête de respect. Le crack à New York*, trad. Lou Aubert, Paris, Éditions du Seuil, collection « Liber », 2001, éd. orig. 1995. Disponible sur le site [<https://www.seuil.com/ouvrage/en-quete-de-respect-philippe-bourgois/9782021113853>] (consulté le 12 janvier 2026)
- Pierre Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, collection « Le Sens commun », 1979. Notice disponible sur le site de la Bibliothèque nationale de France [<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb34628792q>] (consulté le 7 mars 2026)
- Project for Public Spaces, *How to Turn a Place Around: A Handbook for Creating Successful Public Spaces*, New York, Project for Public Spaces, 2000. Disponible sur le site [<https://www.pps.org/product/how-to-turn-a-place-around-2>] (consulté le 8 mars 2025).
- Ray Oldenburg, *The Great Good Place: Cafés, Coffee Shops, Community Centers, Beauty Parlors, General Stores, Bars, Hangouts, and How They Get You Through the Day [Le grand bon lieu]*, New York, Paragon House, 1989. Disponible en ligne [<https://archive.org/details/greatgoodplaceca0000olde>] (Consulté le 29 mars 2026)
- Renaud Epstein, *La Rénovation urbaine. Démolition-reconstruction de l'Etat*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.
- Richard Sennett, *Bâtir et habiter. Pour une éthique de la ville*, trad. Astrid von Busekist, Paris, Éditions Albin Michel, 2019 éd. orig. 2018. Disponible sur le site [<https://www.albin-michel.fr/batir-et-habiter-9782226439277>] (consulté le 11 avril 2026)

- Richard Sennett, *La Conscience de l'œil. Urbanisme et société*, Paris, Verdier, 1992 (ed. orig. 1990).
- Robert Castel, *Les Métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard, collection « L'Espace du politique », 1995. Disponible sur le site [<https://www.fayard.fr/livre/les-metamorphoses-de-la-question-sociale-9782213594064/>] (consulté le 26 février 2026)
- Robert D. Putnam, *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster, 2000
- Serge Salat, *Les Villes et les formes : sur l'urbanisme durable, avec la collaboration de Françoise Labbé et Caroline Nowacki*, Paris, Hermann / CSTB, 2011. Disponible sur le site [<https://www.editions-hermann.fr/livre/les-villes-et-les-formes-serge-salat>] (consulté le 31 mars 2026)
- Thierry Paquot, *L'Espace public*, Paris, La Découverte, collection « Repères », 2009. Disponible sur le site [https://www.editions-ladecouverte.fr/l_espace_public-9782348083068] (consulté le 7 février 2026).
- William H. Whyte, *The Social Life of Small Urban Spaces*, Washington D.C., The Conservation Foundation, 1980. Disponible sur le site [<https://archive.org/details/sociallifeofsmall000whyte>] (consulté le 1er avril 2026)

Ouvrages et articles sur le sport

- Ainara San-Juan-Escudero, Sendoa Ballesteros-Peña, Irrintzi Fernández-Aedo, Silvia Caballero Sánchez, Julia Fernandez-Alonso, Pedro Gullón, Manuel Franco et Leyre Gravina, « Exploring urban design's impact on physical activity: A participatory photovoice study across socioeconomically diverse neighborhoods », dans *Landscape and Urban Planning*, vol. 259, 1er juillet 2025, p. 105334. DOI 10.1016/j.landurbplan.2025.105334.
- B. Singh, T. Olds, R. Curtis et al., « Effectiveness of physical activity interventions for improving depression, anxiety and distress: an overview of systematic reviews », dans *British Medical Journal*, vol. 380, 2023. DOI 10.1136/bmj-2022-075847.
- Bernard Jeu, *Le sport, la mort et la violence*, Paris, Éditions Universitaires, 1972 ; Id., *Analyse du sport*, Paris, Presses Universitaires de France (PUF), 1987
- Carlos, « IPMS, Institut Professionnel des Métiers du Sport, École de Formation pour Coachs Sportifs », dans IPMS, 23 septembre 2024. Disponible sur le site [<https://ipms.fr/chiffres-cles-comment-se-porte-le-marche-du-sport-en-france-en-2023/>] (consulté le 4 décembre 2024).
- Catherine Sabbah et François Vigneau, *Les équipements sportifs*, Paris, Le Moniteur, coll. Techniques de conception, 2006.
- Christine Mennesson, *Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- Dhahbi W., Selmi O., Bouzid M. A., et al., « Physical Activity to Counter Age-Related Cognitive Decline: Benefits of Aerobic, Resistance, and Combined Training—A Narrative Review », *Sports Medicine - Open*, 2025.
- Éric Monnin, *Olympisme et éducation*, Dijon, Editions universitaires de Dijon, 2011.

- Fiona Meadows, *Quand la ville se prend aux jeux*, Paris, Gallimard, coll. Architectures alternatives, 2024.
- MEADOWS, Fiona, dir., 2024. *Quand la ville se prend aux jeux. Concevoir des microarchitectures sportives dans l'espace urbain. Mini Maousse 9*. Paris : Gallimard, coll. Alternatives / Cité de l'architecture & du patrimoine. Disponible sur le site [<https://www.citedelarchitecture.fr/fr/publication/mini-maousse-9-quand-la-ville-se-prend-aux-jeux>] (consulté le 23 octobre 2025).
- Gaëlle Dufour, Ludovic Blanckaert, Eric Van Overstraeten, Pierre Accarain et UCL, *Le sport au cœur de nos vi(II)es*, Tournai, UCL, 2018.
- Guy Coronio et J.P. Muret, *loisirs, guide pratique des équipements*, CRU, 1976.
- Institut Paris Region, *Bouger ! Le sport rythme la ville*, Les Cahiers, n° 177, Paris, Institut Paris Region, 2016. Disponible sur le site [https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/000pack2/Etude_2397/C177_WEB.pdf] (consulté le 06 février 2026)
- MANDOUL, Thierry et NP2F, dir., 2014. *Sports. Portrait d'une métropole*. Paris : Éditions du Pavillon de l'Arsenal. Disponible sur le site [<https://www.pavillon-arsenal.com/fr/edition-e-boutique/editions-du-pavillon-de-larsenal/catalogues-dexposition/9867-sports.html>] (consulté le 29 octobre 2025).
- Michael Attali et Jean Saint-Martin dir., *Dictionnaire culturel du sport*, Paris, Armand Colin, 2010.
- Norbert Elias et Eric Dunning, *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994 (éd. orig. 1986)
- Pascal Chantelat, Michel Fodimbi et Jean Camy, *Sports de la cite. Anthropologie de la jeunesse sportive*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Pierre de Coubertin, *Mémoires olympiques*, Lausanne, Bureau international de pédagogie sportive, 1931
- Shari Bassuk Manson, Timothy Church et Joann, « Les bienfaits du sport sur la santé », dans *Pour la Science*, décembre 2013. Disponible sur le site [<https://www.pourlascience.fr/sd/medecine/les-bienfaits-du-sport-sur-la-sante-7684.php>] (consulté le 17 mars 2026).
- Steven C. Moore, I-Min Lee, Elisabete Weiderpass et al., « Association of Leisure-Time Physical Activity With Risk of 26 Types of Cancer in 1.44 Million Adults », dans *JAMA Internal Medicine*, vol. 176, n° 6, 2016, p. 816-825. DOI 10.1001/jamainternmed.2016.1548.
- Victor Weulersse, « Pourquoi y a-t-il si peu de femmes dans les espaces publics sportifs ? », dans *Ouest-France.fr*, 18 mai 2023. Disponible sur le site [<https://www.ouest-france.fr/sport/feminin/pourquoi-y-a-t-il-si-peu-de-femmes-dans-les-espaces-publics-sportifs-491f66ec-e349-11ed-a544-66056eec5fd3>] (consulté le 23 février 2026).
- William J. Morgan, *Leftist Theories of Sport: A Critique and Reconstruction*, Urbana, University of Illinois Press, 1994.
- Yves Raibaud, *La Ville faite par et pour les hommes : dans l'espace urbain, une mixité en trompe-l'œil*, Paris, Éditions Belin, collection « Égale à égal », 2015. Disponible sur le site [<https://www.belin-editeur.com/la-ville-faite-par-et-pour-les-hommes>] (consulté le 4 janvier 2026)

- Abigail Claflin, Nur Asri, Reena Agarwal et Suzanne Nienaber, Understanding the Impact of Active Design in Affordable Housing: Insights for Policymakers and Developers, New York, Center for Active Design, 2017. Disponible sur le site [https://nyhealthfoundation.org/wp-content/uploads/2017/11/center-for-active-design-brief-jan-2017.pdf] (consulté le 28 juin 2024).
- « Accueil | Demande de logement social en ligne », [sans date]. Disponible sur le site [https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index] (consulté le 4 décembre 2024).
- ADEME, Reconversion des friches urbaines polluées, Angers, ADEME, [sans date].
- ADEME, Végétalisation urbaine et confort climatique, Angers, ADEME, 2019.
- Agence nationale de la cohésion des territoires, Guide du design actif, ANCT, Paris 2024 et Action Cœur de Ville, 2021.
- Agence nationale du Sport, Programme 5000 équipements sportifs de proximité, Paris, Agence nationale du Sport, 2021.
- Agence nationale du Sport, « Terre de Jeux », 2026. Disponible sur le site [https://www.agencedusport.fr/terre-de-jeux] (consulté le 4 mars 2026)
- ANPCEN, Guide de l'éclairage public et de la biodiversité, Paris, ANPCEN, 2019.
- Cerema, Accessibilité des équipements sportifs aux personnes handicapées, Bron, Cerema, 2019.
- Cerema, Désimpermeabilisation et renaturation des sols en ville, Bron, Cerema, 2020.
- Cerema, Enjeux sanitaires dans les opérations d'aménagements urbains. Fiche n° 02 : Bruit et opérations d'aménagements urbains, Bron, Éditions du Cerema, 2019. Disponible sur le site [https://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/assets/articles/documents/bruit-et-operations-d-amenagement-urbain.pdf] (consulté le 2 avril 2026)
- City of New York, Active Design Guidelines: Promoting Physical Activity and Health in Design, New York, 2010.
- Commissariat général au développement durable, Artificialisation des sols, Paris, Ministère de la Transition écologique, 2021.
- Commission européenne, Knowledge for Policy – Health Promotion and Disease Prevention Knowledge Gateway, « Health effects related to physical activity ».
- DRJSCS Hauts-de-France, Données sur les licences sportives dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, Lille, DRJSCS Hauts-de-France, 2022.
- « En Hauts-de-France, une bonne accessibilité aux équipements sportifs les plus courants », dans Insee Analyses Hauts-de-France, n° 31, [sans date]. Disponible sur le site [https://www.insee.fr/fr/statistiques/2512337] (consulté le 4 décembre 2024).
- Gouvernement français, France Relance. Fonds friches, Paris, Gouvernement français, 2020.
- INJEP, Le sport comme outil de cohésion sociale dans les quartiers prioritaires, Paris, INJEP, 2021.
- INJEP, Pratiques sportives dans les quartiers prioritaires, Paris, INJEP, 2020.
- Inserm, Activité physique et prévention des chutes chez les personnes âgées, collection Expertise collective, Paris, Éditions Inserm, 2015. Disponible sur le site [https://www.inserm.fr/expertise-collective/activite-physique-et-prevention-chutes-chez-personnes-agees/] (consulté le 14 avril 2026)
- Inserm, « Évaluer la vulnérabilité psychosociale des personnes âgées face au Covid-19 », 2020. Disponible sur le site [https://www.inserm.fr/actualite/evaluer-vulnerabilite-psychosociale-personnes-agees-face-covid-19/] (consulté le 24 février 2026)
- Institut Paris Region, Sante et bien-être par l'architecture, Paris, Institut Paris Region, 2014.
- Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi « Grenelle II ». Disponible sur le site [https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000022470434/] (consulté le 8 mai 2025).
- Loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, dite loi « Lamy ». Disponible sur le site [https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000028636804/] (consulté le 14 janvier 2026).
- Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi « ALUR ». Disponible sur le site [https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000028772256/] (consulté le 21 mai 2025).
- Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite loi « Climat et Résilience ». Disponible sur le site [https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043956924] (consulté le 27 février 2026)
- Ministère de la Transition écologique, Guide pratique pour limiter l'artificialisation des sols. Pour un aménagement et une planification plus sobres, Paris, 2021. Disponible sur le site [https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Guide%20complet.pdf] (consulté le 13 février)
- Ministère de la Transition écologique, Plan national d'adaptation au changement climatique, Paris, Ministère de la Transition écologique, 2021.
- Ministère des Sports, Rapport sur l'état du parc d'équipements sportifs français, Paris, Ministère des Sports, 2022.
- Voir le modèle d'insertion de l'association Sport dans la Ville, « Accompagner les jeunes des quartiers vers la réussite », Rapport d'activité, 2023. Disponible sur le site [https://www.sportdanslaville.com/les-programmes/job-dans-la-ville/] (Consulté le 2 avril 2026)

- Organisation mondiale de la Santé (OMS), Rapport de situation mondial sur l'activité physique 2022, Genève, Éditions de l'OMS, 2022. Disponible sur le site [https://www.who.int/fr/publications/i/item/9789240060449] (Consulté le 22 mars 2026) ; Santé publique France, Activité physique et sédentarité : Résultats de l'étude Esteban, Saint-Maurice, Éditions Santé publique France, 2017 [https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/article/activite-physique-sedentarite-et-sante] (Consulté le 22 mars 2026)
- Organisation mondiale de la Santé, Bureau régional de l'Europe, Lignes directrices relatives au bruit dans l'environnement dans la Région européenne, Copenhague, OMS, 2018. Disponible sur le site [https://www.who.int/europe/fr/publications/i/item/WHO-EURO-2018-3287-43046-60243] (consulté le 24 janvier)
- Organisation mondiale de la Santé, « Activité physique », aide-mémoire, 26 juin 2024
- Patrick Levy-Waitz, Mission Coworking : faire ensemble pour mieux vivre ensemble, rapport remis au gouvernement français, Paris, Fondation Travailler autrement, 2018.
- « Renforcement de la production de logement social : Anil, analyses juridiques et jurisprudence », dans ANIL, [sans date]. Disponible sur le site [https://www.anil.org/documentation-experte/analyses-juridiques-jurisprudence/analyses-juridiques/analyses-juridiques-2014/renforcement-de-la-production-de-logement-social/] (consulté le 4 décembre 2024).
- « Répertoire des équipements sportifs français », dans repertoire-equipements-sportifs.fr, [sans date]. Disponible sur le site [https://repertoire-equipements-sportifs.fr/] (consulté le 4 décembre 2024).

Références architecturales

- ACDF Architecture, « Notre-Dame College Gymnasium », Architizer, 29 août 2023. Disponible sur le site [https://architizer.com/projects/notre-dame-college-gymnasium/] (Consulté le 17 mars 2026)
- AIDIA et Andrés Cedillo, « Parque Quintana Roo », dans Divisare, [sans date]. Disponible sur le site [https://divisare.com/projects/534742-aidia-andres-cedillo-parque-quintana-roo] (consulté le 8 octobre 2025).
- AIX Arkitekter et Mikael Olsson, « Järvabadet », dans Divisare, [sans date]. Disponible sur le site [https://divisare.com/projects/429041-aix-arkitekter-mikael-olsson-jarvabadet] (consulté le 8 octobre 2025).
- ArcelorMittal Building Solutions, « Welcome », [sans date]. Disponible sur le site [http://buildingsolutions-france.arcelormittal.com/fr/projet/cime-rosiere-pres-troyes] (consulté le 17 mars 2026).
- BIG - Bjarke Ingels Group, « Superkilen », documentation de projet, Copenhague, BIG, 2012. Disponible sur le site [https://big.dk/projects/superkilen-1621] (consulté le 12 septembre 2025)
- « Bundha Sports Centre », dans CO.OP Studio, [sans date]. Disponible sur le site [https://co-opstudio.com.au/projects/bundha-sports-centre/] (consulté le 19 novembre 2025).
- « Centre sportif de Neudorf / Atelier Zündel Cristea », dans ArchQuotidien, [sans date]. Disponible sur le site [https://www.archdaily.com/779844/sports-center-in-neudorf-atelier-zundel-cristea] (consulté le 19 novembre 2025).

- Craft Narrative et Studio f/8, « A POD for Happiness », dans Divisare, [sans date]. Disponible sur le site [https://divisare.com/projects/539307-craft-narrative-studio-f-8-a-pod-for-happiness] (consulté le 8 octobre 2025).
- deAlzua+, « Dojo and Fitness Hall », dans Divisare, [sans date]. Disponible sur le site [https://divisare.com/projects/318865-dealzua-dojo-and-fitness-hall] (consulté le 8 octobre 2025).
- Designboom, « Herzog & de Meuron-designed Arena do Morro opens in Brazil », dans Designboom, 20 mai 2014. Disponible sur le site [https://www.designboom.com/architecture/herzog-de-meuron-designed-arena-do-morro-opens-brazil-05-20-2014/] (consulté le 21 octobre 2025).
- EFFEKT Architects, « Streetmekka Viborg », dans ArchDaily, 1er octobre 2018. Disponible sur le site [https://www.archdaily.com/902877/streetmekka-viborg-effekt] (consulté le 5 décembre 2025).
- emac et Milena Villalba, « Almansa Park », dans Divisare, [sans date]. Disponible sur le site [https://divisare.com/projects/522428-emac-milena-villalba-almansa-park] (consulté le 8 octobre 2025).
- « Équipement sportif », dans Colas Durand Architectes, [sans date]. Disponible sur le site [https://www.colas-durand.fr/projets/equipement-sportif/] (consulté le 28 janvier 2026).
- « Gallery of Sports Center in Neudorf / Atelier Zündel Cristea - 24 », dans ArchDaily, [sans date]. Disponible sur le site [https://www.archdaily.com/779844/sports-center-in-neudorf-atelier-zundel-cristea/568b057ce58ece2d3c0003cc-sports-center-in-neudorf-atelier-zundel-cristea-diagram] (consulté le 19 novembre 2025).
- Georg-Scheel-Wetzel Architekten et Stefan Müller, « Freiham Sports Park », dans Divisare, [sans date]. Disponible sur le site [https://divisare.com/projects/445263-georg-scheel-wetzel-architekten-stefan-muller-freiham-sports-park] (consulté le 8 octobre 2025).
- gh3, « Borden Park Natural Swimming Pool », dans Divisare, [sans date]. Disponible sur le site [https://divisare.com/projects/412933-gh3-borden-park-natural-swimming-pool] (consulté le 8 octobre 2025).
- graal et Clément Guillaume, « Sports Centre », dans Divisare, [sans date]. Disponible sur le site [https://divisare.com/projects/521119-graal-clement-guillaume-sports-centre] (consulté le 8 octobre 2025).
- Grimshaw et Dattner Architects, « Via Verde », dans Architectural Record, 2012. Disponible sur le site [https://www.architecturalrecord.com/articles/7238-via-verde-by-dattner-architects-and-grimshaw-architects] (consulté le 14 mai 2024).
- Herzog & de Meuron, « Arena do Morro », dans ArchDaily, 22 mai 2014. Disponible sur le site [https://www.archdaily.com/509030/arena-do-morro-herzog-and-de-meuron] (consulté le 21 octobre 2025).
- LYCS Architecture et Liang Shan, « Hushan Sports Park Swimming Center », dans Divisare, [sans date]. Disponible sur le site [https://divisare.com/projects/541191-lycs-architecture-liang-shan-hushan-sports-park-swimming-center] (consulté le 8 octobre 2025).

- « MACH + IDEA a remporté le concours pour la nouvelle salle omnisports de Žatec », dans METALOCUS, 2022. Disponible sur le site [https://www.metalocus.es/en/news/mach-idea-won-competition-new-sports-hall-zatec] (consulté le 26 novembre 2025).
- Matthieu Sneassens, « Un équipement pour la ville : entre sol et verticalité », Mémoire UCL, [sans date]. Disponible sur le site [https://dial.uclouvain.be/memoire/ucl/object/thesis:35917] (consulté le 4 décembre 2024).
- MAYU architects, « Kaohsiung American School Athletic Complex », dans Divisare, [sans date]. Disponible sur le site [https://divisare.com/projects/349955-mayu-architects-kaohsiung-american-school-athletic-complex] (consulté le 12 octobre 2025).
- MJMA, Scott Norsworthy et Shai Gil, « Regent Park Aquatic Centre », dans Divisare, [sans date]. Disponible sur le site [https://divisare.com/projects/322427-mjma-scott-norsworthy-shai-gil-regent-park-aquatic-centre] (consulté le 8 octobre 2025).
- Mjolk architekti, Marie Vondráková et BoysPlayNice, « Forest Pool », dans Divisare, [sans date]. Disponible sur le site [https://divisare.com/projects/534880-mjolk-architekti-marie-vondrakova-boysplaynice-forest-pool] (consulté le 8 octobre 2025).
- « Munarra Centre for Regional Excellence / ARM Architecture », dans ArchDaily, 2025. Disponible sur le site [https://www.archdaily.com/1035026/munarra-centre-for-regional-excellence-arm-architecture] (consulté le 4 février 2026).
- MVRDV, « Ku.Be House of Culture and Movement », [sans date]. Disponible sur le site [https://www.mvrdv.com/projects/50/kube-house-of-culture-and-movement] (consulté le 17 mars 2026).
- Odile + Guzy architectes, « Charcot Sports Centre », dans Divisare, [sans date]. Disponible sur le site [https://divisare.com/projects/465602-odile-guzy-architectes-julien-lanoo-david-foessel-charcot-sports-centre].
- OPEN Architecture, « Shanghai Qingpu Pinghe Sports Center », dans Divisare, [sans date]. Disponible sur le site [https://divisare.com/projects/509248-open-architecture-shanghai-qingpu-pinghe-sports-center] (consulté le 8 octobre 2025).
- Óscar Miguel Ares Álvarez et Ana Amado, « Jardinillos Park », dans Divisare, [sans date]. Disponible sur le site [https://divisare.com/projects/456100-oscar-miguel-ares-alvarez-ana-amado-jardinillos-park] (consulté le 8 octobre 2025).
- « Pajol Sports Centre », dans Archello, [sans date]. Disponible sur le site [https://archello.com/fr/project/pajol-sports-centre] (consulté le 8 mars 2026).
- « Pärnu City Centre Sports Hall », dans Archello, [sans date]. Disponible sur le site [https://archello.com/project/parnu-city-centre-sports-hall] (consulté le 19 novembre 2025).
- « Photographies : Gymnase Marcel Sembat », dans Archiliste, par ENIA Architectes, [sans date]. Disponible sur le site [https://www.archiliste.fr/photographies/gymnase-marcel-sembat?initial=0] (consulté le 11 mars 2026).
- « Plan de référence », dans Empreinte - Bureau de paysages, [sans date]. Disponible sur le site [http://www.empreinte-paysage.fr/projet/plan-reference] (consulté le 4 mars 2026).

- Seine Design, « Annette K », dans Divisare, [sans date]. Disponible sur le site [https://divisare.com/projects/507919-seine-design-annette-k] (consulté le 8 octobre 2025).
- « Sports Park Genk by LOLA landscape architects », dans Architizer, 2017. Disponible sur le site [https://architizer.com/projects/sports-park-genk/] (consulté le 11 mars 2026).
- « Streetmekka Viborg », dans Danish Architecture Center - DAC, [sans date]. Disponible sur le site [https://dac.dk/en/magazine/places/streetmekka-viborg-367] (consulté le 11 mars 2026).
- Superflex, BIG - Bjarke Ingels Group et TOPOTEK 1, « Urban Revitalization Superkilen », dans Divisare, [sans date]. Disponible sur le site [https://divisare.com/projects/204075-superflex-big-bjarke-ingels-group-topotek-1-hanns-joosten-iwan-baan-urban-revitalization-superkilen].
- Taller de Urbanismo MX, « Parque urbano El Dique », dans Divisare, [sans date]. Disponible sur le site [https://divisare.com/projects/487264-taller-de-urbanismo-mx-parque-urbano-el-dique] (consulté le 8 octobre 2025).
- The Architectural Review, « Sporting Chance: Arena do Morro », dans The Architectural Review, 2014.
- THINK TANK architecture et Cécile Septet, « USMT Bizot Sports Center », dans Divisare, [sans date]. Disponible sur le site [https://divisare.com/projects/503763-think-tank-architecture-cecile-septet-usmt-bizot-sports-center] (consulté le 8 octobre 2025).
- traverso-vighy Architetti, « Urban Nature Skatepark », dans Divisare, [sans date]. Disponible sur le site [https://divisare.com/projects/178269-traverso-vighy-architetti-urban-nature-skatepark] (consulté le 8 octobre 2025).
- URBANE KULTUR et Guillaume Porche, « Bassin nordique », dans Divisare, [sans date]. Disponible sur le site [https://divisare.com/projects/529863-urbane-kultur-guillaume-porche-bassin-nordique] (consulté le 8 octobre 2025).
- Zita !, « SOPURA », [sans date]. Disponible sur le site [https://zita.archi.fr/projet/sopura] (consulté le 26 janvier 2026).

Sites Internet

- « Design actif », dans PLAYGONES - Fabricant d'aires de jeux et d'espaces sportifs, 2025. Disponible sur le site [https://www.playgones.com/design-actif/] (consulté le 27 mars 2026).
- « Fichier : Stade municipal du Havre - Wedstrijd Nederland-Tsjechoslowakije, WK 1938.jpg », dans Wikipédia, 2010. Disponible sur le site [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Stade_municipal_du_Havre_-_Wedstrijd_Nederland-Tsjechoslowakije,_WK_1938.jpg] (consulté le 21 février 2026).
- « L'impact du sport sur la santé mentale et physique », dans Venngage, [sans date]. Disponible sur le site [https://fr.venngage.com/templates/infographics/the-impact-of-sports-on-mental-and-physical-health-ada89de6-ff42-499a-b599-443796b5ae61] (consulté le 7 mars 2026).
- « Sport créateur de lien social », dans Prezi, [sans date]. Disponible sur le site [https://prezi.com/p/r1zgssqlfk5d/sport-createur-de-lien-social/] (consulté le 28 janvier 2026).

- Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, Mobilités et pratiques urbaines dans les quartiers prioritaires de la métropole lilloise, Lille, ADULM, [sans date].
- Agence nationale pour la rénovation urbaine, Programmes de rénovation urbaine a Roubaix, Paris, ANRU, [sans date].
- « Archives des Entrepont Cartigny Hutin Oran », dans Ateliers Mémoire, 2023. Disponible sur le site [https://ateliers-memoire.com/category/roubaix/entrepont-cartigny-hutin-oran/] (consulté le 26 janvier 2026).
- « Archives des vélodrome », dans Ateliers Mémoire, [sans date]. Disponible sur le site [https://ateliers-memoire.com/tag/velodrome/] (consulté le 7 mars 2026).
- « Le canal de Roubaix, d'hier à demain », dans CAUE du Nord, [sans date]. Disponible sur le site [https://www.caue-nord.com/fr/portail/41/mediatheque/26233/le-canal-de-roubaix-d-hier-a-demain.html] (consulté le 16 décembre 2025).
- Carolina Covarelli, « Si Roubaix m'était contée... l'histoire de la ville aux mille cheminées », dans CiCi- consulting, 6 octobre 2023. Disponible sur le site [https://www.cici-consulting.fr/si-roubaix-metait-contee/] (consulté le 21 février 2026).
- « La carte pour analyser et étudier vos zones de chalandise », dans smappen, [sans date]. Disponible sur le site [https://www.smappen.fr/app/?address=Roubaix%2C%20] (consulté le 10 février 2026).
- « Fiche Casias - SSP3972127 », [sans date]. Disponible sur le site [https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3972127] (consulté le 10 février 2026).
- Florent Lecocq, Équipement sportif : Le sport comme catalyseur social. Comment et par quel intermédiaire initier un apaisement social au sein d'un quartier défavorisé ? Comment le rattacher à l'échelle de la ville ?, UCLouvain, 2020. Disponible sur le site [https://ils.bib.uclouvain.be/global/documents/3593858].
- « La friche des Silos de Flandre à Hazebrouck », dans Clim@Villes - Interreg 6, [sans date]. Disponible sur le site [https://manche.observatoiredesarbres.fr/de/portail/146/observatoire/82593/la-riche-des-silos-de-flandre-a-hazebrouck-clim-villes-interreg-6.html] (consulté le 21 février 2026).
- « Friches industrielles du Nord », [sans date]. Disponible sur le site [https://www.les-plats-pays.com/wp-content/uploads/2024/08/L-Reconquete.pdf].
- « Guillaume Delbar : La transformation de Roubaix s'appuie sur les dynamiques économiques », dans Cadredeville, [sans date]. Disponible sur le site [https://www.cadredeville.com/ville/guillaume-delbar-les-grands-projets-de-roubaix-sappuient-sur-les-dynamiques-economiques] (consulté le 4 mars 2026).
- « Hauts-de-France : 1,2 million d'habitants vivent dans un logement social, selon l'Insee », dans France 3 Hauts-de-France, 2020. Disponible sur le site [https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/hauts-france-12-million-habitants-vivent-logement-social-insee-1833680.html] (consulté le 4 décembre 2024).

- Insee, Dossier complet – Commune de Roubaix (59512), données socio-économiques locales : niveau de vie médian, taux de pauvreté, emploi et chômage. Disponible sur le site [https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-59512] (consulté le 3 mars 2026)
- « La Lisière - Programme immobilier neuf à Roubaix 59100 », [sans date]. Disponible sur le site [https://www.selogerneuf.com/annonces/neuf/programme/roubaix-59/253587971/] (consulté le 26 janvier 2026).
- Métropole Européenne de Lille, Plan local d'urbanisme intercommunal de la MEL : Roubaix, orientations d'aménagement et de programmation, Lille, MEL, [sans date].
- Mohammed Ouaddane, Grandir a Roubaix, La Tour-d'Aigues, Editions de l'Aube, 2018.
- Planteurs Volontaires, « Re-qualification de friches en forêts urbaines », 6 août 2020. Disponible sur le site [https://planteurs-volontaires.com/re-qualification-de-friches-en-forets-urbaines/] (consulté le 11 novembre 2025).
- « Renouvellement urbain Roubaix - Ville inspirée, vies qui respirent », [sans date]. Disponible sur le site [https://renovationurbainroubaix.fr] (consulté le 11 novembre 2025).
- « Roubaix Ville d'art et d'Histoire - L'Observatoire espace d'exposition et d'information », dans CAUE du Nord, [sans date]. Disponible sur le site [https://www.caue-nord.com/fr/portail/41/mediatheque/22139/roubaix-ville-dart-et-dhistoire-lobservatoire-espace-dexposition-et-dinformation.html] (consulté le 21 février 2026).
- « Roubaix, ville ouvrière hier et aujourd'hui », [sans date]. Disponible sur le site [https://www.geographie.ens.psl.eu/roubaix-ville-ouvriere-hier-et.html] (consulté le 11 novembre 2025).
- Rowing Club de Roubaix et Aviron Club de Roubaix, documents d'inscription et d'adhésion, 2026. Données consultées en ligne le 18 mars 2026.
- Sondage personnel réalisé en ligne dans le cadre de ce mémoire, questionnaire diffusé auprès d'habitants, d'usagers et de pratiquants sportifs de Roubaix, 26 réponses recueillies, mars 2026
- « Le sport le long du canal », dans La FABRIQUE, [sans date]. Disponible sur le site [https://lafabrique.ville-roubaix.fr/le-sport-le-long-du-canal] (consulté le 16 décembre 2025).
- TerraScope, [sans date]. Disponible sur le site [https://viewer.terrascope.be/?language=en&bbox=2.889540900764312,50.477045235109074,3.0160729696295503,50.51346593742079&overlay=true&bgLayer=OSM&date=2025-05-14&layer=terrascope-s2-toc-v2_nir] (consulté le 3 juin 2025).
- Thibaut Lanoy, « Du canoë sur le canal de Roubaix ? 3 questions à Christophe Taeckens », dans ROUBAIXXL, 28 mai 2024. Disponible sur le site [https://www.roubaixxl.fr/vepc-sports-pagaie-canal-roubaix/] (consulté le 16 décembre 2025).
- Ville de Roubaix, « Pratiquer un sport de détente avec le Sport Pass », Site officiel de la Ville de Roubaix. Disponible sur le site [https://www.ville-roubaix.fr/services-infos-pratiques/sports/pratiquer-un-sport-de-detente/] (consulté le 23 mars 2026)
- Voies Navigables de France, Projet de réhabilitation du canal de Roubaix, Paris, VNF, [sans date].

Sauf mention contraire, les documents graphiques ont été réalisés par l’auteur.

Fig. 2 : Evo Training, « À propos du coach », [sans date]. Disponible sur le site [https://www.evo-training.fr/a-propos-du-coach/] (consulté le 27 juillet 2025).

Fig. 4 : Groupe Hélios, « Design actif », [sans date]. Disponible sur le site [https://www.groupe-helios.com/mobilite-douce/design-actif/] (consulté le 22 octobre 2025).

Fig. 6 à 11 : BIG - Bjarke Ingels Group, « Superkilen », 2012. Disponible sur le site [https://big.dk/projects/superkilen-1621] (consulté le 5 février 2026).

Fig. 12 à 14 : Archello, « College Notre-Dame Sports and Cultural Centre », [sans date]. Disponible sur le site [https://archello.com/project/college-notre-dame-sports-and-cultural-centre] (consulté le 27 février 2026).

Fig. 15 à 16 : Dattner Architects, « Via Verde - The Green Way », [sans date]. Disponible sur le site [https://www.dattner.com/projects/view/via-verde-the-green-way/] (consulté le 26 décembre 2025).

Fig. 17 : Gare Maritime Food Market, « Gare Maritime Food Market », [sans date]. Disponible sur le site [https://fr.garemaritime-foodmarket.be/] (consulté le 14 décembre 2025).

Fig. 18 à 19 : Civic Architects, « LocHal Tilburg », [sans date]. Disponible sur le site [https://www.civicarchitects.eu/projects/lochal-tilburg] (consulté le 25 août 2025).

Fig. 20 : Unsplash, « Un groupe de joueurs de soccer se blottissent ensemble sur le terrain », [sans date]. Disponible sur le site [https://unsplash.com/fr/photos/un-groupe-de-joueurs-de-soccer-se-blottissent-ensemble-sur-le-terrain-qTi9tOHs14] (consulté le 4 juillet 2025).

Fig. 21 : Fanzo, « Sports Bar UrbanSoccer Quai d'Ivry », [sans date]. Disponible sur le site [https://www.fanzo.com/fr/bar/158549/sports-bar-urbansoccer-quai-d-ivry] (consulté le 15 octobre 2025).

Fig. 23 : Our Valley Voice, « Kaweah Delta hosts adaptive sports and equipment expo », 2019. Disponible sur le site [https://www.ourvalleyvoice.com/2019/09/29/kaweah-delta-hosts-adaptive-sports-and-equipment-expo/] (consulté le 13 novembre 2025).

Fig. 25 à 29 : EFFEKT Architects, « Game Streetmekka Viborg », [sans date]. Disponible sur le site [https://www.effekt.dk/gameviborg] (consulté le 10 septembre 2025).

Fig. 30 à 34 : Herzog & de Meuron, « Arena do Morro », [sans date]. Disponible sur le site [https://www.herzogdemeuron.com/projects/354-1-arena-do-morro/] (consulté le 8 février 2026).

Fig. 37 : ArchDaily, « 100architects regenerates pedestrian bridge in Shanghai, China, with colorful spaces », [sans date]. Disponible sur le site [https://www.archdaily.com/944704/100architects-regenerates-pedestrian-bridge-in-shanghai-china-with-colorful-spaces] (consulté le 6 mars 2026).

Fig. 39 : Ancre Magazine, « Paris : terrains de basket extérieur, adresses », [sans date]. Disponible sur le site [https://ancre-magazine.com/paris-terrains-basket-exterieur-adresse/] (consulté le 30 janvier 2026).

Fig. 40 : Herzog & de Meuron, « Nouveau stade de Bordeaux », [sans date]. Disponible sur le site [https://www.herzogdemeuron.com/projects/367-nouveau-stade-de-bordeaux/lightbox/15801/] (consulté le 14 février 2026).

Fig. 41 à 45 : Agence Engasser, « Site sportif et de loisirs à Sceaux », [sans date]. Disponible sur le site [https://agenceengasser.com/portfolio/site-sportif-et-de-loisirs-a-sceaux-2/] (consulté le 27 mai 2025).

Fig. 46 à 49 : ArchDaily, « 100architects regenerates pedestrian bridge in Shanghai, China, with colorful spaces », [sans date]. Disponible sur le site [https://www.archdaily.com/944704/100architects-regenerates-pedestrian-bridge-in-shanghai-china-with-colorful-spaces] (consulté le 24 juillet 2025).

Fig. 50 : Archives départementales du Nord, « Exposition virtuelle Roubaix », [sans date]. Disponible sur le site [https://forum-archivesdepartementales.lenord.fr/mini_site/expo_virtuelle_roubaix/pages/expo0.html] (consulté le 23 mai 2025).

Fig. 51 : Centre Ressource du Développement Durable, « Au cœur de Roubaix : deux tiers-lieux à la reconquête des friches urbaines », [sans date]. Disponible sur le site [https://cerdd.org/actualites/1-au-coeur-de-roubaix-deux-tiers-lieux-a-la-reconquete-des-friches-urbaines/399d1ca0-1a45-4186-851e-05b84a2a1375] (consulté le 20 janvier 2026).

Fig. 55 : Empreinte - Bureau de paysages, « Plan de référence », [sans date]. Disponible sur le site [http://www.empreinte-paysage.fr/projet/plan-reference] (consulté le 11 décembre 2025).

Fig. 62 : Google Earth, « vue aérienne du site », [sans date]. Consulté avec Google Earth (consulté le 12 mai 2025).

Fig. 68 : Mediacités, « À Roubaix, une rénovation urbaine aux airs d'opération militaire », 26 novembre 2024. Disponible sur le site [https://www.mediacytes.fr/reportage/lille/2024/11/26/a-roubaix-une-renovation-urbaine-aux-airs-doperation-militaire/] (consulté le 28 février 2026).

Fig. 69 : Ici, « Roubaix, ville la plus pauvre de France », [sans date]. Disponible sur le site [https://www.ici.fr/infos/societe/roubaix-ville-la-plus-pauvre-de-france-1391066884] (consulté le 25 novembre 2025).

Fig. 72 : ROUBAIXXL, « Roubaix Terre de Jeux : défis sportifs 2024 », [sans date]. Disponible sur le site [https://www.roubaixxl.fr/roubaix-terre-de-jeux-defis-sportifs-2024/] (consulté le 3 mars 2026).

Fig. 73 : Sport et Tourisme, « Roubaix : le sport vecteur d'intégration et facteur d'attractivité », [sans date]. Disponible sur le site [https://www.sport-et-tourisme.fr/destinations/roubaix-terre-de-sport/] (consulté le 3 juillet 2025).

Fig. 74 : Renouvellement urbain Roubaix, « Construction PRJ - salle de sport Trois-Ponts », [sans date]. Disponible sur le site [https://renovationurbaineroubaix.fr/construction-prj-salle-de-sport-trois-ponts] (consulté le 7 juin 2025).

Fig. 75 : ROUBAIXXL, « NPNRU Épeule : réhabilitation et extension de la salle de sport Gernigon », [sans date]. Disponible sur le site [https://www.roubaixxl.fr/npnru-epeule-rehabilitation-et-extension-de-la-salle-de-sport-gernigon/] (consulté le 5 mars 2026).

Fig. 78 : La Voix du Nord, « Roubaix : la salle de sports Deville fermée pour une durée indéterminée », 4 novembre 2023. Disponible sur le site [<https://www.lavoixdunord.fr/1392721/article/2023-11-04/roubaix-la-salle-de-sports-deville-fermee-pour-une-duree-indeterminee>] (consulté le 13 janvier 2026).

Fig. 80 : Mairie de Roubaix, « Inauguration : le city-stade rue d'Alger et la salle Oran-Delespaul », [sans date]. Disponible sur le site [<https://www.facebook.com/mairie.roubaix/posts/inauguration-%EF%B8%8F-le-city-stade-rue-dalger-et-la-salle-oran-delespaul-sont-officiell/1066145156911720/>] (consulté le 28 septembre 2025).

Fig. 81 : La Voix du Nord, « J'ai testé pour vous l'initiation au canoë sur le canal de Roubaix », 19 août 2023. Disponible sur le site [<https://www.lavoixdunord.fr/1363663/article/2023-08-19/j-ai-teste-pour-vous-l-initiation-au-canoee-sur-le-canal-de-roubaix>] (consulté le 28 janvier 2026).

Fig. 82 : ROUBAIXXL, « Concilier sport et études au lycée », [sans date]. Disponible sur le site [<https://www.roubaixxl.fr/concilier-sport-et-etudes-au-lycee/>] (consulté le 7 janvier 2026).

Fig. 83 : Basic-Fit, « Basic-Fit Roubaix Boulevard Gambetta Ladies », [sans date]. Disponible sur le site [<https://www.basic-fit.com/fr-fr/clubs/basic-fit-roubaix-boulevard-gambetta-ladies-448c6ccacfc94ff390f7ef2b4426d322.html>] (consulté le 10 janvier 2026).

Fig. 84 : District des Flandres de Football, « La fête du Roubaix Wervicq Football Féminin Club 100% féminin », [sans date]. Disponible sur le site [<https://flandres.fff.fr/simple/la-fete-du-roubaix-wervicq-football-feminin-club-100-feminin/>] (consulté le 19 septembre 2025).

Fig. 87 : Catherine Osson, « publication sur X », 25 juillet 2020. Disponible sur le site [<https://x.com/OssonCatherine/status/1287030228099969025>] (consulté le 13 février 2026).

Fig. 116 à 117 : Charpentes Fournier, « Fabrication lamellé-collé », [sans date]. Disponible sur le site [<https://www.charpentes-fournier.fr/fabrication-lamelle-colle/>] (consulté le 8 août 2025).

Fig. 118 à 119 : Agence Boinet, « CLT Mayr-Melnhof Holz », [sans date]. Disponible sur le site [<https://www.agenceboinet.fr/clt-mayr-melnhof-holz/>] (consulté le 21 septembre 2025).

Fig. 120 : Yaji Aluminum, « Profil de fenêtre en aluminium », [sans date]. Disponible sur le site [https://yajialuminum.com/fr/categorie_de_produit/profil-de-fenetre-et-de-porte/profile-de-fenetre-en-aluminium/] (consulté le 13 décembre 2025).

Fig. 121 : Pinterest, « image de référence », [sans date]. Disponible sur le site [<https://fr.pinterest.com/pin/851250767062368966/>] (consulté le 15 mai 2025).

Fig. 122 : SMC2 Construction Canada, « Tensile façades », [sans date]. Disponible sur le site [<https://www.canada.smc2-construction.us/structures-and-envelopes/surface-tensile-envelopes/tensile-facades/>] (consulté le 1er juin 2025).

Fig. 123 : Mon Paysagiste, « Mur végétal anti-bruit », [sans date]. Disponible sur le site [<https://monpaysagiste.pro/mur-vegetal-anti-bruit/>] (consulté le 22 mars 2026).

Image de présentation - Partie 1 : Bell Austin, « image de présentation », [sans date]. Disponible sur le site [<https://www.bellaustin.com/>] (consulté le 14 août 2025).

Image de présentation - Partie 2 : Marion Salin, « Une courée à Roubaix », dans Roubaix, ville ouvrière hier et aujourd'hui, Département de Géographie de l'ENS, 2010. Disponible sur le site [<https://www.geographie.ens.psl.eu/roubaix-ville-ouvriere-hier-et.html>] (consulté le 17 août 2025).

L'Intelligence Artificielle a été utilisée dans ce travail comme outil d'aide à la mise en forme de certains textes et à la création de bases graphiques de certains documents, lesquels ont ensuite été retravaillés et adaptés par l'auteur.

RENOUER LES TISSUS URBAINS ET SOCIAUX DE ROUBAIX

Le sport comme vecteur de liens

Travail de fin d'études présenté par Célestin Perruffel en vue de l'obtention d'un
diplôme d'architecte



Université catholique de Louvain - LOCI Tournai
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale et d'urbanisme
Année académique 2025-2026

Ce travail de fin d'études interroge la manière dont un équipement sportif peut devenir un outil de cohésion sociale et de réorganisation urbaine à Roubaix. Ancienne capitale textile, la ville conserve les traces d'une désindustrialisation brutale : friches, dents creuses, infrastructures lourdes et quartiers fragmentés. À ces fractures physiques s'ajoutent des fragilités sociales, marquées par la précarité, les inégalités d'accès aux équipements et le manque d'espaces communs capables de rassembler les habitants.

Face à ce constat, le sport apparaît comme un levier pertinent. Il transmet des valeurs importantes, tout en favorisant la santé physique, mentale et sociale. Associé à des espaces de convivialité et de rencontre, il peut dépasser la fonction de pratique pour devenir un véritable tiers-lieu sportif. L'enjeu est alors de concevoir un équipement ouvert, accessible et appropriable, capable d'accueillir différents publics tout au long de la journée.

Le site du 20 quai de Marseille, ancienne friche située en bord de canal, offre une opportunité stratégique. À l'échelle urbaine, le projet s'inscrit dans la revalorisation du canal comme axe de promenade, de sport et de lien entre les quartiers. À l'échelle du quartier, il crée un nouveau repère collectif, ouvert sur le quartier, les berges et les flux existants. À l'échelle du bâtiment, il propose un équipement de 2 340 m² associant terrain multisports, mur d'escalade, salle de danse, dojo, espaces associatifs, cafétéria, salon de détente et parc végétalisé.

Le projet cherche ainsi à transformer un lieu délaissé en espace de vie commun. Par son programme, sa composition, sa matérialité, sa réversibilité et sa gestion des ressources, il propose une architecture capable de renouer les tissus urbains et sociaux de Roubaix, en faisant du sport un vecteur de santé, d'inclusion et de rencontre.

Célestin PERRUFFEL